

# DOCUMENT DE REFERENCE 2011

## INCLUANT LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 16 avril 2012, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Conformément à l'article 28 du Règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

1. le rapport de gestion du Conseil d'Administration, les comptes consolidés, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010 et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 11 avril 2011 sous le n° D.11-0278.
2. le rapport de gestion du Directoire, les comptes consolidés, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 1<sup>er</sup> avril 2010 sous le n° D.10-0216.

**GUERBET**  
**Société Anonyme à Conseil d'Administration**  
**au capital de 12 200 184 euros**  
**Siège Social : 15 rue des Vanesses - 93420 Villepinte**  
**308 491 521 R.C.S. Bobigny**

# SOMMAIRE

## **LE GROUPE GUERBET** **4**

---

1) HISTOIRE DE LA SOCIETE	4
2) CHIFFRES CLES	5
3) PRESENTATION DES ACTIVITES	6
4) ACTIVITE INDUSTRIELLE, INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE & DEVELOPPEMENT	11
5) ORGANISATION DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2011	15

## **GOVERNEMENT D'ENTREPRISE** **18**

---

1) LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	18
2) RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LE CONTROLE INTERNE ET LES PRINCIPES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX	22
3) RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	28

## **GUERBET ET SES ACTIONNAIRES** **30**

---

1) L'ACTION GUERBET	30
2) HISTORIQUE DU DIVIDENDE SUR TROIS ANS	31
3) STRUCTURE DU CAPITAL	31
4) OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET ASSIMILES	32
5) FRANCHISSEMENTS DE SEUIL	32
6) PACTE D'ACTIONNAIRES ET ENGAGEMENTS COLLECTIFS DE CONSERVATION DE TITRES	32
7) REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	33
8) POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'EMISSION ET DE RACHAT D'ACTIONS	34
9) RECAPITULATIF DES DELEGATIONS ACCORDEES AYANT UN IMPACT POTENTIEL SUR LE CAPITAL	34
10) DISPOSITIONS STATUTAIRES LIEES AU CAPITAL	35

## **RAPPORT DE GESTION** **36**

---

1) ANALYSE DE L'ACTIVITE ET DU RESULTAT	36
2) FACTEURS DE RISQUES	39
3) RESSOURCES HUMAINES	44
4) INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	52
5) AUTRES INFORMATIONS LEGALES	54

<b>ETATS FINANCIERS ET NOTES ANNEXES</b>	<b>57</b>
1) COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXES	57
2) RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	97
3) COMPTES ANNUELS ET ANNEXES	99
4) RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	121
5) RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ENGAGEMENTS ET CONVENTIONS REGLEMENTES	123
<b>ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2012</b>	<b>124</b>
1) ORDRE DU JOUR	124
2) RESOLUTIONS	125
<b>INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	<b>128</b>
1) ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT	128
2) COMMISSAIRES AUX COMPTES	129
3) CAPITAL SOCIAL	129
4) ACCESSIBILITE DU DOCUMENT AU PUBLIC	130
5) INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL SUR LA SOCIETE	130
6) STATUTS (EXTRAITS)	131
7) CALENDRIER FINANCIER 2012	133
8) TABLES DE CONCORDANCE	134
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>136</b>

# LE GROUPE GUERBET

## 1) Histoire de la société

GUERBET est un Groupe pharmaceutique français spécialisé dans les produits de contraste pour l'imagerie médicale. Il est coté sur le compartiment B d'Eurolist et la majorité du capital est détenue par la famille GUERBET. L'origine de l'entreprise est liée à la découverte en 1901, par Marcel GUERBET, du premier produit de contraste organique iodé, le Lipiodol®.

Depuis sa création en 1926 par André GUERBET, la société GUERBET a connu un développement important, rythmé par les innovations récurrentes qui ont marqué les technologies d'imagerie médicale et les produits de contraste qui leur sont associés. Ainsi, quatre produits majeurs issus de la recherche GUERBET ont été mis sur le marché : Telebrix®, Hexabrix®, Dotarem® et Xenetix®.

### Quelques dates importantes dans l'histoire du Groupe GUERBET :

Date	Evènement
1901	Découverte du Lipiodol®
1926	Création des Laboratoires André GUERBET
1970	Lancement de Telebrix®
1979	Lancement d'Hexabrix®
1981	Construction d'un 2ème site de production chimique à Lanester
1985	Lancement d'Hexabrix® sur le marché nord-américain
1986	Introduction en bourse
1987	Acquisition de Simafex (chimie fine)
1989	Lancement de Dotarem®
1995	Lancement de Xenetix®
2004	Acquisition de Medex (fabrication d'injecteurs pour produits de contraste)
2008	Mise en place du programme Iseult, piloté par GUERBET pour l'imagerie médicale du futur

## 2) Chiffres clés

### a) Chiffre d'affaires

En milliers d'euros – Normes IFRS	2011	2010
<b>Chiffre d'affaires net consolidé</b>	<b>377 834</b>	<b>352 579</b>
<b>Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique</b>		
Europe	70,2%	72,0%
Hors Europe	29,8%	28,0%
<b>Ventilation du chiffre d'affaires par produits</b>		
Rayons X	51,1%	54,1%
IRM	39,0%	37,2%
Autres	9,9%	8,7%

### b) Principaux postes du bilan et du compte de résultat

En milliers d'euros – Normes IFRS	2011	2010
EBITDA <sup>1</sup>	42 670	37 030
Résultat opérationnel courant	22 551	11 219
Résultat net	14 427	5 880
Résultat net par action	4,73	1,93
Dividende par action	1,80 <sup>2</sup>	1,80
Capacité d'autofinancement	34 200	32 879
Capitaux propres	214 798	210 516
Endettement net <sup>3</sup>	100 039	89 680
Investissements	40 008	40 770
Dépenses de Recherche & Développement	42 431	38 435
Effectifs <sup>4</sup>	1 346	1 314

<sup>1</sup> Le calcul de l'EBITDA est détaillé en page 37 de ce document. Cette notion est également définie dans le glossaire des termes financiers à la page 136.

<sup>2</sup> Dividende proposé au vote de l'Assemblée Générale du 25 mai 2012.

<sup>3</sup> Le calcul de l'endettement net est détaillé en page 38 de ce document. Cette notion est également définie dans le glossaire des termes financiers en page 136.

<sup>4</sup> Effectifs moyens sur l'exercice.

### **3) Présentation des activités**

#### **a) Une activité consacrée aux produits de contraste**

GUERBET est un Groupe pharmaceutique spécialisé dans les produits de contraste pour l'imagerie médicale. Ces produits sont administrés chez l'homme à des fins diagnostiques pour évaluer l'origine et l'impact d'une maladie. Ils permettent d'orienter les choix thérapeutiques et/ou chirurgicaux les plus appropriés selon le profil du patient et les risques induits par l'évolution de la pathologie à court ou long terme.

Les produits de contraste ont des modes d'actions différents selon les techniques d'imagerie utilisées. Ils agissent comme réhausseurs de signal de rayons X ou de résonance magnétique, issus d'équipements lourds (Tomodensitométrie (Scanner), IRM) ou comme traceur radioactif pour les explorations en Médecine Nucléaire.

Les temps d'examen machine et d'exposition pour un patient sont très courts afin de limiter les risques dus aux rayonnements. Les informations diagnostiques sont acquises et stockées sous forme de données brutes informatiques. La valeur ajoutée d'un produit de contraste est donc de garantir l'acquisition du plus grand nombre d'informations utiles pendant son passage unique dans l'organisme, tout en garantissant l'absence d'interactions et d'effets secondaires.

La performance diagnostique recherchée par les radiologues et les cliniciens est donc directement liée à la « richesse » des informations obtenues par les propriétés de réhaussement du produit de contraste. Elle se traduit par une qualité d'images numérisées statiques ou dynamiques qui précisent les données anatomiques d'organes, la structure du réseau vasculaire artériel et veineux et les paramètres de flux sanguin et débit de perfusion.

Les produits de contraste sont assujettis aux mêmes contraintes réglementaires pharmaceutiques que les substances à visée thérapeutique. Leur développement et mise au point répondent donc aux mêmes exigences que les médicaments. Ils sont soumis à l'obtention d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Les niveaux d'investissements en amont de la commercialisation sont très élevés : ils intègrent les travaux de recherche et de validation du concept ainsi que les études cliniques visant à démontrer l'efficacité du réhaussement de signal et la tolérance du produit de contraste.

La performance diagnostique est un levier clé du processus décisionnel thérapeutique et chirurgical des cliniciens.

Elle a un impact direct sur la qualité de vie du patient. Elle permet de répondre aussi aux enjeux économiques d'optimisation des coûts de prise en charge pour la collectivité par un diagnostic plus précoce et un meilleur arbitrage des choix thérapeutiques adapté au profil du patient.

#### **b) La mission de GUERBET**

C'est dans ce contexte de performance diagnostique que GUERBET se positionne avec pour volonté de contribuer à l'amélioration de la prise en charge médicale et chirurgicale des patients.

GUERBET se donne comme mission de :

- contribuer au progrès du diagnostic des grandes pathologies et améliorer l'efficacité des stratégies thérapeutiques : cancers, maladies cardiovasculaires, inflammatoires et neuro-dégénératives ;
- mettre à disposition des professionnels de santé une gamme complète de produits de contraste et d'imagerie ainsi que des systèmes d'injection innovants et efficaces leur permettant de remplir leur mission dans les meilleures conditions pour leurs patients ;
- participer à la résolution des grands défis de santé publique au niveau mondial.

## c) Le marché des produits de contraste

Le marché des produits de contraste est dépendant de 3 paramètres :

- le taux d'équipements installés ;
- les pathologies pour lesquelles les examens avec injection d'un produit de contraste est indispensable pour confirmer un diagnostic ;
- les recommandations des pratiques et choix d'examens en pratique quotidienne selon les contraintes économiques nationales.

### **Le premier critère est un facteur limitant de la croissance du marché.**

On peut distinguer deux zones de développement selon le niveau d'installation du parc machine (machines IRM et scanners RX) :

- les pays à potentiel économique confirmé, pour lesquels le taux d'installation, souvent corrélé à un ratio par millions d'habitants, est déjà élevé. Les modalités de prise en charge des patients sont très codifiées par les instances de santé, tant pour garantir le bon usage que la maîtrise économique pour la collectivité. Pour ces pays, l'extension du parc machines annuel est faible voir nul ce qui se traduit par des volumes annuels et des données marchés stables qui n'évoluent que de 2% par an.
- les pays émergents avec une forte croissance du pouvoir d'achat. L'accès au soin est un enjeu véritable et l'augmentation du parc machines a un impact réel sur le nombre d'examens injectés avec un produit de contraste. La croissance du marché sur ces zones est à deux chiffres.

### **Les deux autres paramètres sont directement liés aux enjeux diagnostiques selon les pathologies concernées.**

75% des examens d'imagerie sont réalisés pour le bénéfice d'élimination de l'hypothèse et des conséquences d'une maladie grave. Lorsqu'une pathologie est identifiée, la précision des informations acquises par les images diagnostiques devient essentielle pour optimiser les chances de guérison et de survie d'un patient dans les meilleures conditions.

Chaque année, ce sont plus de 36 millions d'examens d'imagerie qui sont réalisés en Europe, dont 60% sont effectués par scanner RX, 16% par IRM et 24% par marquage radioactif (Médecine Nucléaire). Ces données traduisent l'importance des enjeux diagnostiques pour la prise en charge optimale des patients. Les pathologies graves telles que les maladies cardiovasculaires, cancers, les anomalies et troubles du cerveau représentent à elles seules 25 millions d'examens.

Nombres d'examens (en millions)	Rayons X	IRM	Médecine Nucléaire	Total
Oncologie	8,4	2,0	3,9	14,3
Cardiologie	4,7	0,6	2,2	7,5
Système Nerveux Central (SNC)	1,6	1,5	0,2	3,3
<b>Total</b>	<b>14,7</b>	<b>4,1</b>	<b>6,3</b>	<b>25,2</b>

Source : AMR 2009 – TOP 5 Europe

Remarque : Sur le marché spécialisé des produits de contraste, les bases de données marché AMR qui regroupent les pays majeurs sont réactualisées tous les 2 ans. Les dernières données acquises sont établies sur 2009.

**En Oncologie**, l'incidence des principaux cancers (poumon, sein, prostate, colorectal) est en augmentation constante. Près de 14 millions d'examens sont injectés avec des produits de contraste chaque année dans les cinq principaux pays d'Europe. Cette augmentation est liée à l'allongement de la durée de vie croisée avec les facteurs de risque reconnus (tabac, alimentation, stress et environnement...). Elle génère une hausse du nombre d'examens à des fins de diagnostic de plus en plus précoce, dans le but d'améliorer le pronostic vital du patient et sa survie dans les meilleures conditions de qualité de vie.

L'évolution de la prise en charge du cancer du sein (200 000 nouveaux cas par an) illustre parfaitement la place prise par les différentes modalités d'imagerie médicale : l'IRM joue un rôle essentiel dans le dépistage et/ou le suivi de la maladie.

Sur la base des données européennes, plus de 40 millions de femmes de plus de 50 ans devraient bénéficier d'un dépistage radiographique systématique. Cette démarche rend possible un diagnostic plus précoce qui change de façon significative la stratégie thérapeutique et permet une rémission de la maladie sans récurrence.

**En Cardiologie**, l'évaluation des troubles cardiovasculaires avec injection des produits de contraste est incontournable pour explorer les conséquences de pathologies graves sur des patients symptomatiques et/ou à facteurs de risques associés (obésité, diabète, hypercholestérolémie, stress, hypertension et tabac...). Plus de 8 millions d'examen sont effectués pour analyser l'état du réseau vasculaire (ex : rétrécissement du vaisseau lié à une plaque de cholestérol) et les conséquences sur le débit sanguin pour perfuser de façon suffisante les organes essentiels tels que le cœur (risque d'infarctus) et le cerveau (risque d'accident vasculaire cérébral).

La performance diagnostique permet de stratifier les patients selon leur profil de risques, la présence de signes cliniques ou non, afin de déterminer la démarche de prise en charge la plus appropriée (surveillance préventive, décision de choix de médicament seul ou associé et stratégie chirurgicale lourde ou interventionnelle).

Dans cette spécialité, la radiologie interventionnelle permet, grâce à l'injection de produit de contraste, de visualiser la zone du vaisseau sténosée sur laquelle il faut intervenir, d'accompagner le geste chirurgical et de contrôler immédiatement l'efficacité de la dilatation obtenue. Ce type d'intervention thérapeutique a remplacé dans de nombreux cas un geste chirurgical beaucoup plus invasif pour le patient et plus coûteux pour la collectivité (temps d'hospitalisation, modalités de suivi du patient).

**En Neurologie**, c'est par l'imagerie du Système Nerveux Central (SNC) que l'IRM a acquis ses lettres de noblesse en permettant pour la première fois de diagnostiquer des lésions invisibles au scanner rayons X. En complément des explorations des tumeurs cérébrales ou de la recherche de métastases d'un cancer primaire, les injections de produits de contraste en neurologie permettent l'exploration des maladies dégénératives telles que les maladies de Parkinson, la Sclérose en plaques et la maladie d'Alzheimer. La confirmation du diagnostic s'appuie sur les données d'imagerie IRM. Ces pathologies chroniques, pour lesquelles les médicaments disponibles sont encore insuffisants pour en stopper l'évolution, représentent un enjeu majeur de santé publique dû au vieillissement de la population, à l'allongement de sa durée de vie et de la prise en charge lourde de ces malades dépendants. Le dépistage plus précoce est une voie de recherche, tant au niveau des examens d'imagerie que de la recherche médicale.

## d) Les produits GUERBET

La croissance de GUERBET s'appuie principalement sur 3 produits majeurs de la gamme : Dotarem® (IRM), Xenetix® (RX) et Lipiodol®, grâce à un intérêt renouvelé aux Etats-Unis pour ce dernier.

**Dotarem®**, produit de contraste non-spécifique à base de gadolinium pour l'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM), est depuis 2010 le premier produit de GUERBET en chiffre d'affaires et leader en volume sur le marché européen. Ses caractéristiques physico-chimiques (il est le seul produit macrocyclique ionique disponible) et son profil de sécurité optimale en font le produit de référence en IRM. Dotarem® est utilisé pour l'exploration de nombreuses pathologies, en particulier celles du système nerveux central, abdominales, ostéo-articulaires et vasculaires.

Commercialisé en 1989, Dotarem® a acquis sa position de leader en 2006 lorsque l'apparition d'effets indésirables graves ont été observés avec injection de produits de contraste IRM. La Fibrose Systémique Néphrogénique (NSF en anglais - *Nephrogenic Systemic Fibrosis*) est une maladie potentiellement mortelle, consécutive à l'utilisation des agents de contraste à base de gadolinium chez certains patients atteints d'insuffisance rénale sévère. Les Autorités de Santé européennes ont réparti Dotarem® et ses concurrents en 3 classes de risque d'apparition de cette maladie (risque élevé, risque intermédiaire, risque faible). Elles ont émis, selon la classe, différentes recommandations en matière de précaution d'utilisation, et contre-indiqué les produits à haut risque dans certaines populations.

Dotarem® a été identifié comme produit à risque faible. Cette décision a permis une forte croissance de Dotarem®. Il est désormais leader en Europe avec une part de marché de plus de 45%, et ouvre les perspectives de croissance des autres marchés internationaux dans lesquels il est ou pourrait être commercialisé.

C'est dans cette perspective que GUERBET souhaite lancer ce produit sur le marché américain.

**Xenetix®**, pour l'imagerie par Rayons X (RX), est un produit iodé de basse osmolalité dit de 2ème génération ou LOCM (Low Osmolar Contrast Medium) non-ionique. Il a été mis sur le marché en 1995 et connaît une croissance régulière en volume et en chiffre d'affaires depuis cette date.

Xenetix®, initialement présenté en flacon, bénéficie aussi d'un conditionnement en poche de polypropylène depuis 2006 (Xenetix® in ScanBag®) avec des lancements séquentiels sur les principaux marchés européens. Ce conditionnement original et innovant permet de garder les qualités de Xenetix® tout en simplifiant les procédures d'utilisation et en apportant un progrès notable dans la gestion des déchets. Ce conditionnement est une des réponses de GUERBET à la problématique de plus en plus importante du développement durable.

Xenetix® existe sous la forme de deux concentrations en iode, 300 et 350 mg d'iode/mL. Il est classiquement admis que la concentration de 350 mg/mL est préférentiellement utilisée dans les pathologies cardiovasculaires ; la concentration 300 mg/mL étant utilisée pour l'exploration des pathologies parenchymateuses (par exemple, hépatiques et rénales). D'une manière générale, les produits LOCM présentent une meilleure tolérance que les produits de 1ère génération ou HOCM (High Osmolar Contrast Medium) et un confort accru lors de l'injection pour le patient.

**Lipiodol®** est à ce jour la seule huile iodée pour l'imagerie par Rayons X (RX). Découvert par Marcel GUERBET en 1901, Lipiodol® est à l'origine de l'entreprise. D'abord utilisé en thérapeutique, il devient le premier produit de contraste iodé injecté chez l'homme en 1921. En endocrinologie, Lipiodol®, sous forme de capsule molle, est mondialement utilisé dans la prévention et le traitement de la déficience en iode chez l'adulte et l'enfant. En imagerie, après avoir été indiqué en lymphographie (technique désormais abandonnée), Lipiodol® est aujourd'hui un produit essentiellement utilisé en radiologie interventionnelle dans l'embolisation de tumeurs malignes (cancers primitifs du foie ou métastases hépatiques) ou bénignes (malformations artério-veineuses). A ce titre, Lipiodol® bénéficie d'une autorisation temporaire d'importation aux Etats-Unis afin de répondre à la demande des autorités (FDA), des radiologues interventionnels et des patients. Par ailleurs, dans l'exploration de l'infertilité féminine, Lipiodol® a mis en évidence des propriétés thérapeutiques, suite à la réalisation d'examens d'imagerie (retour de fertilité après hystérosalpingographie).

D'autres gammes de produits complètent l'offre GUERBET afin de répondre au mieux aux différents besoins des professionnels de santé :

**Hexabrix®** est à ce jour le seul produit RX LOCM ionique disponible sur le marché. Ce produit a des propriétés physico-chimiques particulières qui lui confèrent une bonne tolérance rénale et préviennent le risque de thrombose artérielle. C'est une molécule de choix pour les radiologues et cardiologues interventionnels ainsi que les chirurgiens vasculaires pour les explorations cardio-vasculaires.

**Telebrix®**, produit RX, appartient à la classe des HOCM (développée avant les LOCM et progressivement remplacée par ces derniers, notamment dans la pratique du scanner). En raison de sa très bonne acceptabilité, Telebrix® continue à être utilisé dans un certain nombre de pays. Il garde aussi des indications privilégiées, grâce à sa forme buvable, Telebrix® Gastro®, particulièrement utile à l'exploration des pathologies digestives, et en particulier dans le dépistage du cancer colorectal avec la coloscopie virtuelle. Cet examen est désormais officiellement reconnu comme utile chez un certain nombre de patients (recommandation de l'Haute Autorité de Santé de février 2010).

**Optiray®/Optiject®**, produit RX LOCM non ionique, est commercialisé par GUERBET sous licence Covidien en France, Belgique et Suisse. Optiject® est la forme d'Optiray® conditionnée en seringue pré-remplie. En complément, GUERBET commercialise la gamme d'injecteurs et de dispositifs médicaux du Groupe Covidien sur le même périmètre géographique.

**Oxilan®**, produit RX LOCM non ionique, a rejoint la gamme de produits de contraste RX du Groupe depuis février 2002 dans le cadre d'un accord signé avec la société nord-américaine COOK. Depuis cette date, Oxilan® est commercialisé en direct aux Etats Unis et au Japon sous la marque Imagenil® par la société Terumo, distributeur exclusif des produits GUERBET au Japon depuis octobre 2005.

**Artirem®**, produit IRM spécifique des explorations ostéo-articulaires, a été lancé avec succès dans les principaux pays européens. C'est le premier produit proposé dans ces pathologies par injection locale (intra-articulaire). Artirem® permet à GUERBET d'élargir et de différencier son offre IRM.

## **MEDECINE NUCLÉAIRE**

Guerbet commercialise, depuis 2010, les produits de Médecine Nucléaire suivants en Allemagne et au Royaume-Uni :

- **Draxmibi® (Sestamibi)**, pour l'imagerie de perfusion myocardique,
- **Medronate Draximage™ (MDP)**, pour la scintigraphie osseuse,
- **Macrosalb Draximage™ (MAA)**, pour l'imagerie de perfusion pulmonaire.

Le contrat de fourniture, établi avec la société canadienne Jubilant Draximage Inc, a été rompu début 2012 par GUERBET compte tenu du caractère générique des produits considérés et donc de leur peu d'avantages concurrentiels.

Par ailleurs, GUERBET étudie d'autres orientations sur ce marché de la Médecine Nucléaire, qui représente un enjeu important dans le domaine de l'imagerie médicale. Les projets collaboratifs Gallimed et IMakinib® dans lesquels la Recherche & Développement du Groupe GUERBET est engagée vont dans ce sens.

## **AUTRES PRODUITS DE SERVICES**

La maîtrise des vitesses et des volumes d'injection des produits de contraste rayons conditionnent le recueil des données clés du diagnostic pour s'adapter aux temps d'acquisitions nécessaires des différents scanners. Ces protocoles d'injection nécessitent une automatisation qui s'effectue par le biais d'un injecteur programmable déclenché à distance ou à proximité du patient définis par les besoins d'exploration de la pathologie. Il est raccordé au patient par les tubulures adaptées, répondant aux exigences de sécurité d'utilisation et de stérilité (consommables).

Medex, société rachetée par le Groupe GUERBET à la fin de l'année 2004 commercialise une gamme de matériel médical qui inclut des injecteurs pour le scanner RX ainsi que les produits consommables associés.

Un injecteur spécifique scanner rayons X a été développé (**SBI 5002-CT®**) pour permettre une utilisation exclusive de poches souples ScanBag® de Xenetix®. Ce développement permet de construire une offre de service globale pour un centre de radiologie en créant une synergie avec le produit de contraste, les modalités d'administration du produit, et les dispositifs médicaux adaptés au patient et à l'injecteur. Son déploiement commercial progressif en Europe va permettre à GUERBET et Medex de concilier utilité clinique, bénéfice patient et développement durable.

## 4) Activité industrielle, investissements et Recherche & Développement

### a) Activité industrielle

Le Groupe dispose d'un outil industriel important :

- en chimie, pour réaliser la fabrication chimique des intermédiaires et des principes actifs en utilisant des procédés complexes ;
- en pharmacie, pour assurer la production des produits finis pharmaceutiques sous forme de solutions injectables stériles.

L'activité industrielle du groupe est concentrée autour de quatre sites :

- Lanester : c'est la principale usine chimique du Groupe, construite il y a bientôt trente ans dans laquelle le Groupe a recentré ses investissements chimiques pour les rayons X ;
- Marans (à proximité de La Rochelle) : implantation de l'usine de chimie fine de la filiale Simafex qui, outre ses ventes aux tiers, fournit au Groupe le principe actif de Dotarem<sup>®</sup>, un intermédiaire clé de Xenetix<sup>®</sup> et le principe actif du Lipiodol<sup>®</sup> ;
- Aulnay-sous-bois : c'est la principale usine pharmaceutique du Groupe, spécialisée dans les flacons pour produits injectables ;
- Rio de Janeiro (Brésil) : cette unité de production pharmaceutique approvisionne le marché sud-américain. Elle est spécialisée dans la fabrication de flacons injectables.

### b) Investissements

En chimie, les installations industrielles nécessitent de fortes capacités et sont indispensables pour répondre aux spécificités et à l'importance des volumes des produits de contraste iodés pour l'imagerie Rayons X. Comparés aux produits de contraste IRM, les produits de contraste iodés sont caractérisés par des quantités et des capacités de production importantes en principe actif et en intermédiaires de synthèse.

L'outil de production pharmaceutique doit de son côté répondre à la nécessité d'augmenter les capacités, d'améliorer la productivité et de satisfaire aux niveaux d'exigence de qualité internationaux de fabrication des produits pharmaceutiques injectables. A ce titre, des investissements importants sont en cours pour s'adapter aux exigences de la Food and Drug Administration (FDA) en vue de la commercialisation de Dotarem<sup>®</sup> aux Etats-Unis.

GUERBET, comme ses concurrents, s'est doté de capacités de production importantes et continue à réaliser des efforts d'investissements conséquents pour assurer son développement. La politique d'investissements vise à sécuriser les approvisionnements du Groupe dans des conditions optimales de productivité et de temps de cycle de production pour améliorer les prix de revient et optimiser les stocks. L'exigence qualité, le renforcement de la sécurité et le respect de l'environnement font partie intégrante de cette politique.

Concernant le pôle chimie, des investissements sont en cours sur les deux sites de Lanester et de Simafex. Ils concernent à la fois des investissements d'augmentation de capacité, d'amélioration environnementale, de maîtrise et de prévention des risques industriels. Sur le site de Lanester, les investissements de capacité sont finalisés sur le Xenetix<sup>®</sup>. Les investissements sur le site de Simafex à Marans concernent l'augmentation de capacité des produits de contraste pour IRM et du principe actif du Lipiodol<sup>®</sup> ainsi que la réalisation des premières phases d'amélioration environnementale et de renforcement des moyens de protection et de prévention du risque incendie. Les capacités de production chimie en IRM, en particulier pour Dotarem<sup>®</sup>, seront multipliées par trois d'ici à la fin de l'année 2012. La rénovation complète d'un atelier dédié pour assurer la production du principe actif Lipiodol<sup>®</sup> est totalement opérationnelle depuis cette année.

Concernant le pôle Pharmacie, un investissement d'une nouvelle unité de remplissage destinée à la fabrication de solutions injectables sous forme de flacons ou de poches est en cours de réalisation à Aulnay. Les bâtiments et l'installation des utilités sont terminés et les premières validations des lignes de remplissage flacons et poches sont prévues en 2012.

Concernant l'usine de Rio de Janeiro, des investissements de renouvellement d'équipements ont été réalisés en 2010 et sont désormais opérationnels. Ils concernent principalement la mise en place d'un tunnel de dépyrogénéation.

En 2011 a démarré un nouvel investissement pour le remplacement de la ligne Flacons. Il sera opérationnel à l'été 2012.

En 2012 il est prévu de démarrer un investissement pour les aménagements du laboratoire de contrôle afin de le mettre aux standards qualité internationaux. Les nouveaux locaux seront opérationnels en 2013.

Enfin, les investissements débutés en 2009 sur le site logistique de Gonesse sont maintenant achevés. Ils permettent d'accompagner la croissance des ventes.

## c) Recherche & Développement

### ▪ Objectifs de la R&D

La Recherche & Développement GUERBET a axé ses travaux sur les pathologies majeures où le diagnostic initial et le suivi de l'efficacité des traitements peuvent être améliorés par l'usage de produits de contraste adaptés :

- pathologies tumorales (cancers du cerveau, du sein, de la prostate, du côlon, métastases...);
- pathologies cardiovasculaires et athéroscléroseuses (infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux et pathologies...);
- maladies inflammatoires et neurodégénératives (maladie d'Alzheimer, sclérose en plaque...).

Les enquêtes menées par GUERBET depuis plusieurs années auprès de médecins spécialistes (neurologues, cardiologues, oncologues, gastro-entérologues...) ont permis d'identifier les besoins des patients.

Les praticiens visent à ce que les produits deviennent des aides à la prévention et permettent de détecter la maladie, voire les alertent plus précocement sur l'évolution des anomalies identifiées. Cette aide au pronostic et au suivi est au cœur des travaux de recherche menés par GUERBET. Elle peut influencer sur l'orientation du traitement, limiter les actes de chirurgie ou sauver la vie de certains patients.

Ainsi, les équipes de R&D travaillent au développement d'une **imagerie fonctionnelle** capable de jouer le rôle de marqueur d'anomalies biologiques avant le développement de la maladie. Ceci est à rapprocher de ce qu'on appelle l'**imagerie moléculaire** qui cherche à participer à une médecine plus personnalisée. Au stade de la prévention, l'enjeu est d'identifier les populations à risque pour mieux les suivre. Au stade de la maladie, il s'agit de mettre en évidence la cause exacte responsable de l'apparition des maladies, ce qui permettra le choix d'un meilleur traitement plus adapté à la personne, ainsi qu'une évaluation plus rapide de l'efficacité des traitements mis en œuvre et de l'apparition éventuelle de récurrences.

### ▪ Produits en cours de développement

GUERBET se focalise actuellement sur le développement d'une nouvelle entité chimique (ou NCE pour New Chemical Entities) à base de gadolinium destinée à l'IRM. Ce produit particulièrement efficace est adapté aux champs magnétiques élevés. L'évaluation du profil préclinique de sécurité est en cours.

Un nouvel injecteur est en cours de développement par Medex pour permettre de nouvelles fonctionnalités d'utilisation pour les injections complexes en scanners.

Deux NCE sont également en cours d'investigation afin de positionner leurs valeurs médicales :

- le **P03246** est le premier produit de Médecine Nucléaire (PET) conçu et développé par GUERBET. Son indication est le diagnostic des cancers de l'ovaire. Les études chez l'animal pour préparer le lancement d'une étude clinique ont été concluantes. Le produit a été synthétisé selon des conditions cGMP (current Good Manufacturing Practices) adaptées à l'injection chez des patientes. Une étude clinique de phase 0 a démarré afin de tester l'efficacité diagnostique du produit en clinique sur un petit nombre de patientes.

- le **P904** en IRM est un produit à base de nanoparticules d'oxyde de fer destiné aux pathologies inflammatoires et dégénératives. Les études précliniques réalisées montrent la bonne tolérance du produit à dose élevée chez l'animal. Elles ont ouvert la voie à la réalisation d'études cliniques chez l'homme (dossier IMPD et lot cGMP disponibles). Des études d'imagerie translationnelle chez l'animal sont en cours pour préciser le positionnement de ce produit dont notamment son utilisation dans le cadre de la prise en charge individualisée de certaines pathologies inflammatoires.

#### ▪ Amélioration des procédés actuels

Un programme d'optimisation des procédés afin de limiter l'impact sur l'environnement et de limiter les coûts de production est en cours. Il permet de réduire les consommations de matières premières en augmentant les rendements chimiques et de limiter la consommation en effluents ainsi que les rejets.

#### ▪ Dépenses R&D

Le tableau ci-dessous présente les dépenses engagées par le Groupe GUERBET en matière de Recherche & Développement sur les deux derniers exercices.

	2011	2010	Variation
Dépenses de R&D (en milliers d'euros)	42 431	38 435	+10,4%
Dépenses de R&D (en % du chiffre d'affaires)	11,2%	10,9%	

#### ▪ Partenariats de recherche en réseaux

Afin de répondre aux objectifs de Recherche et Développement, GUERBET accélère l'innovation en s'appuyant sur un travail de recherche en réseaux. Ce mode de fonctionnement ouvert vers l'extérieur lui permet de bénéficier des expertises scientifiques mondiales les plus pointues. L'imagerie médicale est un domaine éminemment multidisciplinaire où des compétences en chimie, physique, informatique, traitement d'image, électronique, biologie et médecine sont nécessaires. La recherche GUERBET intègre ainsi le travail collaboratif comme un facteur essentiel de succès.

Plusieurs programmes de recherche en réseaux sont menés de front. Le plus important d'entre eux est le projet franco-allemand **Iseult – Inumac**, cofinancé par OSEO innovation en France et le Bundesministerium Für Bildung und Forschung (BmBF) en Allemagne. Il vise à faire progresser l'IRM en utilisant de très hauts champs magnétiques. Les bénéfices attendus de ces nouvelles technologies sont de passer d'une imagerie anatomique à une imagerie moléculaire qui permettra l'appréhension détaillée de phénomènes physiopathologiques qui échappent aujourd'hui aux médecins et apportera des bénéfices à la détection et au suivi et au traitement de pathologies majeures. Les indications cliniques étudiées incluront ainsi les tumeurs cérébrales, les accidents vasculaires cérébraux et la maladie d'Alzheimer.

Le programme regroupe des acteurs de l'ensemble de la chaîne R&D et industrielle de l'IRM :

- GUERBET, chef de file de la partie française et fabricant d'agents de contraste ;
- Siemens Medical Solution, chef de file allemand et fabricant de systèmes IRM ;
- la société Bruker Biospin, spécialisée dans l'instrumentation et les composants IRM ;
- des équipes académiques de Neurospin ;
- les centres d'IRM à haut champ magnétique du CEA installé à Saclay, et de l'Université de Fribourg, hautement qualifiée dans l'imagerie médicale.

En parallèle des applications aux agents de contraste, le projet **Iseult – Inumac** aboutira à la construction d'une machine IRM corps entier à très haut champ (11,7 teslas) pour générer des images très précises et étudier de nouvelles applications d'imagerie. Les équipes de Siemens, de Bruker et de l'Université de Fribourg travailleront également sur la mise au point de nouvelles procédures d'imagerie moléculaire à haut champ magnétique.

GUERBET développe également sa R&D en Médecine Nucléaire à travers deux projets collaboratifs cofinancés par OSEO Innovation : **Gallimed** et **IMakinib**®.

**IMakinib**® vise à améliorer les traitements en oncologie en développant de nouveaux radiotraceurs d'imagerie spécifiques. Les radiotraceurs sont des molécules de diagnostic, qui, marquées par un fluor radioactif (F18), permettent de réaliser une image par le biais d'un scanner pour suivre la réponse des

patients aux traitements anti-tumoraux. De plus, ils donnent une localisation précise de la tumeur et de ses éventuelles métastases. GUERBET est accompagné d'Oncodesign, PME dijonnaise et chef de file du projet, ainsi que d'Ariana Pharmaceuticals, PME parisienne spécialisée dans l'analyse des données.

**IMakinib**<sup>®</sup> est cofinancé par OSEO innovation dans le cadre du programme Innovation Stratégique Industrielle (ISI), qui favorise l'émergence de nouveaux champions européens ou mondiaux.

**Gallimed** est un projet collaboratif de recherche mené par GUERBET en étroite collaboration avec la société canadienne MDS Nordion et Cyceron, le centre de recherche français en imagerie isotopique in vivo situé à Caen. Gallimed vise à mettre au point un nouveau radiotracteur d'imagerie Tomographie par Emission de Positons (TEP) ciblant spécifiquement un récepteur biologique surexprimé dans de nombreux cancers et métastases, en particulier dans les tumeurs de la moelle osseuse, des poumons et du foie. Gallimed a reçu le label européen Eurêka.

Par ailleurs, GUERBET participe à un projet du 7<sup>ème</sup> Programme-Cadre pour la Recherche et le Développement (PCRD) mis en place par la Commission Européenne. Il s'agit de **NAD** (Nanoparticles for the therapy and diagnosis of Alzheimer's Disease) qui consiste au développement de nanoparticules permettant le ciblage de différentes formes d'agrégats et plaques bêta-amyloïde, à des fins diagnostiques et pronostiques de la maladie d'Alzheimer.

GUERBET est également membre du Pôle de Compétitivité mondial **Medicen Paris Region**, qui regroupe les principaux acteurs de l'innovation biomédicale en Ile-de-France. De cet environnement stimulant ont émergé notamment des projets collaboratifs.

## 5) Organisation du Groupe au 31 décembre 2011

### a) Comité Exécutif et Conseil de Direction

#### ▪ Comité Exécutif

Yves L'EPINE – *Directeur Général*

---

Marie-Christine GARNIER – *Directeur QSE - Directeur Général Délégué & Pharmacien Responsable*

---

Bruno BONNEMAIN – *Directeur Supply Chain*

---

Claire COROT – *Directeur de la Recherche*

---

Pierre COURTEILLE – *Directeur des Ventes*

---

Jean-François LE MARTRET – *Directeur Administratif et Financier*

---

Pascal MAILLIART – *Directeur des Ressources Humaines*

---

#### ▪ Conseil de Direction

Yves L'EPINE – *Directeur Général*

---

Marie-Christine GARNIER – *Directeur QSE - Directeur Général Délégué & Pharmacien Responsable*

---

Bruno BONNEMAIN – *Directeur Supply Chain*

---

Philippe BARTHELET – *Directeur Business Development*

---

Virginie BECK – *Directeur Projets Stratégiques et Information*

---

Claire COROT – *Directeur de la Recherche*

---

Pierre COURTEILLE – *Directeur des Ventes*

---

Anne-Laure DELASALLE – *Directeur de la Communication*

---

Pierre DESCHE – *Directeur des Affaires Médicales et Réglementaires*

---

Frédéric DUCHET – *Directeur des Systèmes d'Information*

---

Henri-François GREGY – *Directeur Pharmacie*

---

Alain LE JEUNE – *Directeur Medex*

---

Jean-François LE MARTRET – *Directeur Administratif et Financier*

---

Pascal MAILLIART – *Directeur des Ressources Humaines*

---

Antoine MAZRAANI – *Directeur Europe*

---

Dominique MEYER – *Directeur Chimie*

---

Elena PUNTORIERI – *Directeur des Achats*

---

### b) Conseil d'Administration

Jean-Jacques BERTRAND – *Président du Conseil d'Administration (administrateur indépendant)*

---

Marion BARBIER

---

Jacques BIOT – *administrateur indépendant*

---

Vincent DAGOMMER

---

Olivier GUERBET

---

Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH – *administrateur indépendant*

---

Christian LOUVET

---

### c) Une présence internationale

Région	Pays	Société	% détention
Europe	France	GUERBET	N/A
		Simafex	100,00%
		Medex	60,00% <sup>1</sup>
	Allemagne	GUERBET GmbH	100,00%
	Autriche	GUERBET Austria	100,00%
	Belgique	GUERBET NV	99,78%
	Espagne	GUERBET Laboratorios Farmaceuticos	100,00%
	Italie	GUERBET Spa	99,90%
	Pays-Bas	GUERBET NLBV	100,00%
	Portugal	A. Martins & Fernandes	100,00%
	Royaume-Uni	GUERBET Laboratories	100,00%
	Suisse	GUERBET A.G.	100,00%
	Turquie	GUERBET A.S.	99,99%
Amériques	Brésil	GUERBET Produtos Radiologicos	99,99%
	Mexique	GUERBET Mexicana	99,98%
	Etats-Unis	GUERBET LLC	100,00%
Asie	Hong Kong	GUERBET Asia Pacific	100,00%
	Corée du Sud	GUERBET Korea	100,00%
	Taiwan	GUERBET Taiwan	100,00%
	Japon	GUERBET Japan KK	100,00%

### d) Propriété immobilière – liste des établissements industriels

Etablissement	Adresse	Activité
Aulnay-sous-Bois	16/24 rue Jean Chaptal 93600 Aulnay-sous-Bois	Principal site de production pharmaceutique Laboratoires de recherche
Gonesse	16-18 rue Gay-Lussac Zone Industrielle de Gonesse 95500 Gonesse	Centre de distribution
Lanester	705 rue Denis Papin 56607 Lanester	Principale usine chimique
Marans (Simafex)	16 rue des Fours-à-Chaux 17320 Marans	Chimie fine
Rio de Janeiro	Rua André Rocha 3000 – Jacarepagua CEP 22710 – 561 Rio de Janeiro Brésil	Second site de production pharmaceutique

<sup>1</sup> La part minoritaire fait l'objet d'un engagement de rachat par GUERBET et Medex est consolidé à 100%.

## e) Distribution

Le Groupe commercialise ses produits de plusieurs façons :

- en direct par son organisation commerciale ;
- par des licenciés ;
- par des distributeurs.

### ▪ Implantations directes

La politique du Groupe a été d'étendre progressivement son réseau de filiales de commercialisation. Il est en effet déterminant d'être implanté dans les principaux territoires pour construire une relation client forte et pérenne. Le Groupe est implanté directement en Europe, en Asie, en Amérique du Nord et en Amérique Latine.

### ▪ Accords de licence

Selon les termes de ce type d'accord généralement de longue durée (10 ans ou plus), le licencié assure tout ou partie du développement pharmaceutique, la fabrication pharmaceutique et la commercialisation du produit sur le territoire concédé.

Actuellement, GUERBET commercialise Hexabrix<sup>®</sup> aux Etats-Unis via une licence consentie à Covidien mais également en direct à travers sa filiale GUERBET LLC.

### ▪ Typologie des clients

La structure des clients locaux de GUERBET sur chacun des marchés nationaux, hors bien sûr distributeurs et licenciés, est variable d'un pays à l'autre. Néanmoins il existe deux points communs pour la majorité des pays :

- une part très significative des ventes est réalisée auprès des hôpitaux, cliniques, centres de radiologie ou de centrales d'achats. Ce type de ventes donne lieu dans la très grande majorité des cas à des marchés négociés ou à des appels d'offres,
- une deuxième grande catégorie de clients est constituée par les grossistes répartiteurs qui eux-mêmes alimentent les pharmacies.

### ▪ Accords de distribution

Pour les marchés non couverts par une implantation directe ou un accord de licence GUERBET traite avec des distributeurs. Les principaux couvrent la Scandinavie, l'Europe de l'Est, la Grèce, l'Afrique et le Moyen Orient, certains pays d'Amérique du sud, d'Asie et d'Océanie. La durée de la plupart des contrats de distribution est de 3 ans.

# GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

## 1) Le Conseil d'Administration

### a) Membres du Conseil d'Administration

Administrateurs	Autres mandats et fonctions
<p><b>Jean-Jacques BERTRAND</b></p> <p><i>Président du Conseil d'Administration et à la suite du décès de Monsieur Bernard MASSIOT</i></p> <p><i>Directeur Général jusqu'au 23 novembre 2011</i></p> <p>Administrateur indépendant</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p><u>Expiration du mandat : Assemblée Générale 2016</u></p>	<p>Président du Conseil d'Administration de NEOVACS (société de biotechnologie)</p> <p>Administrateur de la Fondation pour la Recherche Médicale</p> <p>Président d'honneur du LEEM</p> <p>-----</p> <p>Diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC Paris), Monsieur Jean-Jacques BERTRAND a occupé depuis 1965 différentes fonctions au sein de sociétés de l'industrie pharmaceutique et plus particulièrement les fonctions de direction suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur Général des Opérations pharmaceutiques de Rhône-Poulenc Santé en France en 1985 ;</li> <li>- Directeur Général de Rhône-Poulenc Rorer en 1990 ;</li> <li>- Président Directeur Général de Pasteur Mérieux Connaught (Aventis Pasteur en 2000) de 1994 jusqu'à fin 2002 ;</li> <li>- Membre du Comité Exécutif de Rhône-Poulenc en 1999 et Directeur Général délégué d'Aventis Pharma.</li> </ul> <p>Monsieur Jean-Jacques BERTRAND a été successivement élu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre du Conseil de Surveillance de GUERBET le 25 mai 2002 ;</li> <li>- Vice-Président du Conseil de Surveillance de GUERBET le 15 novembre 2002 ;</li> <li>- Président du Conseil de Surveillance de GUERBET le 19 mai 2006, mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010 ;</li> <li>- Président du Conseil d'Administration le 21 mai 2010.</li> </ul> <p>-----</p> <p>Monsieur Jean-Jacques BERTRAND est coauteur avec le Professeur Pierre SALIOU de l'ouvrage « Les sentinelles de la vie » sur le monde des vaccins chez ALBIN MICHEL.</p>
<p><b>M. Bernard MASSIOT</b></p> <p><i>Directeur Général</i></p> <p>Administrateur membre du pacte d'actionnaires GUERBET</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p><u>Fin du mandat intervenue le 29 mai 2011</u></p>	<p>Monsieur Bernard MASSIOT a exercé les fonctions de Directeur Général et d'administrateur de GUERBET du 21 mai 2010, jusqu'à son décès survenu le 29 mai 2011.</p>

Administrateurs	Autres mandats et fonctions
<p><b>Marion BARBIER</b></p> <p>Administrateur membre du pacte d'actionnaires GUERBET</p> <p>Nomination le 27 juillet 2011</p> <p><u>Expiration du mandat : Assemblée Générale 2017</u></p>	<p>Diplômée de l'Université Panthéon-Sorbonne en Droit International et inscrite au barreau de Paris, Madame Marion BARBIER a été avocate de 1984 à 2000 au sein du Cabinet Jeantet &amp; Associés et a rejoint le Cabinet Bird &amp; Bird en tant qu'associée en Janvier 2000 lors de son ouverture.</p>
<p><b>Philippe BIJU-DUVAL</b></p> <p>Administrateur membre du pacte d'actionnaires GUERBET</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p><u>Fin du mandat intervenue le 27 mai 2011</u></p>	<p>Diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration.</p> <p>Monsieur Philippe BIJU-DUVAL a été élu membre du Conseil de Surveillance de GUERBET le 18 mai 2006, mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010.</p>
<p><b>Jacques BIOT</b></p> <p>Administrateur indépendant</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p><u>Expiration du mandat : Assemblée Générale 2016</u></p>	<p>Président Directeur Général JNB – Développement SA Président du Conseil d'Administration de l'Ecole des Mines d'Alès Membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Rein</p> <p style="text-align: center;">-----</p> <p>Ancien élève de l'Ecole Polytechnique (1971), membre du Corps des Mines, Monsieur Jacques BIOT a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- occupé le poste de Conseiller Technique, chargé de l'industrie et de la technologie, au cabinet du Premier Ministre ;</li> <li>- été membre des Comités de Direction des sociétés Roussel-Uclaf et Pasteur-Mérieux Sérums et Vaccins.</li> </ul> <p>Monsieur Jacques BIOT a fondé en 1992 JNB-Développement (JNBD), dont il est Président Directeur Général, société de consultants experts dans le domaine de la Santé proposant aux divers acteurs de la Santé une aide et un soutien dans leur réflexion stratégique ainsi que des services opérationnels.</p> <p>Monsieur Jacques BIOT a été élu membre du Conseil de Surveillance de GUERBET le 25 mai 2002, mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010.</p> <p style="text-align: center;">-----</p> <p>Monsieur Jacques BIOT est auteur et coauteur de plusieurs rapports et études portant dans le domaine de la Santé. :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport BIOT Dangoumau sur l'avenir de l'industrie pharmaceutique française, rédigé à la demande des Ministres de la Santé, de l'Industrie et de la Recherche (1989) ;</li> <li>- Rapport sur la réorganisation du dispositif français de fractionnement des dérivés plasmatiques, rédigé à la demande du Ministre de la Santé (1992) ;</li> <li>- L'industrie française des dispositifs médicaux : état des lieux, perspectives et propositions. Rapport rédigé à la demande du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (juillet 2001)</li> <li>- L'impact des biotechnologies sur la R&amp;D pharmaceutique, La Jaune et la Rouge, numéro spécial biotechnologie, décembre 2003 ;</li> <li>- BIOT J., Fasano C., Dos Santos C. D'orthoclone au dénosumab : l'expansion des anticorps monoclonaux à des fins thérapeutiques. Médecines Sciences, n° 12, vol. 25, décembre 2009; 1177-82.</li> </ul>

Administrateur	Autres mandats et fonctions
<p><b>Jacky BOUDEVILLE</b></p> <p>Administrateur indépendant</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p><u>Fin du mandat intervenue le 1<sup>er</sup> mars 2011</u></p>	<p>Professeur à l'E.S.C.P.-E.A.P. (Enseignement supérieur de gestion de la C.C.I.P.)</p> <p>Membre du Collège Recherche de l'Institut Français des Administrateurs.</p> <p>Monsieur Jacky BOUDEVILLE a été successivement élu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur de GUERBET le 7 juin 1986 ;</li> <li>- Membre du Conseil de Surveillance le 27 octobre 2001, mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010.</li> </ul>
<p><b>Vincent DAGOMMER</b></p> <p>Administrateur membre du pacte d'actionnaires GUERBET</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p><u>Expiration du mandat : Assemblée Générale 2016</u></p>	<p>Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris, Monsieur Vincent DAGOMMER a, depuis 1990, début de son parcours professionnel, occupé diverses responsabilités de contrôle de gestion principalement au sein de grands groupes de l'Industrie pharmaceutique en France, au Brésil et en Suisse.</p> <p>Depuis 2011, Monsieur Vincent DAGOMMER est responsable Accords et Licences en charge des désinvestissements au sein de Novartis Consumer Health à Nyon (Suisse).</p>
<p><b>Olivier GUERBET</b></p> <p>Administrateur membre du pacte d'actionnaires GUERBET</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p><u>Expiration du mandat : Assemblée Générale 2016</u></p>	<p>Cadre dirigeant au sein de SAS KEOSYS Gérant de SARL ADS</p> <p style="text-align: center;">-----</p> <p>Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion, Monsieur Olivier GUERBET a suivi l'Advanced Management Program INSEAD.</p> <p>Monsieur Olivier GUERBET a occupé des fonctions vente-marketing d'instruments biomédicaux aux Etats-Unis, en France au sein de multinationales américaines. En 1993, il rejoint le groupe éponyme et, pendant neuf années, successivement, crée la filiale turque, repositionne l'activité biomédicale et dirige la filiale de chimie fine. En 2001, il privilégie un projet entrepreneurial et rejoint le Conseil d'Administration. Il détient une petite entreprise spécialisée dans l'aquaculture marine et s'intéresse au développement des entreprises de taille intermédiaire (E.T.I.) ou des P.M.E. ayant le potentiel de le devenir.</p> <p>Monsieur Olivier GUERBET a été successivement élu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur de GUERBET le 19 mai 2001 ;</li> <li>- Membre du Conseil de Surveillance le 27 octobre 2001, mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010.</li> </ul>
<p><b>Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH</b></p> <p>Nomination le 27 mai 2011</p> <p><u>Expiration du mandat : Assemblée Générale 2017</u></p>	<p>Diplômée de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC Paris), Madame Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH a occupé pendant 10 ans différentes fonctions au sein de sociétés de l'industrie pharmaceutique et participé pendant 17 ans à la création, le développement et la vente de start-up dans le secteur de la cosmétique (IRIS, LANATECH, SIRICIE).</p> <p>Depuis 2003 Madame Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH est consultante dans le secteur de la cosmétique.</p> <p>Madame Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH a été nommée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur de GUERBET le 27 mai 2011.</li> </ul> <p style="text-align: center;">-----</p> <p>Madame Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH est membre de l'Institut Français des Administrateurs depuis 2007</p>

<b>Administrateur</b>	<b>Autres mandats et fonctions</b>
<p><b>Christian LOUVET</b></p> <p>Administrateur membre du pacte d'actionnaires GUERBET</p> <p>Nomination le 21 mai 2010</p> <p><u>Expiration du mandat :</u> <u>Assemblée Générale 2016</u></p>	<p>De formation Opticien Optométriste et Audioprothésiste, titulaire d'un diplôme IFG, Monsieur Christian LOUVET rejoint en 1972 le Groupe ESSILOR dans lequel il effectue la plus grande partie de sa carrière professionnelle en y exerçant successivement à partir de 1979 jusqu'en 2002 des fonctions de direction.</p> <p>Monsieur Christian LOUVET a été successivement nommé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrateur de GUERBET le 15 mai 1993 ;</li> <li>- Membre du Conseil de Surveillance le 27 octobre 2001 mandat qu'il a exercé jusqu'au 21 mai 2010 ;</li> <li>- Secrétaire Général du Pacte des actionnaires familiaux GUERBET depuis octobre 2001.</li> </ul>

Les membres du Conseil d'Administration élisent domicile au siège social de la Société.

A aucun moment l'un quelconque de ces administrateurs n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude et il n'a jamais été associé à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation.

## **b) Conflits d'intérêts**

A la connaissance de l'émetteur, il n'existe aucun élément susceptible de générer des conflits d'intérêts entre les devoirs des membres du Conseil d'Administration à l'égard de la Société et leurs intérêts privés.

Il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec des clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une des personnes visées ci-dessus a été sélectionnée.

## **2) Rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux**

Conformément à l'article L 225-37 alinéa 6 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte notamment de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par votre société. Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration du 12 avril 2012.

La société GUERBET se réfère aux dispositions du Code de Gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF. Pour autant, les cas d'exceptions à ce référentiel sont mentionnés dans le présent rapport. Ce code est consultable sur le site [www.code-afep-medef.com](http://www.code-afep-medef.com).

### ***I - Informations relatives au gouvernement d'entreprise***

Votre Conseil d'Administration est composé au 31 décembre 2011 de sept membres dont trois sont considérés comme administrateurs indépendants en raison de leur non-appartenance au groupe familial et de l'absence d'un quelconque lien particulier avec la société ou le Groupe GUERBET. Il s'agit de Messieurs Jean-Jacques BERTRAND, Jacques BIOT et Madame Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH. Monsieur Jean-Jacques BERTRAND préside le Conseil d'Administration. Aucun des administrateurs indépendants ne possède un nombre significatif d'actions de la Société. Aucun membre du Conseil d'Administration n'a de contrat de travail avec la société mère ou l'une quelconque de ses filiales.

Il est rappelé que Monsieur le Docteur Michel GUERBET est Président d'honneur de la Société.

Les membres du Conseil d'Administration ont été, conformément aux dispositions légales et statutaires, nommés pour une durée de six ans. Compte tenu des spécificités du domaine d'activité de la Société et de la volonté de voir l'action du Conseil s'inscrire dans une perspective de long terme, la Société n'a pas souhaité suivre sur ce point le Code de Gouvernement d'entreprise de l'AFEP-MEDEF qui préconise que la durée de ces mandats n'excède pas quatre ans.

Le Conseil d'Administration a adopté son règlement intérieur le 21 mai 2010. Ce règlement précise et complète les modalités de fonctionnement du Conseil prévues par les statuts et la loi.

Au cours de l'année 2011 le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois avec un taux de présence de 96%. Suite à la disparition de Monsieur Bernard MASSIOT, Directeur Général de la Société, Monsieur Jean-Jacques BERTRAND s'est vu également confié par le Conseil le 9 juin 2011, la Direction Générale de la Société pour la durée nécessaire à la nomination d'un nouveau Directeur Général. Monsieur Yves L'EPINE a été nommé Directeur Général de la Société le 17 octobre 2011 par le Conseil d'Administration et est entré en fonction le 23 novembre 2011.

Messieurs Jacky BOUDEVILLE et Philippe BIJU-DUVAL ont respectivement démissionné de leur mandat d'administrateur les 1<sup>er</sup> mars et 27 mai 2011.

Mesdames Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH et Marion BARBIER ont respectivement été nommées administrateurs de la Société par les Assemblées Générales Ordinaire du 27 mai et Mixte du 27 juillet 2011.

Depuis le début de l'année 2012, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois, dont une fois pour procéder à l'examen des comptes annuels de l'exercice 2011.

## **I – 1 Organisation des travaux du Conseil d'Administration et des Comités**

### **Evaluation**

Le Conseil d'Administration du 16 décembre 2011 a procédé à son auto-évaluation. Il en ressort qu'aucun dysfonctionnement n'a été constaté. Le bilan est satisfaisant.

### **Comités**

Pour préparer ses travaux et améliorer l'efficacité de ses réunions, le Conseil d'Administration du 21 mai 2010 a institué quatre Comités spécialisés. Les Comités sont des instances d'étude et de réflexion. Ils émettent des avis et des propositions mais aucune décision. Ils rendent compte au Conseil d'Administration de leurs travaux.

### **Comité Stratégique**

Tous les membres du Conseil d'Administration participent à ce Comité qui se réunit en général une fois par trimestre au moins et plus fréquemment si nécessaire. Le Comité s'est réuni quatre fois en 2011. Ce Comité est présidé par Monsieur Jean-Jacques BERTRAND, Président du Conseil d'Administration.

Le Comité Stratégique a pour mission d'examiner les plans à 5 ans du Groupe ainsi que le plan stratégique à 10 ans, l'avancement des initiatives stratégiques, les projets de recherche et l'organisation du Groupe.

### **Comité des Rémunérations**

Le Comité est présidé par le Président du Conseil d'Administration Monsieur Jean Jacques BERTRAND, également seul Administrateur indépendant au sein de cette instance. Monsieur Christian LOUVET et Madame Marion BARBIER participent également à ce Comité. Il est signalé que les recommandations du Code AFEP-MEDEF prévoyant trois administrateurs indépendants n'ont pas été retenues. Le Comité s'est réuni deux fois en 2011.

Le Comité des Rémunérations a pour mission de placer le Conseil d'Administration dans les meilleures conditions pour déterminer l'ensemble des rémunérations et avantages des dirigeants mandataires sociaux.

Il a également pour mission :

- d'examiner la politique de rémunération pratiquée au sein du Groupe ;
- de se préoccuper particulièrement des questions relatives à la succession des cadres supérieurs et des personnes considérées comme occupant des fonctions clé au sein du Groupe.

### **Comité d'audit**

Le Comité est présidé par Monsieur Jacques BIOT. Messieurs Jean-Jacques BERTRAND, Olivier GUERBET, Vincent DAGOMMER, Monsieur Jacky BOUDEVILLE auquel a succédé Madame Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH sont membres de ce Comité. Sur cinq membres, le Comité comprend trois membres qualifiés d'administrateurs indépendants. Il est signalé que les recommandations du Code AFEP-MEDEF prévoyant au minimum deux tiers d'administrateurs indépendants n'ont pas été retenues. Le Comité s'est réuni cinq fois en 2011.

Conformément à l'article L.823-19 du Code de Commerce, le Comité d'Audit assure, sous la responsabilité exclusive et collective de ses membres, le suivi des questions relatives à :

- l'élaboration et l'examen des comptes sociaux et consolidés ;
- l'indépendance et l'objectivité des commissaires aux comptes ;
- l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Ce Comité entend le Directeur Général, le Directeur Administratif et Financier et les Commissaires aux Comptes qui participent aux travaux du Comité.

### **Comité « Recherche et Innovation »**

Tous les membres du Conseil d'Administration participent à ce Comité présidé par Monsieur Jacques BIOT. Il s'est réuni deux fois en 2011.

Le Comité Recherche et Innovation :

- tient informé les membres du Conseil d'Administration sur la réalisation et le suivi des projets de recherche retenus dans le cadre du Comité Stratégique et sur les évolutions scientifiques et technologiques de l'imagerie médicale et de façon générale sur les politiques de santé pouvant avoir un impact sur la stratégie du Groupe ;
- prépare, s'il le juge utile avec l'aide du Directeur de la Recherche et de tout autre salarié ou consultant qu'il souhaiterait s'adjoindre, les décisions en matière d'innovation ou de recherche sur lesquelles le Conseil d'Administration ou le Comité Stratégique serait amené à se prononcer.

### **I – 2 Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux**

Le Comité des Rémunérations est chargé par le Conseil d'Administration de l'étude des rémunérations et de la préparation des décisions du Conseil.

#### **Le Conseil d'Administration**

##### **1) Les membres du Conseil d'Administration**

Au titre de l'exercice 2011, il sera proposé aux actionnaires, lors de l'Assemblée Générale prévue le 25 mai 2012, d'attribuer aux administrateurs des jetons de présence d'un montant global maximum de 166 200 euros, composé d'une part fixe et d'une part variable calculée en fonction des contributions de chacun d'entre eux aux Comités d'Audit et aux Comités de Rémunération.

Des comparaisons ont montré que ces montants se situaient dans le bas de la fourchette des sociétés de même importance.

##### **2) Le Président du Conseil d'Administration**

La rémunération en 2011 Monsieur Jean-Jacques BERTRAND au titre de son mandat de Président du Conseil d'Administration a été fixée à un montant brut de 43 976,11 euros, soit un montant net de 37 925,00 euros.

Monsieur Jean-Jacques BERTRAND a également perçu, en raison des circonstances exceptionnelles qui l'ont conduit à exercer entre juin et novembre 2011 les fonctions de Directeur Général, une rémunération fixée à un montant brut de 78 894,22 euros, soit un montant net de 63 384,00 euros.

#### **La Direction**

Le Directeur Général est rémunéré au titre de son mandat social. Il n'a pas de contrat de travail mais bénéficie des mêmes avantages sociaux que ceux accordés aux cadres dirigeants de GUERBET. Il a droit au remboursement des frais exposés dans l'accomplissement de ses fonctions et notamment des frais de représentation et de déplacement, sur présentation d'un justificatif.

Le Pharmacien Responsable, à ce titre Directeur Général Délégué de GUERBET, perçoit au titre de ce mandat une indemnité et est par ailleurs titulaire d'un contrat de travail pour lequel il est rémunéré, en qualité de Directeur Qualité Sécurité et Environnement.

### **I – 3 Information sur l'évolution du Conseil d'Administration**

Dans le cadre de l'évolution de la gouvernance du groupe GUERBET, suivant les dispositions du code AFEP-MEDEF, les recommandations de l'Institut Français des Administrateurs (IFA) et les nouvelles dispositions légales relatives à une représentation plus équilibrée des hommes et des femmes au sein des Conseils d'Administration, Mesdames Marie-Claire JANAILHAC-FRITSCH et Marion BARBIER ont été nommées administrateurs de la Société lors des Assemblées Générales du 27 mai 2011 et du 27 juillet 2011.

### **I – 4 Participation aux Assemblées Générales**

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales et, notamment, les conditions d'attribution d'un droit de vote double aux actions détenues sous la forme nominative, sont définies aux articles 19 et 20 des statuts.

### **I - 5 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique**

Les informations relatives aux éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique visées à l'article L 225-100-3 du Code de Commerce figurent dans le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration de la Société.

## ***II - Informations relatives au contrôle interne et à la gestion des risques***

Le Groupe considère le contrôle interne comme étant un ensemble de politiques et de processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs opérationnels, la fiabilité des informations financières ainsi que la conformité aux lois et réglementations en vigueur.

Le contrôle interne s'appuie sur :

- l'organisation et le fonctionnement des organes de direction de l'entreprise tels qu'ils sont décrits ci-dessus ;
- un système « qualité » propre à GUERBET avec des activités de contrôle, indicateurs, évaluation des risques et pilotage des processus ;
- des procédures et une organisation relatives à l'élaboration de l'information financière et comptable.

### **II – 1 Le système « qualité » de GUERBET**

La société mère du Groupe est certifiée ISO 9001 suivant la norme V 2000. Les principales filiales du Groupe bénéficient également d'une certification ISO 9001.

La politique qualité s'articule autour de trois axes :

- la satisfaction du client ;
- les référentiels métiers relatifs à son activité et en particulier les référentiels pharmaceutiques pour lesquels elle est inspectée par ailleurs ;
- la recherche de l'amélioration permanente des processus et la maîtrise de l'organisation.

GUERBET a défini les huit grands processus qui structurent son fonctionnement (un processus de pilotage, trois processus de réalisation et quatre processus contributifs) et auxquels sont rattachées les principales procédures Groupe. Les processus de réalisation sont encadrés par des Comités décisionnels et le processus de pilotage par un Comité exécutif qui décide de la stratégie et de l'allocation des ressources.

Des indicateurs d'activité ont été élaborés au sein de chaque processus. L'activité de contrôle des indicateurs permet la mise en évidence d'incidents et ou progrès dans chaque processus. La tenue de Comités de pilotage permet le suivi des indicateurs et l'identification des axes d'amélioration.

Une Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité (AMDEC) est périodiquement mise à jour au cours des revues de processus afin de mesurer les risques liés aux activités, afin d'identifier

les situations d'urgence prévisibles et définir l'organisation et les moyens pour y faire face et en particulier à tester et réexaminer périodiquement l'organisation et les moyens définis.

Enfin, des Plans d'Amélioration Continue sont élaborés processus par processus visant à améliorer progressivement leur fonctionnement et permettre l'atteinte de la performance pour chacun d'entre eux.

Le système qualité de GUERBET garantit donc :

- la formalisation des activités au sein d'un système documentaire définissant les méthodes et les responsabilités ;
- la formation régulière du personnel ;
- la traçabilité en amont et en aval de tous les lots produits ;
- la réalisation d'audits internes ;
- la mise en place d'actions correctives pour remédier aux non-conformités détectées et aux besoins d'amélioration des processus.

Ce système qualité est régulièrement inspecté par :

- le Ministère de la Santé ;
- les Agences du médicament étrangères (FDA, etc.) ;
- les organismes de certification (AFAQ, SGS, TUV) ;
- les clients et partenaires industriels et commerciaux français et étrangers du Groupe.

## **II – 2 Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.**

Le contrôle interne relatif au traitement de l'information financière et comptable vise à assurer au sein du Groupe GUERBET la conformité des informations comptables et financières avec les lois et règlements. Le contrôle interne vise également à assurer l'application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale.

Les activités de Direction Générale, de Direction Financière et de Contrôle de gestion du Groupe sont centralisées au niveau de la société mère GUERBET. Par ailleurs, les filiales du Groupe disposent pour la plupart de services administratifs et financiers.

Le Groupe GUERBET a mis en place une procédure de contrôle des engagements hors bilan, notamment des engagements de cautions et garanties ainsi que des instruments de marché qui sont revus périodiquement par le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration.

La Direction financière du Groupe a mis en place un Plan Comptable et des procédures applicables par l'ensemble des entités du Groupe. Ces procédures concernent les normes comptables et la remontée d'informations.

Les filiales du Groupe se sont par ailleurs engagées à appliquer les principales procédures générales (politique financière Groupe en particulier) à travers des chartes signées entre elles et la maison mère.

Les comptes consolidés du Groupe sont préparés par les équipes de la maison mère. Une liasse de consolidation retraitée aux normes édictées par le Groupe est établie pour chaque filiale consolidée à partir des données comptables provenant des systèmes d'information locaux.

Enfin, le Groupe organise des audits internes pour valider le niveau de conformité par rapport aux politiques et procédures en vigueur.

## **II – 3 Gestion des risques**

Les risques auxquels l'entreprise est exposée, ont fait l'objet d'une identification, d'une évaluation, et d'une hiérarchisation.

Chaque processus, projet et métier, procède à une analyse régulière de ses risques, permettant la mise en place d'actions de prévention et de réduction.

Les actions mises en place sont suivies dans les plans d'amélioration continue.

La politique Sécurité Environnement du Groupe s'articule autour de deux axes :

- préserver la santé et la sécurité de tous sur nos sites ;
- maîtriser les impacts de notre activité sur l'environnement.

Le Risk Manager qui a en charge la promotion et le développement des compétences en matière de management des risques, diffuse son savoir-faire et son expertise et apporte un support méthodologique au management opérationnel. Il a également en charge l'optimisation du coût du risque par son transfert éventuel aux assurances.

**Le Président du Conseil d'Administration**

### **3) Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration**

Aux actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GUERBET et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

#### **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

**Autres informations**

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 12 avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

**Horwath Audit France**

**Deloitte & Associés**

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

# GUERBET ET SES ACTIONNAIRES

## 1) L'action GUERBET

L'action GUERBET est cotée à la Bourse de Paris sur Eurolist Compartiment B. Son code ISIN est FR0000032526. Sur la base du cours de clôture à la date du 21 mars 2012, la capitalisation boursière de GUERBET est de 231 millions d'euros.

**Evolution du cours de l'action depuis janvier 2011**



**Statistiques en volume et en valeur**

	Plus haut cours (en euros)	Plus bas cours (en euros)	Nombre de titres échangés	Capitaux échangés (en milliers d'euros)
Janvier 2011	71,50	62,40	39 618	2 584,47
Février 2011	69,45	61,73	20 040	1 303,72
Mars 2011	73,12	61,50	59 704	3 962,11
Avril 2011	71,50	64,90	24 827	1 690,02
Mai 2011	79,00	69,90	35 496	2 646,02
Juin 2011	79,00	72,00	28 564	2 172,01
Juillet 2011	89,00	78,00	54 439	4 509,76
Août 2011	85,50	71,53	21 202	1 635,84
Septembre 2011	77,14	60,28	32 790	2 171,33
Octobre 2011	72,60	60,00	24 352	1 615,50
Novembre 2011	70,20	62,50	11 756	789,74
Décembre 2011	69,00	63,20	5 658	370,63
Janvier 2012	70,00	61,00	22 579	1 452,51
Février 2012	67,80	60,11	44 305	2 831,33

## 2) Historique du dividende sur trois ans

Exercice	Montant global distribué	Dividende brut par action	Abattement fiscal <sup>1</sup>
2008	6 794 921,25 €	2,25 €	0,90 €
2009	6 843 962,25 €	2,25 €	0,90 €
2010	5 490 082,80 €	1,80 €	0,72 €

## 3) Structure du capital

Au cours de l'exercice, aucune action n'a été créée. Ainsi, au 31 décembre 2011, le capital social reste inchangé par rapport à l'année dernière. Il s'élève à 12 200 184 euros divisé en 3 050 046 actions de 4 euros chacune, entièrement libérées.

Compte tenu des actions inscrites en nominatif, le capital est réparti<sup>2</sup> de la façon suivante :

	ACTIONS		DROITS DE VOTE	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 754 812	57,53%	3 476 813	69,40%
Salariés, ex-salariés et FCP	126 719	4,15%	233 024	4,65%
Autres nominatifs (famille GUERBET)	59 741	1,96%	119 127	2,38%
Autres nominatifs (hors famille GUERBET)	78 050	2,56%	155 366	3,10%
Auto-détention	5 107	0,17%	-	-
Public dont	1 025 617	33,63%	1 025 617	20,47%
<i>Financière de l'Echiquier<sup>3</sup></i>	171 700	5,63%	171 700	3,43%
<b>TOTAL</b>	<b>3 050 046</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 009 947</b>	<b>100,00%</b>

Au 31 décembre 2011, Michel GUERBET, Président d'honneur du Conseil d'Administration et les administrateurs détiennent 16,11% du capital et 19,01% des droits de vote.

Sur les deux exercices précédents, le capital était réparti de la façon suivante :

Structure du capital au 31 décembre 2010	ACTIONS		DROITS DE VOTE	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 687 930	55,34%	3 342 660	66,78%
Salariés, ex-salariés et FCP	127 522	4,18%	231 479	4,62%
Autres nominatifs	203 447	6,67%	405 491	8,10%
Auto-détention	5 107	0,17%	-	-
Public dont	1 026 040	33,64%	1 026 040	20,50%
<i>Financière de l'Echiquier<sup>4</sup></i>	171 700	5,63%	171 700	3,43%
<b>TOTAL</b>	<b>3 050 046</b>	<b>100,00%</b>	<b>5 005 670</b>	<b>100,00%</b>

<sup>1</sup> Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

<sup>2</sup> La répartition du capital présentée correspond aux actions et droits de vote en Assemblée Générale Ordinaire. Celle liée à l'Assemblée Générale Extraordinaire ne diffère que très légèrement sans modifier la structure du capital.

<sup>3</sup> Compte tenu de l'absence de déclaration de franchissement de seuil à la baisse (ou à la hausse), Financière de l'Echiquier détient toujours entre 5% et 10% des actions de la société. Arbitrairement, le nombre indiqué correspond à la dernière position déclarée.

<sup>4</sup> Compte tenu de la déclaration de franchissement de seuil du 13 août 2010.

Structure du capital au 31 décembre 2009	ACTIONS		DROITS DE VOTE	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 688 233	55,50%	3 366 135	67,46%
Salariés, ex-salariés et FCP	111 512	3,67%	210 592	4,22%
Autres nominatifs	178 304	5,86%	354 881	7,11%
Auto-détention	5 107	0,17%	-	-
Public	1 058 605	34,80%	1 058 605	21,21%
<b>TOTAL</b>	<b>3 041 761</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 990 213</b>	<b>100,00%</b>

A la connaissance de la société, il y a quatre actionnaires parmi ceux inscrits en nominatif qui dépassent les seuils fixés par la loi en ce qui concerne le nombre d'actions et/ou de droits de vote détenus. Ces dépassements n'ont pas fait l'objet de déclarations de franchissement de seuil au cours de l'exercice 2011 car ils ne sont pas relatifs à cet exercice.

Actionnaire	ACTIONS (AGO)		DROITS DE VOTE (AGO)		ACTIONS (AGE)		DROITS DE VOTE (AGE)	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
Michel GUERBET	201 210	6,60%	394 886	7,88%	57 877	1,90%	108 220	2,16%
SC GUERBET FRON	177 000	5,80%	332 000	6,63%	177 000	5,80%	332 000	6,63%
Brigitte LAMORT	165 659	5,43%	331 318	6,61%	127 481	4,18%	254 962	5,09%
Annie GUERBET	120 889	3,96%	241 778	4,83%	130 889	4,29%	261 778	5,23%

#### 4) Opérations réalisées par les dirigeants et assimilés

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des opérations réalisées sur les titres de la société par les personnes visées à l'article L.621-18-2<sup>1</sup> du Code monétaire et financier en 2011.

Type d'opération	Nom	Quantité	Montant
Achat d'actions	Michel GUERBET	1 226	80 477,78 €
	SC GUERBET FRON	500	32 940,46 €
	Vincent DAGOMMER	385	28 426,35 €

#### 5) Franchissements de seuil

A la connaissance de la société, il n'y a eu aucun franchissement de seuil à la hausse ou à la baisse déclaré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

#### 6) Pacte d'actionnaires et engagements collectifs de conservation de titres

- **Pacte d'actionnaires**

Un pacte regroupant principalement des actionnaires familiaux a été signé le 16 novembre 2002. Ce pacte a été publié par le C.M.F. le 13 décembre 2002 sous le n° 202C1653.

Il a notamment pour objet « d'animer le groupe d'actionnaires d'origine principalement familiale, d'organiser les mouvements des actions de la société GUERBET que chacun des membres possède ou possèdera et d'assurer la cohésion et la représentativité du groupe qu'ils constituent dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur » mais aussi « d'associer les membres du pacte au projet de

<sup>1</sup> Sont visés au sein du groupe GUERBET le directeur général, le directeur général délégué, les membres du Conseil d'Administration ainsi que les personnes ayant des liens personnels avec eux au sens de l'article R 621-43-1 du Code monétaire et financier.

développement de l'entreprise, de coordonner les cessions de titres, de participer activement à la sélection éventuelle de nouveaux partenaires de la société GUERBET, de suggérer la désignation de nouveaux membres du Conseil d'Administration de la société GUERBET ».

#### ▪ **Engagement de conservation Dutreil**

Deux engagements collectifs de conservation de titres souscrits pour l'application de l'article 885-I bis du Code général des impôts<sup>1</sup> ont été signés le 21 décembre 2010 par un certain nombre d'actionnaires de GUERBET et notamment des actionnaires de la famille GUERBET. Le premier engagement porte sur 1 303 216 actions soit 42,73% du capital au 31 décembre 2011. Le second engagement porte sur 1 065 053 actions soit 34,92% du capital au 31 décembre 2011.

Deux autres engagements collectifs de conservation de titres souscrits pour l'application de l'article 787 B du Code Général des Impôts<sup>2</sup> ont été signés le 21 décembre 2010 par un certain nombre d'actionnaires de GUERBET et notamment des actionnaires de la famille GUERBET. Le premier engagement porte sur 1 242 054 actions soit 40,72% du capital au 31 décembre 2011. Le second engagement porte sur 912 662 actions soit 29,92% du capital au 31 décembre 2011.

## **7) Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration**

#### ▪ **Nomination et remplacement des membres du Conseil d'Administration**

Les membres du Conseil d'Administration, personnes physiques ou morales, sont nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, pour une durée de six (6) ans, expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat.

Chaque membre du Conseil d'Administration doit être propriétaire d'au moins une (1) action de la Société. Si, au jour de sa nomination, un membre du Conseil d'Administration n'est pas propriétaire du nombre d'action requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'en être propriétaire, il est réputé démissionnaire d'office, s'il n'a pas régularisé sa situation dans le délai de trois mois.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration, ayant atteint l'âge de 70 ans, ne pourra être supérieur au tiers des membres dudit conseil en fonctions. Dans l'hypothèse où cette limite serait dépassée, le membre du Conseil d'Administration le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au cours duquel sera intervenu le dépassement.

Le renouvellement, la démission, la cooptation en cas de vacance et la révocation des membres du Conseil d'Administration s'effectuent aux conditions prévues par la loi.

---

<sup>1</sup> L'article 885-I bis du CGI dispose que « les actions d'une société ayant une activité industrielle ne sont pas comprises dans les bases d'imposition à l'impôt de solidarité sur la fortune, à concurrence des trois quarts de leur valeur lorsqu'elles font l'objet d'un engagement collectif de conservation. ».

<sup>2</sup> L'article 787 B du CGI dispose que « les actions d'une société ayant une activité industrielle sont exonérées de droits de mutation à titre gratuit à concurrence de 75% lorsqu'elles font l'objet d'un engagement collectif de conservation. ».

## 8) Pouvoirs du Conseil d'Administration en matière d'émission et de rachat d'actions

L'Assemblée Générale du 27 mai 2011 a autorisé le Conseil d'Administration, pour une durée de 18 mois, à mettre en place un programme de rachat d'actions dans la limite de 5% du capital.

L'Assemblée Générale du 15 mai 2009 a autorisé le Directoire, pour une durée de 26 mois, à effectuer des opérations d'augmentation de capital pour un montant maximum cumulé ne pouvant excéder 20% du capital.

L'Assemblée Générale du 15 mai 2009 a autorisé le Directoire, pour une durée de 38 mois, à mettre en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou d'options d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel.

L'Assemblée Générale du 15 mai 2009 a autorisé le Directoire, pour une durée de 26 mois, à augmenter le capital social par l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société réservée aux adhérents du Plan d'Epargne Groupe (PEG).

Les trois autorisations ci-dessus accordées au Directoire par l'Assemblée Générale du 15 mai 2009 ont été transférées au Conseil d'Administration lors du passage de la société sous la forme Société Anonyme à Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 21 mai 2010.

## 9) Récapitulatif des délégations accordées ayant un impact potentiel sur le capital

Délégation de l'Assemblée Générale accordée au Directoire et au Conseil d'Administration en cours de validité	Utilisation au cours de l'exercice 2011
Pouvoir de délégation en matière de rachat d'actions accordée le 21 mai 2010 pour 18 mois	-
Pouvoir de délégation en matière d'augmentation de capital accordée le 15 mai 2009 pour 26 mois	-
Pouvoir de délégation en matière d'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un Plan d'Epargne Groupe accordée le 15 mai 2009 pour 26 mois	-
Pouvoir de délégation en matière d'émission d'option de souscription et/ou d'achat d'actions accordée le 15 mai 2009 pour 38 mois	2 plans d'options de souscriptions ont été mis en place en 2011 : le 17 octobre et le 23 novembre.

## 10) Dispositions statutaires liées au capital

### ▪ **Droit de vote double (article 19)**

Sauf cas de privation du droit de vote prévus par la loi, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double est conféré dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

### ▪ **Assemblées Générales (article 18)**

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Tout actionnaire, sur justification de cette qualité, a le droit, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, ou de prendre part aux votes par correspondance, dans les conditions légales et réglementaires.

Ce droit est toutefois subordonné, soit à l'inscription de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit visés à l'article L 228-1 du code de commerce en compte nominatif, soit au dépôt, aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, d'un certificat d'inscription en compte d'un intermédiaire financier habilité, constatant l'indisponibilité des actions au porteur, trois (3) jours ouvrés au moins avant la date de réunion de l'assemblée.

Il est précisé que tout actionnaire peut également, si le Conseil d'Administration le permet au moment de la convocation d'une assemblée générale, participer à cette assemblée par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission sous les réserves et dans les conditions fixées par la législation ou la réglementation en vigueur. Cet actionnaire est alors réputé présent à cette assemblée pour le calcul du quorum et de la majorité.

### ▪ **Titres au porteur identifiables (article 8)**

La société est en droit de demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, dans les conditions et selon les modalités légales, l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

### ▪ **Déclaration de franchissement de seuil**

Les statuts de la société ne prévoient pas d'obligation supplémentaire d'information portant sur la détention de fractions du capital ou des droits de vote inférieurs à celle du vingtième mentionnée à l'article L 233-7 alinéa 1 du Code de Commerce.

### ▪ **Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires**

Il n'existe pas de disposition plus stricte que celles prévues par la loi.

# RAPPORT DE GESTION

## 1) Analyse de l'activité et du résultat

### a) Présentation du Chiffre d'affaires

#### ▪ Ventilation du chiffre d'affaires par type de produits

Normes IFRS (en milliers d'euros)		2011	2010	Variation
Produits Rayons X	Xenetix®	193 024	190 841	+1,1%
	Hexabrix®			
	Telebrix®			
	Optiray®/Optiject®			
	Oxilan®			
Produits IRM	Dotarem®	147 341	131 003	+12,5%
	Artirem®			
	Lumirem®			
	Endorem®			
Autres produits <sup>1</sup>		37 469	30 735	+21,9%
<b>Chiffre d'affaires total</b>		<b>377 834</b>	<b>352 579</b>	<b>+7,2%</b>

#### ▪ Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

Normes IFRS (en milliers d'euros)		2011	2010	Variation
Europe		265 422	253 993	+4,5%
Hors Europe		112 412	98 586	+14,0%
<b>Chiffre d'affaires total</b>		<b>377 834</b>	<b>352 579</b>	<b>+7,2%</b>

### b) Analyse du chiffre d'affaires

Avec plus de 45% de part de marché, en augmentation de 4 points par rapport à l'année précédente, Dotarem® a encore renforcé en 2011 sa place de leader en Europe. Le produit emblématique de la gamme IRM de GUERBET a réalisé une croissance en valeur de 6,2% au quatrième trimestre et 12,8% sur l'ensemble de l'année, légèrement plus soutenue sur les « autres marchés » (+14,9%) qu'en Europe (+12,3%). A noter la performance de Dotarem® en Allemagne où les volumes ont fortement augmenté.

En imagerie par rayons X, les ventes de Xenetix® ont cru de 5,0% sur l'année, avec une forte accélération de +9,1% au quatrième trimestre. Ce sont les « autres marchés » qui ont généré la croissance (+22,1% sur l'ensemble de l'année), notamment la Chine, la Corée et le Mexique. En Europe, le chiffre d'affaires a connu une décroissance de 2,5%, conséquence de la pression sur les prix.

Lipiodol®, produit désormais utilisé principalement en radiologie interventionnelle, aura quant à lui réalisé la plus forte progression relative en chiffre d'affaires avec un bond de +56,4%. Cette progression

<sup>1</sup> Inclut notamment Lipiodol®, le baryum, le bleu patenté et la chimie fine.

spectaculaire a été surtout réalisée au premier trimestre en Amérique du Nord et en Amérique Latine. Le site de Marans a obtenu en octobre 2011 l'agrément de la FDA pour la production du principe actif de Lipiodol®.

Au global, le chiffre d'affaires consolidé de Guerbet progresse en 2011 de 7,2%, avec des évolutions particulièrement remarquables en Asie, en Amérique du Nord et en Amérique Latine, et pour l'Europe en Allemagne et en Suisse.

### c) Résultats

Normes IFRS (en milliers d'euros)	2011		2010	
		En % du CA		En % du CA
+ Chiffres d'affaires	377 834	100,0%	352 579	100,0%
+ Autres produits de l'activité <sup>1</sup>	3 573	0,9%	6 173	1,8%
+/- Variation de stocks de produits finis et en-cours	5 923	1,6%	2 924	0,8%
- Achats consommés	(103 675)	-27,4%	(101 725)	-28,9%
- Charges externes et autres	(128 600)	-34,0%	(117 810)	-33,4%
- Charges de personnel	(100 624)	-26,6%	(93 379)	-26,5%
- Impôts et taxes	(11 761)	-3,1%	(11 732)	-3,3%
<b>EBITDA<sup>2</sup></b>	<b>42 670</b>	<b>11,3%</b>	<b>37 030</b>	<b>10,5%</b>
- Amortissements et provisions	(20 119)	-5,3%	(25 811)	-7,3%
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>22 551</b>	<b>6,0%</b>	<b>11 219</b>	<b>3,2%</b>
+/- Autres produits et charges opérationnels <sup>3</sup>	(16)	-0,0%	(2 942)	-0,8%
- Frais financiers nets	(4 187)	-1,1%	(2 557)	-0,7%
+/- Résultat de change et autres produits/charges financières	(379)	-0,1%	(591)	-0,2%
+/- Charge d'impôt	(3 542)	-0,9%	751	0,2%
<b>Résultat Net</b>	<b>14 427</b>	<b>3,8%</b>	<b>5 880</b>	<b>1,7%</b>
<b>Dépenses de Recherche &amp; Développement</b>	<b>42 431</b>	<b>11,2%</b>	<b>38 435</b>	<b>10,4%</b>

<sup>1</sup> Inclut les subventions d'exploitation, la production immobilisée, la production vendue de services et les redevances.

<sup>2</sup> EBITDA : Earnings Before Interest Tax Depreciation and Amortization.

<sup>3</sup> Ce poste est détaillé dans les annexes aux comptes consolidés à la page 90.

## d) Facteurs influant sur les résultats

Les projets de Recherche et Développement ont évolué comme prévu, ainsi que les dépenses qui en découlent. Plus particulièrement, le programme d'enregistrement de Dotarem® aux USA, qui a représenté une charge de 2% du chiffre d'affaires dans les résultats de 2011, est en ligne avec le plan de marche.

L'EBITDA augmente deux fois plus que le chiffre d'affaires en valeur relative. Il bénéficie de coûts de production en amélioration, malgré une hausse du prix d'achat des matières premières en fin d'année. Il en résulte un net redressement du Résultat Opérationnel Courant.

Le Résultat Net s'apprécie lui aussi de façon sensible à 14,4 M€ contre 5,9 M€ en 2010, malgré une augmentation des frais financiers et un retour à un taux d'impôt sur les sociétés plus normatif.

## e) Situation financière

Normes IFRS (en milliers d'euros)	2011	2010
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>34 200</b>	<b>32 879</b>
Variation du BFR dont :	3 663	3 367
<i>Variation des stocks</i>	<i>(13 428)</i>	<i>(2 073)</i>
<i>Variation des comptes clients</i>	<i>477</i>	<i>(5 043)</i>
<i>Variation des comptes fournisseurs</i>	<i>8 981</i>	<i>9 208</i>
<i>Variation des autres actifs et passifs</i>	<i>7 633</i>	<i>1 275</i>
Investissements	(40 008)	(40 770)
Dividendes	(5 481)	(6 832)
Autres <sup>1</sup>	(2 733)	571
<b>Cash-flow libre<sup>2</sup></b>	<b>(10 359)</b>	<b>(10 785)</b>
<b>Endettement net<sup>3</sup></b>	<b>100 039</b>	<b>89 680</b>
Nombre de mois de Capacité d'autofinancement	35	33

## f) Facteurs influant sur la situation financière

L'effort d'investissement, comparable à celui de 2010, représente 40,0 M€ dont 15,8 M€ sont affectés à la nouvelle unité de conditionnement primaire pharmaceutique sur le site d'Aulnay-sous-Bois.

Le niveau d'endettement, en augmentation à 100,0 M€, reste cependant maîtrisé grâce à une évolution favorable du besoin en fonds de roulement.

<sup>1</sup> Comprenant principalement l'impôt, l'incidence de variation de cours des devises, les cessions d'immobilisations, les augmentations de capital détaillés dans le tableau de flux de trésorerie consolidé.

<sup>2</sup> Le cash-flow libre est la différence entre l'excédent de trésorerie d'exploitation et les dépenses d'investissements. Il explique l'augmentation ou la diminution de la dette nette.

<sup>3</sup> L'endettement net est obtenu par la somme des dettes financières courantes et non-courantes diminué de la trésorerie disponible et équivalents de trésorerie.

## **g) Perspectives d'avenir**

Plus près des besoins des praticiens, GUERBET fait évoluer son positionnement pathologies/produits dans chaque grande zone géographique pour garantir un service médical performant, tout en optimisant la rentabilité de ses ventes.

L'utilité croissante de l'imagerie dans la prévention et la prise en charge des pathologies justifie une augmentation continue des ventes attendue en 2012. L'accent sera mis en priorité sur la rentabilité du chiffre d'affaires, la maîtrise des coûts et l'optimisation du Résultat Opérationnel.

Le Conseil d'Administration, qui s'est tenu le 6 mars 2012, a arrêté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011. Il proposera à l'Assemblée Générale du 25 mai 2012, le versement d'un dividende de 1,80 € par action, équivalent à celui de l'année dernière, soit un rendement de 2,85% sur le cours du 30 décembre 2011.

## **2) Facteurs de risques**

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats. Hormis ceux qui sont décrits ci-dessous, elle considère qu'il n'y a pas, à sa connaissance, d'autres risques significatifs.

### **a) Risques liés à l'activité de GUERBET**

#### **▪ Risques pharmaceutiques**

Les risques pharmaceutiques ont pour conséquence potentielle la mise en cause de la responsabilité de l'entreprise pour les dommages causés par ses produits et les effets qui en découleraient d'un point de vue financier (perte de chiffre d'affaires), juridique (recours de patients notamment), notoriété (perte d'image auprès des clients).

Comme pour toute entreprise pharmaceutique, un système de pharmacovigilance existe au sein du Groupe qui consiste à suivre et déclarer aux Autorités de Santé les effets indésirables survenus à l'occasion de l'administration de l'un de nos produits. En outre, pour gérer et limiter ce risque, les notices d'information des produits peuvent être modifiées et les professionnels de santé ainsi que les patients susceptibles de recevoir le produit concerné informés des précautions d'usage à respecter. A la suite d'une inspection en juin 2011, une mise en demeure a été adressée par les autorités de santé britannique et française à Guerbet, demandant en particulier la mise à jour dans tous les pays des informations sur la tolérance des produits et la mise en place d'organisations compétentes pour gérer les informations de pharmacovigilance. Dans ce domaine, le risque maximal d'une mise en demeure est une interdiction d'exploitation jusqu'à ce que les réponses soient jugées satisfaisantes par les agences de santé. Cette mise en demeure a donné lieu à un plan d'action très complet et à des décisions pour répondre aux remarques des autorités. Ces dernières ont été informées dans les délais prévus et peuvent revenir à tout moment pour réinspecter l'entreprise.

Un autre risque important dans les entreprises pharmaceutiques concerne le respect des bonnes pratiques de fabrication et de distribution. Le site pharmaceutique d'Aulnay-Sous-Bois fait l'objet de visites d'inspection régulières de la part de nombreuses agences du médicament dans le monde, à commencer par l'Agence française (AFSSAPS). La dernière visite date de 2010, date à laquelle nous avons informé les autorités de la volonté de Guerbet de poursuivre un investissement majeur pour la fabrication de nos produits afin de mieux répondre aux exigences européennes en matière de bonnes pratiques de fabrication des produits injectables. Après un premier investissement pour la mise en solution des produits, une nouvelle tranche d'investissement est en cours et devrait aboutir à la mise en service d'une nouvelle unité de remplissage d'ici fin 2012.

Pour ce qui est des nouveaux produits en phase d'expérimentation, une assurance responsabilité civile obligatoire, nécessaire à l'autorisation de l'étude par les comités d'éthique, couvre les risques vis-à-vis des personnes qui entrent dans un protocole d'investigation clinique.

En outre, un plan de gestion des risques conforme aux exigences de santé publique existe pour anticiper les suivis à faire au stade de la commercialisation des produits. Par ailleurs, conformément à la législation, un système de traçabilité des produits vendus permet, le cas échéant, de procéder sans délai à des rappels de lots de produits qu'ils soient en phase d'investigation clinique ou de commercialisation dans tous les pays où ils sont commercialisés.

#### ▪ Risques liés au prix et au remboursement des produits

GUERBET est soumis aux contraintes de régulation des prix de marché ou de remboursement qui peuvent prévaloir dans certains pays, la conséquence potentielle étant une diminution du chiffre d'affaires et de la marge brute.

#### ▪ Risque de dépendance à l'égard de brevets et de licences industriels

Depuis de nombreuses années, GUERBET a su développer des technologies grâce à des accords de licence. Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des accords encore existants.

Produit	Société détentrice de la licence
Dotarem <sup>®</sup>	Bayer <sup>1</sup>
Optiray <sup>®</sup> / Optiject <sup>®</sup>	Covidien <sup>2</sup>
Lumirem <sup>®</sup>	Amag <sup>3</sup>

L'évaluation des opportunités et des risques de propriété industrielle fait partie de la mission de plusieurs membres du Comité de Direction. La mise en oeuvre de partenariats en matière de recherche, de développement et de commercialisation de produits intègre la composante brevets. A l'échéance des droits de propriété intellectuelle, des génériques pourraient venir concurrencer les produits actuels du Groupe.

#### ▪ Risques industriels et environnementaux

L'activité de production de principes actifs chimiques des produits de contraste engendre différents risques liés à la sécurité et à l'environnement. Ces risques sont liés aux dangers inhérents aux produits chimiques, leur fabrication, leur transport, leur utilisation et leur élimination.

Les principes actifs chimiques entrant dans la composition des produits de contraste pour imagerie médicale sont caractérisés par une faible toxicité et une bonne tolérance chez l'homme, bien que certains composants puissent être nocifs à l'état naturel. Certains intermédiaires de synthèse ou certains produits utilisés pour la production de ces principes actifs (matières premières, solvants, réactifs, etc...) peuvent cependant présenter les risques suivants : risques d'incendie/explosion avec conséquences potentielles sur les personnes et la continuité d'activité, risques de pollution/émanation accidentelle de produits avec conséquences potentielles sur l'environnement et les personnes.

Dans ce contexte, Guerbet a fait l'objet, antérieurement à 2011, d'une mise en demeure de la part de la DREAL pour demander une réduction des émissions de COV (Composés Organiques Volatiles) sur le site de Lanester. Cette mise en demeure n'est pas encore levée. Une autre mise en demeure a été reçue en décembre 2011 à Lanester pour obtenir la mise en conformité de la gestion des effluents. Ces mises en demeure ont donné lieu à des plans d'action afin de satisfaire aux normes réglementaires et aux requêtes de la DREAL<sup>4</sup>. Si les résultats attendus n'étaient pas atteints, l'entreprise pourrait faire l'objet de poursuites administratives ou pénales relevant du Code de l'Environnement.

<sup>1</sup> Le brevet pionnier Schering (devenu Bayer) est désormais expiré. Au Japon, un accord signé en septembre 2005 permet à GUERBET de commercialiser Dotarem<sup>®</sup> à travers son distributeur Terumo.

<sup>2</sup> Pour la France, la Belgique et la Suisse.

<sup>3</sup> Essentiellement pour l'Europe et l'Amérique latine.

<sup>4</sup> Se reporter à la section « Informations environnementales » à la page 52.

→ *La Politique Sécurité Environnement du Groupe permet de gérer ce risque. Celle-ci est développée dans la partie Informations environnementales et dans le Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux.*

#### ▪ **Risques liés aux approvisionnements**

La crise de Fukushima au Japon en 2011 et les investissements industriels réalisés par les producteurs au Chili ont conduit à une forte hausse du prix de l'iode à partir du second semestre 2011, entraînant des hausses de coûts de production des principes actifs iodés.

La multiplicité des sources d'approvisionnement permet à GUERBET de s'assurer d'une fourniture en iode satisfaisante pour ses productions.

#### ▪ **Risques liés à l'évolution des réglementations**

En tant que concepteur, fabricant et distributeur de médicaments, GUERBET est soumis à de nombreuses exigences réglementaires en France et à l'étranger. En particulier, le Groupe est tenu d'appliquer en France le code de la santé publique ainsi que les bonnes pratiques édictées par le Ministère de la Santé en matière de travaux de laboratoire, de réalisation d'essais cliniques, de fabrication et de distribution de produits pharmaceutiques, d'information au client et de pharmacovigilance.

Sur le plan de la production des principes actifs chimiques de ses produits, le Groupe est notamment soumis aux réglementations en vigueur concernant les sites classés SEVESO donnant lieu à des inspections régulières des DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement). Ces produits sont fabriqués et contrôlés selon des conditions définies et approuvées dans les AMM par les autorités de santé, leur fabrication étant soumise aux règles des bonnes pratiques de fabrication des matières premières à usage pharmaceutique.

Le Groupe est également soumis au règlement européen REACH qui renforce les exigences à l'enregistrement des substances fabriquées ou importées au sein de l'Union Européenne.

Une modification de ces réglementations, tant françaises qu'étrangères, peut affecter de manière significative l'activité du Groupe, celui-ci ne pouvant garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels elle est implantée, n'auront pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

### **b) Risques de marché**

#### ▪ **Risque de taux d'intérêt**

Structurellement, le Groupe constate un risque au passif de son bilan sur sa dette bancaire à taux variable qui n'est pas compensée par des positions équivalentes à l'actif. Au cours des dernières années, la dette à taux variable a pris davantage d'importance que la dette à taux fixe, l'objectif étant de profiter de la baisse structurelle des taux d'intérêt du marché interbancaire européen. Pour gérer le risque de hausse des taux d'intérêt qui aurait un impact défavorable sur les frais financiers, GUERBET couvre environ 75% de sa dette à taux variable en utilisant des instruments de couvertures classiques tels que les swap, cap et floor. Il n'est pas autorisé de position ouverte sur ces instruments.

→ *La sensibilité au risque de taux d'intérêt et les opérations de couverture liées à l'exercice peuvent être consultées dans l'annexe aux comptes consolidés.*

#### ▪ **Risque de change**

Plus des deux tiers des achats et des ventes du Groupe sont libellés en euros et n'encourent donc aucun risque de change. Le Groupe n'est que marginalement exposé aux risques de fluctuation de la parité EUR / USD, les achats et les ventes du Groupe libellés dans cette monnaie s'équilibrant.

Cependant, du fait de son implantation internationale, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux de change de certaines monnaies de ses filiales, en particulier à celles du Réal brésilien, du Won coréen et de la Livre turque.

La stratégie consiste à couvrir les risques devises des actifs et passifs comptables inscrits au bilan en concentrant les moyens sur les devises représentant les plus grands enjeux de montants et de volatilité. Les instruments de couverture utilisés sont les swap et forward. Il n'est pas autorisé de position ouverte sur ces instruments.

→ *La sensibilité au risque de change et les opérations de couverture liées à l'exercice peuvent être consultées dans l'annexe aux comptes consolidés.*

#### ▪ **Risque de liquidité**

Concernant le risque de défaut de ressources d'emprunt ou l'exigibilité immédiate de celles-ci, le Groupe est tenu de respecter des seuils prudentiels sur les ratios de gestion financière. En cas de non-respect des ratios, GUERBET et ses partenaires bancaires sont tenus de négocier des avenants aux contrats. En cas de désaccord sur ces négociations, les contrats d'emprunts prévoient une exigibilité immédiate de la dette.

L'objectif du Groupe est un allongement de la durée des ressources moyen et long terme. La liquidité à court terme est centralisée sur la maison mère par un mécanisme de cashpooling automatique qui a été mis en place sur la majeure partie des filiales.

GUERBET a pris contact, début 2012, avec ses partenaires bancaires afin de sécuriser le financement de sa croissance, de ses projets de développement et de ses investissements sur les cinq prochaines années sous forme de prêts bilatéraux, complémentaires aux lignes existantes.

#### ▪ **Risque lié aux placements financiers**

Le Groupe, dans le cadre de son activité industrielle pharmaceutique n'est pas structurellement placeur de liquidités. Cependant et occasionnellement, celui-ci peut avoir recours aux placements en SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) et en OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière). La politique du Groupe consiste à souscrire des titres du marché monétaire sans risques.

### **c) Autres risques**

#### ▪ **Risques juridiques**

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.

→ *Les risques juridiques, lorsqu'ils font l'objet de provisions, peuvent être consultés dans les annexes aux comptes consolidés.*

#### ▪ **Risque de contrefaçon**

Le risque de contrefaçon des produits de contraste est peu probable. Néanmoins, une procédure décrivant la conduite à tenir en cas de suspicion de contrefaçon est en place et permet d'alerter sans délai les autorités compétentes pour agir (saisie, rappel, recherche de la source potentielle).

Par ailleurs, GUERBET a mis en place le marquage Data Matrix en France, conformément à la législation en vigueur, qui vise à améliorer la traçabilité et à réduire le risque de contrefaçon.

#### ▪ **Risque pays**

GUERBET peut être amené à réaliser des opérations commerciales dans des zones géographiques dont la situation géo-politique est instable. C'est notamment le cas de l'Iran. La nature du risque est essentiellement le recouvrement des créances.

## **d) Assurances et couverture des risques**

La protection du Groupe passe par la souscription d'assurances. Les assurances sont souscrites sur le marché traditionnel de l'assurance auprès de compagnies de premier rang, sans recours à une captive.

Les garanties sont définies en fonction du profil de risque du Groupe et des conditions de marché. Un programme international centralisé permet d'obtenir les niveaux de protection recherchés tout en réalisant des économies d'échelle. Le placement de ce programme est revu tous les ans.

Les principales polices souscrites par GUERBET couvrent :

- les dommages aux biens et pertes d'exploitation. La couverture maximale du Groupe est de 250 millions d'euros par sinistre. Ce montant est susceptible d'évoluer en fonction de l'estimation du Sinistre Maximum Possible (SMP) en terme de dommages aux biens et pertes d'exploitation consécutives à une interruption d'activité.
- la responsabilité civile : responsabilité-produit, essais cliniques et responsabilité civile générale de l'entreprise ;
- le transport des biens et marchandises, au niveau national et international.

D'autres assurances ont été souscrites, parmi lesquelles une police couvrant la responsabilité des mandataires sociaux, et des polices ponctuelles Dommages Ouvrages et Tous Risques Chantier (DOTRC) pour nos projets de construction les plus importants.

### 3) Ressources Humaines

#### a) Informations d'ordre social

##### ▪ Effectifs de la société GUERBET (maison-mère)

Au 31 décembre 2011, la société GUERBET comptait 829 salariés sous Contrat à Durée Indéterminée :

- 598 salariés pour les Groupes I à VI et délégués médicaux ;
- 231 pour les Groupes VII et plus (hors délégués médicaux).

En incluant les salariés sous Contrat à Durée Déterminée, l'effectif était de 891 salariés.

Au cours de l'exercice 2011, la société GUERBET a recruté 84 personnes en CDI et 68 personnes en CDD. Les recrutements en CDI ont eu lieu, essentiellement, sur les sites d'Ile de France (70 collaborateurs). Les départs ont concerné 47 salariés en CDI et 56 salariés en CDD.

GUERBET a eu recours à 2 452 heures supplémentaires dans l'année. Cela représente une baisse significative de 50% par rapport à 2010. Ces heures supplémentaires se répartissent essentiellement sur la production chimie et pharmacie.

L'horaire normal de travail est de 35 heures hebdomadaires. Toutefois, dans certains ateliers de production, compte tenu d'horaires particuliers de travail, les horaires hebdomadaires sont de 28,875 heures, 32 heures, 33 heures ou 33,5 heures.

Au 31 décembre 2011, 70 salariés travaillaient à temps partiel et 3 salariés sont en suspension d'activité (2 en congé sabbatique et 1 en congé parental). 67 salariés à temps partiel avaient un taux d'activité supérieur à 50%. Les temps partiels, choisis par les salariés, concernent essentiellement des femmes (86%).

En 2011, l'absentéisme était de 4,14% dont 2,80% d'absentéisme lié à la maladie. On constate une baisse significative de l'absentéisme en 2011 comparé aux dernières années (5,06% en 2010 vs 5,06% en 2009 et 5,35% en 2008).

##### ▪ Salaires

Au 31 décembre 2011, le salaire moyen annuel<sup>1</sup> de la société GUERBET était de 50 198€, en augmentation de 2,49% par rapport à 2010. Le salaire moyen des femmes était de 49 676€, et celui des hommes de 50 547 € soit un écart de 1,75% entre les hommes et les femmes. Cet écart, est en baisse par rapport à 2010 (2,10%) et est cohérent avec la structure des qualifications. Si on fait la comparaison des salaires H/F sur les Groupes IV à VI (où les qualifications sont homogènes) le différentiel est de 1,98% en faveur des femmes.

Les salaires de base (hors prime d'ancienneté et complément différentiel mais intégrant la majoration « travail continu ») des non-cadres comptabilisés dans l'effectif permanent en 2010 et en 2011 ont progressé de 2,90%. Cette progression est liée à des augmentations générales dont le taux varie en fonction du groupe de classification du salarié (2% pour les salariés du groupe II – 1,75% pour les groupes III et IV – 1,5% pour le groupe V et 1,25% pour le groupe VI). A ces augmentations générales s'ajoutent des augmentations individualisées. Les salaires de base (hors complément différentiel mais intégrant la majoration « travail continu ») ont augmenté en moyenne de 3,77% pour les cadres comptabilisés dans l'effectif permanent.

Les salariés<sup>1</sup> ont touché en 2011 au titre de l'exercice 2010 une prime de participation qui représente en moyenne 259€. La prime de participation versée en 2012 au titre de l'exercice 2011 sera de 235 k€.

En 2012, il n'y aura pas de prime d'intéressement sur les résultats 2011, comme cela a été le cas en 2011 au titre des résultats 2010.

Le nombre d'heures de formation dispensé en 2011 est de 29 776 heures contre 29 519 heures en 2010. Sur l'ensemble des salariés en CDI au sein de la société, 83,1% ont suivi une formation conventionnée ou non.

---

<sup>1</sup> Indicateur du bilan social : masse salariale annuelle, y compris la rémunération variable, divisée par effectif permanent.

<sup>1</sup> L'accord de Participation concerne les salariés de GUERBET, Simafex et Medex. Les accords d'intéressement concernent les salariés de GUERBET et Simafex.

## ▪ **Accidents du travail**

Le nombre d'accidents du travail reste stable en 2011. Ainsi, 18 accidents du travail suivis d'arrêt sont survenus en 2011 contre 20 en 2010. Par ailleurs, 3 accidents de « trajet » ont donné lieu à des arrêts de travail.

## ▪ **Partenaires sociaux**

En 2011, cinq Accords ont été signés à l'unanimité avec les partenaires sociaux :

- Accord Dialogue Social et Expression des Salariés
- Accord GPEC
- Accord sur l'Egalité Professionnelle entre les Femmes et les Hommes
- Accord de NAO (Négociation Annuelle Obligatoire)
- Accord CDD de Mission

L'année 2011 a également été marquée par l'ouverture d'une négociation sur la prévention de la pénibilité au travail.

L'accord portant sur le plan d'action en faveur de l'emploi des seniors signé en 2009 entre la Direction et les Organisations Syndicales a donné lieu en 2011 aux actions suivantes, déjà initiées en 2010 :

- Organisation de sessions d'information sur les nouveaux dispositifs de retraite ;
- Organisation de 4 formations « Bien vivre sa retraite » dans le cadre du Droit Individuel à la Formation ;
- Organisation de formations « Gestes et postures » spécifiques aux seniors.

## ▪ **Compétences et Management**

Dans le cadre de sa démarche de Gestion prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), GUERBET a mis en place un **Référentiel de Compétences** applicable à l'ensemble de ses collaborateurs. Ce référentiel a pour objectif le développement des collaborateurs, en intégrant les grands enjeux de l'Entreprise.

Il est structuré autour de 3 axes de compétences :

- Les compétences communes au Groupe, correspondant à la stratégie de l'entreprise ;
- Les compétences propres à chaque famille métiers, définis à partir des enjeux Métiers ;
- Les compétences managériales, en lien avec la Charte du Management et l'Accord sur le Dialogue Social et l'Expression des salariés.

Ce référentiel est un support de discussion objectif et factuel utilisé lors de la réalisation de l'Entretien Annuel d'évaluation et de Développement (EAD). Les formations sur l'EAD dispensées à l'ensemble des managers du Groupe intègrent le référentiel de compétences.

Parce que le management conditionne la performance individuelle et collective des collaborateurs, GUERBET a décidé de renforcer les compétences managériales. Dans ce but, GUERBET a souhaité concevoir une **Charte du Management** dont la vocation est notamment de se positionner sur ce que l'Entreprise attend de ses managers, de donner des repères quant à la politique de management et d'accompagner les managers dans leur mission.

Cette charte précise les compétences et les comportements attendus de chaque manager du Groupe. La réalisation de cette charte est le fruit d'un travail collectif impliquant une cinquantaine de personnes.

Afin de favoriser l'application concrète de cette Charte du Management, GUERBET propose un parcours de formations managériales à destination de toute la population des managers de toutes les sociétés du Groupe.

- **Diversité**

En matière d'emploi des travailleurs en situation de handicap, GUERBET honore son obligation à hauteur des 2/3. GUERBET développe la coopération avec le secteur protégé et a ainsi tissé depuis plusieurs années un partenariat avec un Etablissement de Services d'Aide par le Travail (ESAT) qui assure au sein de l'Entreprise des activités de déconditionnement. D'autres prestations (espaces verts, voirie, mailing, reprographie ...) sont sous-traitées à des organismes du même type.

GUERBET a accueilli en 2011, 110 stagiaires et 29 jeunes en contrat d'alternance.

Par ailleurs GUERBET parraine de jeunes étudiants issus de quartiers défavorisés, en partenariat avec l'Association « Nos quartiers ont du talent ».

Au 31 Décembre 2011, GUERBET employait 116 salariés seniors de plus de 55 ans. Des mesures d'âge, telles que congés et temps partiel spécifiques, sont destinées à favoriser leur maintien dans l'emploi.

Par ailleurs, GUERBET a recruté 4 salariés de plus de 50 ans en 2011.

- **Œuvres sociales**

Les œuvres sociales (CE, restauration et logement) ont représenté un budget global de 783 k€ en 2011 contre 774 K€ en 2010.

GUERBET a réservé, au bénéfice de ses salariés d'Ile de France, quatre places de crèche au sein d'une structure inter-entreprises.

## b) Rémunération des mandataires sociaux

### ▪ Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Les tableaux ci-dessous présentent la rémunération de chacun des dirigeants mandataires sociaux de l'exercice 2011. Sont considérés dirigeants mandataires sociaux, M. Bernard MASSIOT, M. J-J BERTRAND, M. Yves L'EPINE et Mme Marie-Christine GARNIER en leurs qualités respectives de Directeur Général, de Président Directeur Général, de Directeur Général et de Directeur Général Délégué (en sa qualité de Pharmacien Responsable).

**Tableau de synthèse de la rémunération de Monsieur Bernard MASSIOT**

	2011	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	342 292 <sup>1</sup>	364 738
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Jetons de présence dus au titre de son mandat d'administrateur	-	20 749
<b>Total</b>	<b>342 292</b>	<b>385 487</b>

**Tableau détaillé de la rémunération de Monsieur Bernard MASSIOT**

	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au cours de l'exercice	
	2011	2010	2011	2010
Rémunération fixe	310 000	290 988	174 509	290 988
Rémunération variable	32 292	73 750	106 042	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence bruts :	-	20 749	20 749	21 463
- dont montant net	-	18 963	18 963	-
- dont charges sociales	-	1 786	1 786	-
Avantages en nature	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>342 292</b>	<b>385 487</b>	<b>301 300</b>	<b>312 451</b>

<sup>1</sup> Y compris le solde de tout-compte.

### Tableau de synthèse de la rémunération de Monsieur Jean-Jacques BERTRAND

	2011	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	122 870	47 478
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Jetons de présence dus au titre de son mandat d'administrateur	Non arrêté	22 463
<b>Total</b>	<b>122 870</b>	<b>69 941</b>

### Tableau détaillé de la rémunération de Monsieur Jean-Jacques BERTRAND

	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au cours de l'exercice	
	2011	2010	2011	2010
Rémunération fixe dont :	122 870	47 478	122 870	47 478
<i>en tant que Président du Conseil d'Administration</i>	43 976	47 478	43 976	47 478
<i>en tant que Directeur Général</i>	78 894	-	78 894	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	Non arrêté	22 463	22 463	21 963
Avantages en nature	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>122 870</b>	<b>69 941</b>	<b>145 333</b>	<b>69 441</b>

### Tableau de synthèse de la rémunération de Monsieur Yves L'EPINE

	2011	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	38 632	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	6 000	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Jetons de présence dus au titre de son mandat d'administrateur	-	-
<b>Total</b>	<b>44 632</b>	<b>-</b>

### Tableau détaillé de la rémunération de Monsieur Yves L'EPINE

	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au cours de l'exercice	
	2011	2010	2011	2010
Rémunération fixe	38 182	-	38 182	-
Rémunération variable	Non arrêté	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	450	-	450	-
<b>Total</b>	<b>38 632</b>	<b>-</b>	<b>38 632</b>	<b>-</b>

**Tableau de synthèse de la rémunération de Madame Marie-Christine GARNIER**

	2011	2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice	140 315	154 472
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	3 654	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Jetons de présence dus au titre de son mandat d'administrateur	-	-
<b>Total</b>	<b>143 969</b>	<b>154 472</b>

**Tableau détaillé de la rémunération de Madame Marie-Christine GARNIER**

	Montants dus au titre de l'exercice		Montants versés au cours de l'exercice	
	2011	2010	2011	2010
Rémunération fixe	126 185	122 510	126 185	122 510
Rémunération variable	Non arrêté	18 000	18 000	19 434
Rémunération exceptionnelle	11 385	11 217	11 385	11 217
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	2 745	2 745	2 745	2 745
<b>Total</b>	<b>140 315</b>	<b>154 472</b>	<b>158 315</b>	<b>155 906</b>

Le tableau ci-dessous fournit d'autres informations étroitement liées à la rémunération future des dirigeants mandataires sociaux :

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
<b>M. Bernard MASSIOT</b>		x	x			x		x
<b>M. Jean-Jacques BERTRAND</b>		x		x		x		x
<b>M. Yves L'EPINE</b>		x	x			x		x
<b>Mme Marie-Christine GARNIER</b>	x		x			x		x

En 2011, trois dirigeants mandataires sociaux bénéficient, comme d'autres dirigeants de GUERBET, d'un compte individuel de retraite alimenté par des cotisations patronales de GUERBET. Seul M. Jean-Jacques BERTRAND, dirigeant mandataire social en 2011 en sa qualité de Président – Directeur Général par intérim, ne bénéficie pas d'une telle disposition. Le montant total de retraite par capitalisation versé sur les comptes individuels de retraite s'élève à 13 063,77 € en 2011 qui se répartissent en : 5 232,10 € pour M. Bernard MASSIOT, 1 343,38 € pour M. Yves L'EPINE et 6 448,29 € pour Mme Marie-Christine GARNIER.

En outre, aucune action de performance, prêt ou garantie n'a été accordé aux deux dirigeants mandataires sociaux au cours de l'année 2011.

- **Jetons de présences versés aux mandataires sociaux**

<b>Administrateur</b>	<b>En 2011 sur autorisation de l'Assemblée Générale du 27 mai 2011<sup>1</sup></b>	<b>En 2010 sur autorisation de l'Assemblée Générale du 21 mai 2010</b>
Bernard MASSIOT	18 963 €	21 463 €
Jean-Jacques BERTRAND	22 463 €	21 963 €
Jacques BIOT	21 463 €	20 963 €
Jacky BOUDEVILLE	21 463 €	21 463 €
Vincent DAGOMMER	20 463 €	-
Olivier GUERBET	21 463 €	20 963 €
Christian LOUVET	19 963 €	20 463 €

- **Engagements consentis en faveur des mandataires sociaux à l'occasion de la prise, du changement ou de cessation de fonctions**

Néant

<sup>1</sup> Les jetons de présence versés en 2011 au titre de l'exercice 2010 sont composés d'une partie fixe de 18 962,50 € par administrateur augmentée d'une part variable calculée en fonction du nombre de participations aux réunions du comité d'audit ou du comité de rémunération.

## **c) Plans d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions**

### **▪ Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dirigeants mandataires sociaux<sup>1</sup> en 2011**

Au cours de l'exercice 2011, deux dirigeants mandataires sociaux ont bénéficié d'options de souscription d'actions :

- Mme Marie-Christine GARNIER, 4 000 options liées au plan du 17 octobre ;
- M. Yves L'EPINE, 12 000 options pour le plan du 23 novembre.

### **▪ Options de souscription ou d'achat d'actions levées par les dirigeants mandataires sociaux en 2011**

Néant

### **▪ Options de souscription ou d'achat d'actions non levées par les dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2011**

Monsieur Yves L'EPINE détient 12 000 options de souscription d'actions qui ne sont pas encore levées au 31 décembre 2011.

Madame Marie-Christine GARNIER détient 6 000 options de souscription d'actions qui ne sont pas encore levées au 31 décembre 2011.

### **▪ Options consenties aux salariés non mandataires en 2011**

Un plan d'options de souscription d'actions qui inclut des bénéficiaires salariés non mandataires a été mis en place le 17 octobre 2011. Les caractéristiques du plan sont détaillées dans l'annexe aux comptes consolidés à la page 93.

### **▪ Etat synthétique des plans d'options en vigueur au 31 décembre 2011**

Se reporter à la page 93 de l'annexe aux comptes consolidés.

### **▪ Options de souscription ou d'achat d'actions levées par les salariés non mandataires en 2011**

Néant

---

<sup>1</sup> Au sens de la loi NRE et au 31 décembre 2011, c'est à dire le Directeur Général, le Directeur Général Délégué et le Président du Conseil d'Administration.

## 4) Informations environnementales

### ▪ Consommations liées à l'activité industrielle de la société

Les principales consommations de nos sites industriels d'Aulnay, de Lanester, de Marans et de Rio de Janeiro sont les suivantes :

	<b>Aulnay</b>	<b>Lanester</b>	<b>Marans</b>	<b>Rio de Janeiro</b>	<b>Total</b>
Eau (en m3)	55 636	164 461	48 684	16 494	285 275
Electricité (en MWh)	10 024	19 058	8 598	1 850	39 530
Gaz (en MWh)	5 586	47 887		1 403	54 876
Fioul domestique (en m3)			586		586

La consommation totale d'eau des sites industriels est stable par rapport à l'an dernier. Ramenée aux quantités produites, cette consommation baisse de 5,9% par rapport à 2010.

### ▪ Politique liée à l'utilisation de produits chimiques

L'activité de production de principes actifs chimiques des produits de contraste engendre différents risques en matière de sécurité et d'environnement. Ces risques sont liés aux dangers inhérents aux produits chimiques, à leur fabrication, leur transport, leur utilisation et leur élimination.

Les principes actifs chimiques entrant dans la composition des produits de contraste pour imagerie médicale sont caractérisés par une faible toxicité et une bonne tolérance chez l'homme, bien que certains composants puissent être nocifs à l'état naturel. En revanche, certains intermédiaires de synthèse ou certains produits utilisés pour la production de ces principes actifs (matières premières, solvants, réactifs, intermédiaires, etc.) peuvent présenter certains risques.

En 2011, le déploiement des systèmes de prévention a été poursuivi et une nouvelle politique Qualité Sécurité Environnement pour le Groupe a été mise en œuvre par la Direction Générale en janvier 2012. Les systèmes de management HSE (Hygiène Sécurité Environnement) sont déclinés au travers de manuels HSE régulièrement revus et mis en œuvre sur les sites de Lanester, Marans, Aulnay et Gonesse, dans une logique d'amélioration continue.

Ces manuels décrivent les systèmes et organisations de management de la sécurité et de l'environnement déclinés sur ces sites. Un référentiel HSE interne au Groupe a été créé en 2010. Les audits conduits en 2011 ont permis de mesurer les progrès réalisés sur les sites industriels en France, tout en identifiant les axes d'amélioration prioritaires. Ce référentiel intégré reprend des exigences de normes et systèmes tels que OHSAS18001, ISO14001 et SGS (Système de Gestion de la Sécurité pour les sites SEVESO en France).

La base de ces systèmes de management repose sur un travail d'évaluation des risques afin de prévenir les événements ayant un impact sur les personnes et les biens (y compris les scénarii d'accidents majeurs).

Les sites de Lanester et Marans (classés SEVESO seuil haut) organisent des exercices grandeur nature de gestion de situations d'urgence, en collaboration avec les services des préfetures. Les POI (Plan d'Opération Interne) et PPI (Plan Particulier d'Intervention) sont ainsi testés et permettent d'améliorer en continu l'aptitude des équipes à bien réagir en situation de crise, tant en interne, qu'en interface avec les secours extérieurs.

La communication externe du fonctionnement de ces sites se fait au travers des CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation) dans lesquels sont réunis l'exploitant, les services de la Préfecture, les élus et les associations locales.

En 2011, l'instruction des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) s'est poursuivie et a constitué un point d'attention important avec les acteurs locaux. Ces plans définissent notamment les mesures d'urbanisme autour des sites de Lanester et Marans.

Les systèmes de management de la sécurité et de l'environnement en place sur les sites définissent également :

- les indicateurs de performance et les objectifs associés ;
- le besoin en formation des opérationnels et son suivi régulier ;
- la gestion du retour d'expérience via l'analyse des incidents et presque-accidents internes ou externes aux sites (ex : utilisation de la base de données du Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industrielles (BARPI) qui recense les accidents industriels) et la mise en place des actions correctives nécessaires ;
- les inspections et audits ;
- la revue du système et de sa performance par l'encadrement.

#### ▪ **Actions environnementales menées au cours de l'exercice**

En matière environnementale, de nombreux projets ou initiatives ont été poursuivis en 2011. Les projets et investissements visant à améliorer les filières de traitement des effluents à Lanester et Marans, tout en répondant aux arrêtés d'exploitation en vigueur, ont mobilisé les équipes de ces sites. Ces programmes d'amélioration reposent sur :

- des actions de tri renforcé des effluents ;
- la mise en place de nouvelles techniques séparatives ;
- la valorisation des solvants ;
- l'évolution de certains procédés de fabrication ;
- la poursuite des actions visant à réduire les émissions de COV.

Ces actions importantes ont fait l'objet d'échanges réguliers avec les administrations de tutelle.

En parallèle, des actions de maîtrise de nos consommations d'eau ont été conduites à Lanester, en optimisant le recyclage de l'eau. L'analyse et le suivi régulier des consommations d'eau à Aulnay a permis de détecter et résoudre des anomalies sur nos réseaux d'alimentation. Une sensibilisation aux gestes simples en matière environnementale a été réalisée lors de la mise en place du tri du papier sur notre site de Gonesse.

#### ▪ **Contribution à l'adaptation et à la lutte contre le réchauffement climatique : les rejets de Gaz à Effet de Serre (GES)**

Le Groupe a engagé en 2011 une démarche volontaire d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre à l'aide de l'outil développé par le LEEM (CarbonEM). Cet outil permet aux entreprises du médicament de réaliser leur bilan carbone de manière autonome et favorise une démarche commune et cohérente entre les entreprises du secteur. Cette démarche a permis au Groupe d'évaluer et d'identifier les principaux postes générateurs de gaz à effet de serre et de capitaliser sur les expériences d'entreprises du secteur par une participation active au comité utilisateur.

Sur l'ensemble de ces thématiques HSE, des échanges inter-sites sont organisés afin de partager les bonnes pratiques, accélérer le retour d'expérience, et développer les synergies. En 2011, le site de Rio a été intégré à ces échanges réguliers.

Enfin, le Groupe GUERBET a poursuivi en 2011 le travail visant à garantir l'enregistrement des substances soumises au règlement REACH, dans les délais impartis.

## 5) Autres informations légales

### ▪ Résultats des cinq derniers exercices de la société GUERBET

En euros	2011	2010	2009	2008	2007
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	12 200 184	12 200 184	12 167 044	12 079 860	12 018 276
Nombre des actions ordinaires existantes	3 050 046	3 050 046	3 041 761	3 019 965	3 004 569
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
• Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
• Par exercice de droits de souscription	210 937	77 294	97 637	117 233	134 679

### OPERATIONS ET RESULTAT DE L'EXERCICE

Chiffre d'affaires hors taxes avec prestations de services et autres produits	294 780 554	264 309 452	245 860 666	229 517 636	233 664 367
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements nettes des reprises, et provisions	27 566 026	6 501 502	28 820 141	36 524 946	34 709 255
Impôt sur les bénéfices	(1 778 280)	(5 938 312)	(1 201 339)	2 591 252	4 744 508
Participation des salariés due au titre de l'exercice	258 632	234 809	412 000	1 101 000	1 892 000
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	300 397	84 918	12 560 045	9 724 904	22 026 975
Résultat distribué	5 490 083	5 490 083	6 843 962	6 794 921	6 760 280

### RESULTATS PAR ACTION

Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	9,54	4,00	9,73	10,87	9,34
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,10	0,03	4,13	3,22	7,33
Résultat net dilué	0,15	0,05	4,05	3,17	7,15
Dividende net attribué à chaque action	1,80	1,80	2,25	2,25	2,25

### PERSONNEL

Effectifs instantanés au 31 décembre (CDI et CDD)	891	842	820	810	783
Montant des salaires	44 422 299	41 791 527	38 981 274	39 111 571	36 660 060
Montant des charges sociales	20 156 661	18 210 348	17 142 664	16 109 138	15 230 776

▪ **Information relative à la décomposition par échéance du solde fournisseurs de la société GUERBET**

La Loi de Modernisation de l'Economie a instauré à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 un plafond des délais de règlement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois).

Au 31 décembre 2011, la dette fournisseurs au bilan des comptes sociaux de GUERBET se décompose comme suit :

En milliers d'euros	Emis depuis + de 120 jours	Emis entre 61 et 120 jours	Emis entre 0 et 60 jours	Factures non parvenues	Total
Fournisseurs Biens et Services France	131	1 497	14 819		16 447
Fournisseurs Biens et Services hors France	763	895	9 186		10 844
<b>Fournisseurs de Biens et Services</b>	<b>894</b>	<b>2 392</b>	<b>24 005</b>	<b>10 736</b>	<b>38 027</b>
Fournisseurs Immobilisations France	429	7	3 618		4 054
Fournisseurs Immobilisations hors France	313	101	1 095		1 509
Versements restant à effectuer sur titres de participation	72	-	-		72
<b>Fournisseurs Immobilisations</b>	<b>814</b>	<b>108</b>	<b>4 713</b>		<b>5 635</b>
<b>Total</b>	<b>1 708</b>	<b>2 500</b>	<b>28 718</b>	<b>10 736</b>	<b>43 659</b>

Au 31 décembre 2010, la dette fournisseurs au bilan des comptes sociaux de GUERBET se décomposait comme suit :

En milliers d'euros	Emis depuis + de 120 jours	Emis entre 61 et 120 jours	Emis entre 0 et 60 jours	Factures non parvenues	Total
Fournisseurs Biens et Services France	143	479	12 795		13 417
Fournisseurs Biens et Services hors France	389	624	3 722		4 735
<b>Fournisseurs de Biens et Services</b>	<b>532</b>	<b>1 103</b>	<b>16 517</b>	<b>11 272</b>	<b>29 424</b>
Fournisseurs Immobilisations France	133	153	3 453		3 739
Fournisseurs Immobilisations hors France	-	-	931		931
Versements restant à effectuer sur titres de participation	72	-	-		72
<b>Fournisseurs Immobilisations</b>	<b>205</b>	<b>153</b>	<b>4 384</b>		<b>4 742</b>
<b>Total</b>	<b>737</b>	<b>1 256</b>	<b>20 901</b>	<b>11 272</b>	<b>34 166</b>

- **Autres informations devant être incluses dans le Rapport de Gestion et déjà présentes dans le Document de Référence**

En dehors des informations déjà présentées dans le chapitre actuel, le Groupe GUERBET fournit d'autres renseignements devant être inclus dans le Rapport de Gestion conformément au Code de commerce. Le tableau ci-dessous indique pour chaque type d'information la section vers laquelle le lecteur doit se reporter.

<b>Type d'information</b>	<b>Section du Document de Référence concernée</b>
Liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice	Gouvernement d'entreprise – pages 18 à 21
Participation des salariés au capital	GUERBET et ses actionnaires – page 31
Montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents	GUERBET et ses actionnaires – page 31
Montant des charges non déductibles visées à l'art 39-4 du CGI	Etats financiers et notes annexes – page 115

# ETATS FINANCIERS ET NOTES ANNEXES

## 1) Comptes consolidés et annexes

### a) Comptes consolidés du Groupe GUERBET

#### ▪ Bilan consolidé

<b>ACTIF (valeurs nettes)</b>	<b>Note</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>En milliers d'euros</b>			
Immobilisations incorporelles	<b>5</b>	35 772	34 190
Immobilisations corporelles	<b>6</b>	183 141	166 223
Actifs financiers non courant	<b>7</b>	7 590	6 640
Impôts différés	<b>8</b>	10 896	7 132
<b>Total Actifs non courants</b>		<b>237 399</b>	<b>214 185</b>
Stocks	<b>9</b>	104 495	91 067
Clients et comptes rattachés	<b>10 et 1.1</b>	85 254	85 867
Actifs destinés à être cédés		-	-
Autres actifs financiers courants	<b>1.1</b>	14 699	21 681
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<b>1.2</b>	7 872	9 210
<b>Total Actifs courants</b>		<b>212 320</b>	<b>207 825</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>449 719</b>	<b>422 010</b>
<b>PASSIF (valeurs nettes)</b>			
<b>En milliers d'euros</b>	<b>Note</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Capital		12 200	12 200
Autres réserves		185 023	186 658
Résultat consolidé		14 427	5 880
Ecart de conversion		3 148	5 778
<b>Capitaux propres dont part du Groupe</b>	<b>11</b>	<b>214 798</b> 214 798	<b>210 516</b> 210 516
Dettes financières non courantes	<b>2.1</b>	79 518	85 541
Autres passifs financiers non courants	<b>2.0</b>	1 529	664
Impôts différés	<b>8</b>	8 603	5 820
Provisions	<b>12</b>	16 871	13 157
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>106 521</b>	<b>105 182</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		48 409	39 462
Dettes financières courantes	<b>2.1</b>	28 393	13 349
Autres passifs financiers courants	<b>2.2</b>	40 642	37 155
Impôts courant exigibles		5 781	8 677
Provisions	<b>12</b>	5 175	7 669
<b>Total Passifs courants</b>		<b>128 400</b>	<b>106 312</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>449 719</b>	<b>422 010</b>

▪ **Compte de résultat consolidé**

En milliers d'euros	Note	2011	2010
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4</b>	<b>377 834</b>	<b>352 579</b>
Redevances		83	45
Autres produits de l'activité	<b>13</b>	3 490	6 128
Achats consommés		(103 675)	(101 725)
Charges de personnel	<b>14.1</b>	(100 624)	(93 379)
Charges externes	<b>15</b>	(126 947)	(116 153)
Impôts et taxes	<b>16</b>	(11 761)	(11 732)
Dotations aux amortissements	<b>17</b>	(20 385)	(20 104)
Dotations nettes aux provisions		266	(5 707)
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		5 923	2 924
Autres produits et charges d'exploitation	<b>18</b>	(1 653)	(1 657)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>22 551</b>	<b>11 219</b>
Autres produits et charges opérationnels	<b>19</b>	(16)	(2 942)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>22 535</b>	<b>8 277</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		64	91
Coût de l'endettement financier brut	<b>20</b>	(4 251)	(2 648)
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>(4 187)</b>	<b>(2 557)</b>
Profits et pertes de change		(680)	(605)
Autres produits et charges financiers		301	14
Charge d'impôt sur le résultat	<b>21</b>	(3 542)	751
<b>Résultat net consolidé</b> dont part du Groupe		<b>14 427</b> 14 427	<b>5 880</b> 5 880
Résultat net par action (en euros)	<b>27</b>	4,73	1,93
Résultat net dilué par action (en euros)	<b>27</b>	4,48	1,90

▪ **Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres**

En milliers d'euros	2011	2010
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>14 427</b>	<b>5 880</b>
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>		
Ecart actuariels sur engagements IAS19	(2 118)	1 023
Ecart de conversion	(2 630)	4 720
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>9 679</b>	<b>11 623</b>

▪ **Tableau des flux de trésorerie consolidé**

En milliers d'euros	Note	2011	2010
<b>Résultat net</b>		<b>14 427</b>	<b>5 880</b>
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		20 385	23 141
Dotations et reprises de provisions pour risques	<b>12.1</b>	(1 997)	4 120
Variation de juste valeur des instruments de couverture		888	(607)
Charges de stock-options		84	87
Résultat de cession d'immobilisations et autres ajustements		413	258
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement net et impôt</b>		<b>34 200</b>	<b>32 879</b>
Coût de l'endettement financier net		4 187	2 557
Charges d'impôt (y compris impôts différés)	<b>21</b>	3 542	(751)
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement net et impôt</b>		<b>41 929</b>	<b>34 685</b>
Impôts versés		(4 150)	(1 014)
(Augmentation), diminution des stocks	<b>9</b>	(13 428)	(2 073)
(Augmentation), diminution du poste clients et comptes rattachés		477	(5 043)
Augmentation, (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés		8 981	9 208
Augmentation, (diminution) des autres actifs		3 146	882
(Augmentation), diminution des autres passifs		4 487	393
<b>Variation du BFR lié à l'activité</b>		<b>3 663</b>	<b>3 367</b>
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)</b>		<b>41 442</b>	<b>37 038</b>
Investissements		(40 008)	(40 770)
<i>dont immobilisations incorporelles</i>	<b>5</b>	(2 350)	(1 766)
<i>dont immobilisations corporelles</i>	<b>6</b>	(37 378)	(38 662)
<i>dont immobilisations financières</i>		(280)	(342)
Cessions d'immobilisations		421	991
<b>FLUX NET DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT (B)</b>		<b>(39 587)</b>	<b>(39 779)</b>
Dividendes versés		(5 481)	(6 832)
Augmentations de capital		-	325
Nouveaux emprunts à long terme		6 240	34 720
Remboursements d'emprunts		(11 368)	(19 518)
Rachat et revente d'actions propres		-	-
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location-financement)		(4 146)	(2 613)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE DE FINANCEMENT (C)</b>		<b>(14 755)</b>	<b>6 082</b>
Incidence des variations des cours des devises (D)		(2 546)	1 021
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (A) + (B) + (C) + (D)</b>		<b>(15 446)</b>	<b>4 362</b>
<b>TRESORERIE INITIALE</b>		<b>3 633</b>	<b>(728)</b>
<b>TRESORERIE FINALE</b>	<b>2.1</b>	<b>(11 813)</b>	<b>3 633</b>

▪ **Tableau de variation des capitaux propres**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Capital</b>	<b>Réserves consolidées</b>	<b>Résultat</b>	<b>Variation des écarts de conversion</b>	<b>Total</b>
<b>Situation au 31/12/2009</b>	<b>12 167</b>	<b>171 586</b>	<b>20 495</b>	<b>1 058</b>	<b>205 306</b>
Augmentation de capital	33	292			325
Incorporation du résultat 2009		20 495	(20 495)		-
Stock-options		87			87
Distribution de dividendes		(6 832)			(6 832)
Résultat consolidé 2010			5 880		5 880
Ecarts actuariels		1 023			1 023
Ecarts de conversion				4 720	4 720
Autres mouvements		7			7
<b>Situation au 31/12/2010</b>	<b>12 200</b>	<b>186 658</b>	<b>5 880</b>	<b>5 778</b>	<b>210 516</b>
Incorporation du résultat 2010		5 880	(5 880)		-
Stock-options		88			88
Distribution de dividendes		(5 481)			(5 481)
Résultat consolidé 2011			14 427		14 427
Ecarts actuariels		(2 118)			(2 118)
Ecarts de conversion				(2 630)	(2 630)
Autres mouvements		(4)			(4)
<b>Situation au 31/12/2011</b>	<b>12 200</b>	<b>185 023</b>	<b>14 427</b>	<b>3 148</b>	<b>214 798</b>

## **b) Annexes aux comptes consolidés**

Les chiffres présentés dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

### **I) Règles et méthodes comptables**

#### **a) Principes généraux et déclaration de conformité**

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

En application du règlement n°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement Européen et le Conseil Européen, les états financiers consolidés de GUERBET sont établis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'approuvé par l'Union Européenne à la date de préparation des états financiers. Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, le Groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait appliqué le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB.

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission Européenne à l'adresse suivante : [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

Le format des états financiers suit la recommandation 2009-R-03 du Conseil National de la Comptabilité (CNC).

#### **Principales options retenues lors de la transition aux normes IFRS :**

1°) L'ensemble immobilier à usage de bureaux de Villepinte a été réévalué à sa juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2004, sur la base de l'estimation d'un cabinet d'expertise indépendant. La réévaluation a porté sur 8 millions d'euros dont 6,5 millions affectés aux constructions et 1,5 millions d'euros affectés aux terrains.

2°) Les actifs incorporels dont la durée d'utilité n'est pas définie ne sont pas amortis conformément à la norme IAS 38. L'amortissement pratiqué antérieurement dans les comptes en normes françaises a été conservé pour sa valeur cumulée au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

3°) Les écarts de conversion existant au 1<sup>er</sup> janvier 2004 ont été portés en « Autres réserves ».

Pour les autres éléments relatifs à 2005, nous prions le lecteur de se reporter à notre document de référence déposé à l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.06-0221 et consultable sur le site de l'AMF.

## Changements de normes et interprétations applicables aux comptes consolidés de l'exercice

### Normes, amendements et interprétations applicables obligatoirement dès l'exercice

Ils ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés de l'exercice. Il s'agit de :

- Amendement d'IFRS 1 : exemptions relatives aux informations à fournir au titre d'IFRS 7 ;
- Révision d'IAS 24 : clarification de la définition d'une partie liée et exemptions pour les entités publiques ;
- Amendement d'IAS 32 : classification des droits de souscription ;
- Amendement à IFRIC 14 : paiements anticipés des exigences de financement minimal ;
- IFRIC 19 : Extinctions de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ;
- Amendement à IFRS 7 : Informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers ;
- Amélioration annuelle des normes IFRS (mai 2010).

### Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union Européenne, applicables par anticipation dès l'exercice et non anticipés par le Groupe

- Amendement d'IAS 1 : présentation des autres éléments du résultat global. Cet amendement est obligatoirement à appliquer aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012.
- Amendement à IFRS 7 : Informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers. Cette norme est d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er juillet.
- Amendements à IAS 32 et à IFRS 7 sur la compensation des actifs et passifs financiers.

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation. A ce stade de nos travaux, leur application ne devrait pas générer de changement majeur pour le Groupe.

### **b) Estimations et jugements**

Pour l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur l'évaluation des immobilisations incorporelles, les dépréciations de stocks, les provisions, les litiges avec des tiers et les impôts différés.

### **c) Principes de consolidation**

GUERBET consolide :

- par intégration globale, les sociétés dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif ;
- par mise en équivalence, les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sans en assurer la gestion ;
- par intégration proportionnelle, les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires.

Toutes les transactions inter-compagnies sont éliminées.

#### **d) Consolidation de filiales**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés, conformément à IFRS 3, selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris ainsi que les passifs éventuels assumés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

##### **Actifs et passifs**

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs et passifs identifiables et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis.

##### **Goodwills**

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en Goodwill. Si cette différence est positive, elle est comptabilisée à l'actif en Goodwill. Dans le cas contraire, elle est comptabilisée immédiatement en produits.

#### **e) Méthodes de conversion**

##### **1 - Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées :**

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture à la date de l'arrêté comptable. Les écarts résultant de cette valorisation sont enregistrés au compte de résultat en « Autres produits et charges financiers » en tenant compte des couvertures de change à terme ou des contrats d'option de change à terme.

Les résultats sur opérations d'options en devises sont comptabilisés à l'échéance de l'option dans la mesure où elles couvrent des opérations commerciales postérieures à la clôture de l'exercice. La prime payée est inscrite à l'actif du bilan jusqu'à l'échéance de l'option.

##### **2 - Conversion des comptes de filiales étrangères hors zone Euro :**

Les capitaux propres sont convertis aux taux historiques, les autres postes du bilan aux cours officiels de fin d'exercice, les postes du compte de résultat au cours moyen de l'exercice. L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est porté dans les capitaux propres, au poste « Ecart de conversion ».

#### **f) Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les marques enregistrées à l'actif du bilan concernent uniquement des marques acquises soutenues par des dépenses de promotion.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale :

- les marques ne donnent lieu à aucun amortissement ;
- les brevets acquis sont amortis linéairement sur une durée n'excédant pas la durée de protection ;
- l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 à 10 ans selon le mode linéaire.

## **g) Frais de recherche et développement**

Conformément à la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Selon la norme IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si le Groupe peut démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires, le Groupe considère que les frais supportés avant obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), ne répondent pas aux critères ci-dessus. Par conséquent, les frais de développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Par ailleurs, les frais supportés après obtention de l'AMM constituent des frais commerciaux non activables selon les critères IAS 38.

## **h) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production. Par exception, selon l'option ouverte par la norme IFRS 1 sur la première adoption des IFRS, le site de Villepinte a été comptabilisé à la juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les coûts directement attribuables et nécessaires à la mise en état de marche des investissements, depuis les Avant Projets (sommaires et détaillés) d'ingénierie jusqu'aux coûts de validation et qualification des installations, sont immobilisés.

Par application de la révision de la norme IAS 23, les coûts des emprunts sont incorporés dans la valeur des immobilisations pour les projets d'investissements stratégiques s'échelonnant sur plusieurs mois de fabrication et ayant débuté après le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Les subventions d'équipement reçues ne sont pas déduites de la valeur des immobilisations mais présentées pour leur valeur amortie en produits constatés d'avance.

Les amortissements sont calculés linéairement selon la durée d'utilité des actifs sur la base du coût d'acquisition ou de production, éventuellement réévalué, et sous déduction d'une valeur résiduelle le cas échéant. Les durées d'amortissement sont appréciées en fonction des durées d'utilité qui s'établissent en général dans les limites suivantes :

- Constructions : 20 à 50 ans ;
- Aménagements, agencements : 10 à 20 ans ;
- Installations techniques, matériels et outillages : 5 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : 5 à 10 ans.

## **i) Dépréciation des immobilisations**

Les Goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. Le taux d'actualisation est le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif considéré.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, une provision est constituée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur. Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unité génératrice de trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les Goodwills.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des Goodwills sont irréversibles.

## **j) Contrats de location**

### ***Location-financement***

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les biens faisant l'objet de la location sont alors comptabilisés en immobilisations et une dette financière d'un montant équivalent est constatée. Chaque échéance de versement est ventilée entre une charge d'intérêts et le remboursement de la dette financière.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

### ***Location simple***

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

## **k) Actifs financiers**

Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués par le Groupe conformément à la norme IAS 39 à compter de la date de transition aux IFRS (option IFRS 1). Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés, sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- Actifs détenus à des fins de transactions ;
- Prêts et créances ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Actifs disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, en fonction de l'intention suivant laquelle ils ont été acquis.

### ***Actifs détenus à des fins de transactions***

Ce sont des actifs financiers négociés afin d'être revendus à très court terme, détenus à des fins de réalisation d'un profit à court terme, ou bien encore volontairement classés dans cette catégorie.

Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat.

## **Prêts et créances**

Les prêts et créances accordés sont évalués selon la méthode du coût historique (coût amorti - taux d'intérêt effectif). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, majoré des intérêts courus. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs et au minimum à chaque arrêté comptable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

## **Les actifs détenus jusqu'à l'échéance**

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

## **Les actifs disponibles à la vente**

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne font pas partie des catégories précitées. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession, à l'exception des pertes de valeur qui sont enregistrées en résultat lors de leur détermination.

Les pertes et gains de change des actifs en devises sont enregistrés en résultat pour les actifs monétaires et en capitaux propres pour les actifs non monétaires.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes ou à une évaluation technique reposant sur des indications fiables et objectives avec les estimations utilisées par les autres intervenants sur le marché. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont classés en autres actifs, courants et non courants et en trésorerie.

## **l) Stocks**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au coût d'entrée moyen pondéré. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à ce coût, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Des stocks peuvent également être dépréciés en fonction des taux de rotation.

Les stocks de produits en cours et finis sont valorisés au coût de revient incorporant les frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais de siège, financiers ou commerciaux. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque les produits risquent de ne pas être vendus avant péremption ou à un prix inférieur au coût de revient, compte tenu des frais de distribution et de commercialisation restant à engager.

## **m) Clients et comptes rattachés**

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction des risques d'irrecouvrabilité évalués au cas par cas.

La titrisation de créances consiste à céder des créances sur la clientèle à une entité qui finance l'acquisition de ces créances par l'émission de titres sur le marché des capitaux. Lorsque les garanties accordées à cette entité ne permettent pas de considérer qu'il y ait un transfert de risques réels au cessionnaire, les créances sont conservées à l'actif et un emprunt est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité.

#### **n) Actifs non courants détenus en vue d'être cédés**

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue d'être cédé quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, la vente doit être hautement probable. Pour que la vente soit hautement probable, un plan de vente de l'actif (ou du groupe destiné à être cédé) doit avoir été engagé par un niveau de direction approprié, et un programme actif pour trouver un acheteur et finaliser le plan doit avoir été lancé.

#### **o) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires. Les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs mobilières de placement et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts. Ces valeurs mobilières de placement sont considérées comme des titres réévalués à la juste valeur en résultat.

#### **p) Provisions**

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise ;
- l'incidence économique est négative pour le Groupe, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Afin de gérer son exposition au risque de taux, le Groupe utilise des options de couverture qui sont évaluées à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39. Les modifications de cette juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier brut ».

#### **q) Engagement envers les salariés**

Selon les lois et habitudes des pays dans lesquels le Groupe exerce son activité, les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ.

L'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite est conforme à la norme IAS 19. S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Celle-ci consiste à se baser sur les indemnités qui seront versées aux salariés au moment probable de leur départ en retraite en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et du taux de survie déterminé à partir des tableaux officiels par tranche d'âge. Les montants obtenus sont revalorisés en fonction d'hypothèses d'inflation et de promotion et actualisés pour tenir compte de la date à laquelle les indemnités seront effectivement versées. Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont portés en capitaux propres.

Ces évaluations sont réalisées une fois par an, pour tous les régimes.

## **r) Instruments financiers dérivés**

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés afin de gérer et réduire son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts et des cours de change. Ces instruments sont négociés auprès d'établissements de premier plan. La mise en oeuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon la norme IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et tout au long de sa vie.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125%.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont comptabilisées selon les principes suivants :

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de flux futurs, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace. La partie inefficace est enregistrée en résultat ;
- pour les instruments de couverture documentés en couverture de juste valeur et les instruments non documentés, les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

La valeur de marché est issue de cotations d'établissements financiers tiers. Elle est contrôlée par un cabinet conseil spécialisé en activités de marchés. Les modifications de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier brut » pour les instruments de taux et en « Profits et pertes de change » pour les instruments de change.

## **s) Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens. Il est présenté net des escomptes de règlement accordés.

## **t) Subventions publiques**

Les subventions d'investissement ne sont pas comptabilisées en diminution du coût d'acquisition des immobilisations, mais portées en produits constatés d'avance. Leur montant est repris en autres produits opérationnels au même rythme que les amortissements des immobilisations subventionnées. Les aides à l'innovation et à l'emploi qui sont perçues, sont comptabilisées en « Autres produits de l'activité » sur la période au cours de laquelle elles deviennent définitivement acquises.

## **u) Paiements fondés sur des actions**

Les paiements basés sur des actions concernent des plans d'options consentis à des salariés. Le Groupe applique la norme IFRS 2 pour les options de souscription d'actions octroyées après le 7 novembre 2002. La méthode binomiale est utilisée pour évaluer la juste valeur des options accordées. La juste valeur des options est comptabilisée en charges de personnel de manière étalée sur la durée d'indisponibilité des options, en contrepartie des capitaux propres.

## **v) Impôt sur les résultats, impôt différé et CET**

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base consolidée des actifs et passifs, selon une approche bilantielle avec application du report variable et en fonction d'un échéancier fiable de reversement. Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus sont ceux résultant de textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lors du dénouement des opérations concernées.

Les impôts différés sur déficits sont comptabilisés lorsqu'ils sont récupérables dans un avenir proche.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

En France, les sociétés GUERBET et Simafex sont intégrées fiscalement dans le cadre de l'article 223 A du Code Général des Impôts. Elles constituent, de ce fait, une entité fiscale unique.

La Contribution Economique Territoriale (CET) entrée en vigueur en 2010, en remplacement de la taxe professionnelle est constituée pour partie d'une contribution basée sur la valeur ajoutée (CVAE).

Après analyse et au regard des modalités de calcul de cette contribution, il a été décidé de présenter celle-ci en Impôts et taxes comme l'était la Taxe professionnelle pour laquelle les sociétés du Groupe bénéficiaient déjà au demeurant d'un plafonnement à la Valeur Ajoutée. En conséquence, aucun impôt différé n'est constaté au titre de la CVAE.

#### **w) Résultat par action**

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action, dilué, est déterminé en tenant compte de toutes les actions qui pourraient être potentiellement créées et de l'économie éventuelle, nette d'impôt, qui résulterait de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital.

A la fin de l'exercice, les actions potentielles sont constituées uniquement par des options de souscriptions d'actions.

#### **x) Capacité d'autofinancement**

La capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt résulte de l'addition :

- du résultat net ;
  - des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ;
  - des charges calculées (dotations aux amortissements, provisions ...), diminuées des reprises sur charges calculées ;
  - du résultat de cession des immobilisations et actifs financiers non courants ;
- réduit de :
- la quote-part des subventions d'investissement rapportées au résultat.

## **II) Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation n'a connu aucune évolution. Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale, avec un pourcentage d'intérêts de 100% (voir liste des sociétés en note 32).

La société mère GUERBET a acquis 60% des titres de la société Medex en juin 2004 pour 3 000 K€. L'écart de consolidation de 6 023 K€ a été affecté à des brevets amortissables pour 5 623 K€.

Selon un engagement réciproque entre GUERBET et l'actionnaire minoritaire, GUERBET a levé en avril 2010 l'option d'achat des 40% restants du capital à un prix fixé en fonction de la performance commerciale de Medex. Un litige est né sur la fixation de ce prix. Le prix maximal prévu au contrat soit 2 500 K€ reste inscrit en « Dettes sur immobilisations » au 31 décembre 2011.

Medex est consolidée depuis 2004 par intégration globale à 100% compte tenu de cet engagement.

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre ont eu la même durée d'exercice, soit 12 mois, et clôturent leurs comptes au 31 décembre.

### III) Notes sur les comptes

#### Note 1 - Actifs financiers

2011	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total Bilan
Créances d'impôts non courantes <sup>1</sup>	-	5 376	-	5 376
Autres actifs financiers non courants	117	2 097	-	2 214
Clients et autres débiteurs	-	85 254	-	85 254
Autres Actifs financiers courants	-	14 699	-	14 699
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	7 872	7 872
<b>Total</b>	<b>117</b>	<b>107 426</b>	<b>7 872</b>	<b>115 415</b>

2010	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total Bilan
Créances d'impôts non courantes <sup>2</sup>	-	4 675	-	4 675
Autres actifs financiers non courants	116	1 849	-	1 965
Clients et autres débiteurs	-	85 867	-	85 867
Autres actifs financiers courants dont :	-	21 635	46	21 681
- Instruments dérivés courants	-	-	46	46
- Autres actifs financiers courants	-	21 635	-	21 635
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	9 210	9 210
<b>Total</b>	<b>116</b>	<b>114 026</b>	<b>9 256</b>	<b>123 398</b>

#### Etat de variation des dépréciations sur actifs financiers

	31/12/2010	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2011
Créances d'impôts non courantes	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	-	-	-	-	-
Clients et autres débiteurs	1 740	2 099	(1 215)	63	2 687
Instruments dérivés courants	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	29	-	-	-	29
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>1 769</b>	<b>2 099</b>	<b>(1 215)</b>	<b>63</b>	<b>2 716</b>

	31/12/2009	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2010
Créances d'impôts non courantes	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	18	-	(18)	-	-
Clients et autres débiteurs	1 849	727	(902)	66	1 740
Instruments dérivés courants	-	-	-	-	-
Autres actifs financiers courants	723	-	(694)	-	29
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2 590</b>	<b>727</b>	<b>(1 614)</b>	<b>66</b>	<b>1 769</b>

<sup>1</sup> Dont une créance actualisée de carry-back de 2 027 K€ (remboursable au plus tard en 2016) ainsi que des créances actualisées de Crédit d'Impôt Recherche de 2010 et de 2011 pour 2 698 K€ et 651 K€, remboursables au plus tard respectivement en 2014 et 2015.

<sup>2</sup> Dont une créance actualisée de carry-back de 2 118 K€ et une créance actualisée de Crédit d'Impôt Recherche de 2 557 K€. Ces créances sont remboursables au plus tard respectivement en 2016 et en 2014.

## 1.1 – Prêts et créances au coût amorti

	2011			2010		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances d'impôt non courantes	5 376		5 376	4 675		4 675
Autres actifs financiers non courants	2 097		2 097	1 849		1 849
Créances clients et autres débiteurs	87 941	(2 687)	85 254	87 607	(1 740)	85 867
Autres actifs financiers courants	14 728	(29)	14 699	21 664	(29)	21 635
<b>Total</b>	<b>110 142</b>	<b>(2 716)</b>	<b>107 426</b>	<b>115 795</b>	<b>(1 769)</b>	<b>114 026</b>

Autres actifs financiers courants au coût amorti	2011	2010
Avances et acomptes versées aux fournisseurs	535	507
Etat et collectivités	10 469	17 214
Fournisseurs débiteurs	204	267
Personnel et organismes sociaux	300	447
Redevances à recevoir	10	23
Autres actifs courants	811	674
Charges constatées d'avance	2 370	2 503
<b>Total</b>	<b>14 699</b>	<b>21 635</b>

Créances clients par antériorité d'échéances au 31 décembre 2011	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créances non échues	64 495	(117)	64 378
Créances échues depuis moins de 3 mois	8 086	(51)	8 035
Créances échues depuis moins de 6 mois	4 546	(9)	4 537
Créances échues depuis moins d'1 an	6 563	(142)	6 421
Créances échues depuis moins de 2 ans	3 466	(1 635)	1 831
Créances échues depuis plus de 2 ans	785	(733)	52
<b>Total</b>	<b>87 941</b>	<b>(2 687)</b>	<b>85 254</b>

L'encours clients au 31 décembre 2011 est réduit par des cessions de créances sans-recours en Italie pour 1 598 K€ et en Espagne pour 1 237 K€ réalisées sur le mois de décembre 2011. En 2010, le montant des créances cédées sans-recours s'élevait à 1,9 M€ et ne concernait que l'Italie.

Créances clients par antériorité d'échéances au 31 décembre 2010	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créances non échues	68 475	(228)	68 247
Créances échues depuis moins de 3 mois	6 998	(42)	6 956
Créances échues depuis moins de 6 mois	5 331	(66)	5 265
Créances échues depuis moins d'1 an	3 090	(138)	2 952
Créances échues depuis moins de 2 ans	2 985	(761)	2 224
Créances échues depuis plus de 2 ans	728	(505)	223
<b>Total</b>	<b>87 607</b>	<b>(1 740)</b>	<b>85 867</b>

## 1.2 – Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat

	2011	2010
<b>Instruments financiers dérivés dont :</b>		
Instruments en couverture de change de la dette financière	-	46
	-	46
<b>Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés dont :</b>	<b>7 872</b>	<b>9 210</b>
Valeurs mobilières	3 536	3 498
Disponibilités	4 336	5 712
<b>Total</b>	<b>7 872</b>	<b>9 256</b>

Le résultat des opérations de couverture de change et de taux est une perte de 888 K€ à comparer à un gain de 606 K€ en 2010.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires et de Bons à Moyen Terme Négociables pour une valeur de marché de 3 536 K€ au 31 décembre 2011 :

		Sicav 3	Sicav 4	Sicav 5	Sicav 6	B.M.T.N	Total
<b>Solde 2009</b>	Nombre	27	-	-	-	-	
	Valeur	3 479	-	-	-	-	<b>3 479</b>
<b>Achats 2010</b>	Nombre	-	-	-	175	-	
	Valeur	-	-	-	38 654	-	<b>38 654</b>
<b>Ventes 2010</b>	Nombre	-	-	-	175	-	
	Valeur	-	-	-	38 654	-	<b>38 654</b>
<b>Solde 2010</b>	Nombre	27	-	-	-	-	
	Valeur	3 479	-	-	-	-	<b>3 479</b>
<b>31/12/2010</b>	Valeur	3 498	-	-	-	-	<b>3 498</b>
<b>Achats 2011</b>	Nombre	-	-	-	168	-	
	Valeur	-	-	-	37 419	-	<b>37 419</b>
<b>Ventes 2011</b>	Nombre	-	-	-	168	-	
	Valeur	-	-	-	37 419	-	<b>37 419</b>
<b>Solde 2011</b>	Nombre	27	-	-	-	-	
	Valeur	3 479	-	-	-	-	<b>3 479</b>
<b>31/12/2011</b>	Valeur	3 536	-	-	-	-	<b>3 536</b>

## 1.3 – Actifs financiers donnés en garantie

Suite à la mise en place d'un programme de titrisation de créances commerciales en 2004, le Groupe a cédé au 31 décembre 2011, des créances clients pour un montant de 21 294 K€, ce qui lui a permis de bénéficier d'un financement de 13 419 K€.

## 1.4 – Juste valeur des actifs financiers

Les instruments de marché contractés pour les besoins de couverture de change et taux sont évalués selon un principe de juste valeur de marché (Mark to Market). Les évaluations sont réalisées, d'une part par les établissements financiers avec qui GUERBET a contracté les instruments financiers, et d'autre part avec l'expertise d'un cabinet indépendant. Les provisions sont évaluées et ajustées en fonction des écarts de valeur constatés sur les instruments de marché d'une période à une autre. Les valeurs mobilières sont évaluées à leur cours au 31 décembre.

## Note 2 – Passifs financiers

### 2.0 - Détail des passifs financiers avec distinction de la partie non courante de ces passifs

	2011			2010
	Courant	Non courant	Total	Total
Dettes financières (Note 2.1)	28 393	79 518	107 911	98 890
Fournisseurs	48 409	-	48 409	39 462
Autres passifs financiers (Note 2.6) dont :	40 642	1 529	42 171	37 819
<i>Instruments financiers dérivés (cf. notes 3.4, 3.5 et 26)</i>	-	1 529	-	687
<b>Total</b>	<b>117 444</b>	<b>81 047</b>	<b>198 491</b>	<b>176 171</b>

### 2.1 - Détail des dettes financières avec distinction de la partie non courante de ces dettes

	2011	2010
<b>Dettes non courantes dont</b>	<b>79 518</b>	<b>85 541</b>
Titrisation	13 419	17 686
Réserve spéciale de participation	1 084	1 193
Locations financement	1 775	-
Crédits à moyen terme	19 756	23 846
Autres emprunts	43 484	42 816
<b>Dettes courantes dont</b>	<b>28 393</b>	<b>13 349</b>
Locations financement	905	1 963
Crédits à moyen terme (échéances inférieures à 1 an)	320	-
Autres emprunts et réserve de participation courante	3 094	5 824
Concours bancaires	24 074	5 562
<b>Total dettes financières</b>	<b>107 911</b>	<b>98 890</b>

Ces dettes donnent lieu, pour l'essentiel au versement d'intérêts à taux variables :

	2011	2010
Part de la dette à taux variable (avant couverture)	95%	96%
Part de la dette à taux fixe	5%	4%

### 2.2 - Détail des dettes financières par devises

Devises	2011			2010		
	Cours de clôture	Montant	%	Cours de clôture	Montant	%
Euro		73 285	67,91%		73 089	73,91%
Yen	100,20	25 985	24,08%	108,65	19 819	20,04%
Dollar US	1,2939	22	0,02%	1,3362	806	0,82%
Won	1 498,69	3 883	3,60%	1 499,06	2 028	2,05%
Divers		4 736	4,39%		3 148	3,18%
<b>Total</b>		<b>107 911</b>	<b>100,00%</b>		<b>98 890</b>	<b>100,00%</b>

### 2.3 - Détail des dettes financières par échéances

Ces dettes financières présentent les échéances suivantes :

	2011	2010
Echéances à moins de 6 mois	27 782	13 109
Echéances à plus de 6 mois et à moins d'1 an	611	240
Echéances à plus d'1 an et inférieures à 5 ans	21 719	28 893
Echéances à plus de 5 ans	57 799	56 648
<b>Total</b>	<b>107 911</b>	<b>98 890</b>

### 2.4 – Les locations-financement

Parmi ces dettes financières, les échéances des location-financement sont les suivantes :

	2011	2010
Echéances à moins d'1 an	905	1 963
Echéances à plus d'1 an et inférieures à 5 ans	1 775	-
Echéances à plus de 5 ans	-	-
<b>Total</b>	<b>2 680</b>	<b>1 963</b>

### 2.5 – Evolution de l'endettement financier

L'endettement financier net a évolué comme suit au cours de l'exercice :

	2010	Variation	2011
Valeurs mobilières <sup>1</sup>	3 498	38	3 536
Disponibilités	5 712	(1 376)	4 336
<b>Total</b>	<b>9 210</b>	<b>(1 338)</b>	<b>7 872</b>
Concours bancaires et soldes créditeurs de banques	(5 577)	(14 108)	(19 685)
<b>Trésorerie nette</b>	<b>3 633</b>	<b>(15 446)</b>	<b>(11 813)</b>
Endettement financier brut hors concours bancaires	(93 328)	5 102	(88 226)
<b>Endettement financier net</b>	<b>(89 695)</b>	<b>(10 344)</b>	<b>(100 039)</b>

### 2.6 – Autres passifs financiers courants

	2011	2010
Dettes sociales	26 712	23 115
Dettes sur immobilisations <sup>2</sup>	9 092	8 622
Subventions <sup>3</sup>	2 688	2 631
Clients créditeurs	405	327
Redevances	189	211
Commissions	1 070	984
Dettes diverses	486	1 265
<b>Total</b>	<b>40 642</b>	<b>37 155</b>

<sup>1</sup> Le détail des valeurs mobilières est présenté dans la note 1.2 de la présente annexe.

<sup>2</sup> Dont 2 500 K€ correspondant au prix de rachat actualisé de 40% des actions de Medex.

<sup>3</sup> Dont 2 352 K€ d'avances perçues dans le cadre du contrat Iseult (cf. note 23).

### Note 3 – Gestion du risque financier

Conformément à sa politique de couverture des risques, GUERBET couvre les risques comptables principaux du bilan. GUERBET centralise la gestion du risque de change.

#### 3.1 - Positions de couverture du risque de change prise par GUERBET au cours de l'exercice 2011

Sur l'exercice, GUERBET a mis en place 34 contrats de couvertures à terme, notamment sur les devises suivantes : Dollar US (USD), Livre Turque (TRY), Yen (JPY), et Hong-Kong Dollar (HKD) dont 6 contrats - achat et vente - non amortis au 31 décembre 2011 pour une contre valeur nette de 246 K€.

#### 3.2. Analyse de l'exposition au risque de change au 31/12/11

Le tableau ci-dessous reprend les principaux risques du groupe, centralisés sur Guerbet société mère :

En millions d'euros	USD	BRL	JPY	TRY	CHF	KRW	HKD	GBP	TWD	MXN	Total*
Risque Budgétaire** (1)	-8,77	0,00	5,37	2,73	12,20	-0,20	17,01	2,90	0,00	4,51	53,68
Risque Comptable*** (2)	-2,47	1,51	0,00	1,13	0,01	-0,10	0,23	0,42	0,01	2,01	7,89
<b>Positions avant couverture (3=1+2)</b>	<b>-11,23</b>	<b>1,51</b>	<b>5,36</b>	<b>3,86</b>	<b>12,21</b>	<b>-0,30</b>	<b>17,25</b>	<b>3,32</b>	<b>0,01</b>	<b>6,52</b>	<b>61,56</b>
Encours couvertures (4)	2,80	0,00	0,00	-1,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-2,00	5,94
<b>Position de change nette (5=3+4)</b>	<b>-8,43</b>	<b>1,51</b>	<b>5,36</b>	<b>2,71</b>	<b>12,21</b>	<b>-0,30</b>	<b>17,25</b>	<b>3,32</b>	<b>0,01</b>	<b>4,52</b>	<b>55,62</b>

#### 3.3 - Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de change comptable pour les principales devises

Les principales sensibilités concernent les devises qui ne sont pas couvertes au 31 décembre 2011, c'est à dire le solde net du risque comptable et des encours de couvertures pour ces devises. Le tableau ci-dessous reprend l'impact sur le résultat financier d'une variation de 10% de ces devises contre Euro.

En milliers d'euros	2011	2010
HKD	23	22
TRY	2	29
GBP	42	31

#### 3.4 - Risque de variation des taux d'intérêt

La dette est au 31 décembre 2011 principalement et presque essentiellement souscrite à taux variable. Depuis 2009, la stratégie et l'objectif de couverture du risque de taux du Groupe GUERBET, par fixation des taux d'intérêt, est passée de 50% à 75% de la dette à taux variable, prenant ainsi en considération un niveau des taux d'intérêt historiquement bas.

#### 3.5 - Positions de couverture du risque de taux prise par GUERBET au cours de l'exercice 2011

Au cours de l'exercice, la dette nette du groupe Guerbet est de 100,0 M€. La politique de couverture Groupe est d'avoir environ 75% de sa dette à taux variable couverte. Au 31 décembre 2011, le taux de couverture est de 84%. Le taux moyen pondéré de notre couverture fait ressortir un taux fixe de 2,27%.

Quatre contrats de couverture de taux complémentaires ont été souscrits afin de remplir cet objectif de couverture, pour un montant global de 43,9 M€.

\* Total en valeurs absolues.

\*\* Le risque budgétaire correspond au risque sur les flux commerciaux futurs ne faisant pas encore l'objet de commandes fermes ou factures inscrites au bilan. Ce risque n'a pas d'incidence immédiate sur le compte de résultat.

\*\*\* Le risque comptable concerne tous les éléments d'actifs et de passifs en devises hors zone euro.

### 3.6 - Analyse de l'exposition à l'évolution des taux d'intérêt au 31 décembre 2011

En milliers d'euros	A moins d'1 an <sup>*</sup>	A plus d'1 an	Total
Passifs financiers à taux fixe	(2 937)	(2 965)	(5 902)
Passifs financiers à taux variable	(28 034)	(73 975)	(102 009)
Actifs financiers à taux variable	7 872		7 872
Position nette avant gestion <sup>**</sup> :			
- à taux fixe	(2 937)	(2 965)	(5 902)
- à taux variable	(20 162)	(73 975)	(94 137)
Hors-bilan <sup>***</sup>	-	79 202	79 202
Position nette après gestion			
- à taux fixe	(2 937)	(82 167)	(85 104)
- à taux variable	(20 162)	5 227	(14 935)

Pour 2012, les taux étant à un niveau très bas en raison de la conjoncture économique, GUERBET profitera des meilleures opportunités pour couvrir par tout moyen la dette inscrite au passif de son bilan.

### 3.7 - Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de taux d'intérêt après couverture au 31 décembre 2011

Variation des taux d'intérêts de	1%
Sensibilité au risque de taux d'intérêt	184 290 €

### 3.8 - Risque de liquidité

L'objectif du groupe Guerbet est un allongement de la durée des ressources moyen et long terme. Au 31 décembre 2011, la durée moyenne de la dette est de 3,86 années. Le pourcentage de crédits confirmés exigibles à plus d'un an est de 75,52%.

#### Note 4 – Informations sectorielles

Toute l'activité du Groupe s'effectue dans une branche d'activité unique, à savoir la recherche, le développement, la fabrication et la vente de produits de contraste pour l'imagerie médicale.

En conséquence, le Groupe présente une information sectorielle par zone géographique qui correspond aux états de reporting interne utilisés par la Direction pour le pilotage du Groupe. Ceci était déjà le cas avant l'entrée en vigueur de la norme IFRS 8 au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Les zones géographiques ont été identifiées en fonction de l'analyse des risques et de la rentabilité en deux sous-ensembles, correspondant à l'organisation interne du groupe et à des développements différents de GUERBET sur ces marchés :

- les principaux marchés européens où le Groupe GUERBET a pu construire des relations clients pérennes et une position forte grâce à la présence de ses propres réseaux de visiteurs médicaux ;
- les autres marchés, où le Groupe n'est présent directement par ses filiales de commercialisation que dans quelques pays (Brésil, Corée, Chine, USA...). L'essentiel du chiffre d'affaires y est réalisé au travers d'accords de licence ou de distribution.

<sup>\*</sup> Toutes échéances des actifs et passifs financiers à taux variables et échéances à moins d'un an des actifs et passifs financiers à taux fixes.

<sup>\*\*</sup> Somme des différences (actifs – passif) à taux fixes et (actifs – passif) à taux variables.

<sup>\*\*\*</sup> Swaps de taux et Corridor (reçoivent des taux variables et payent des taux fixes).

#### **4.1 - Informations géographiques**

L'information sectorielle est fournie par localisation géographique des sociétés avec une information complémentaire sur la répartition par marché du chiffre d'affaires.

Les « Sociétés européennes » sont les pays européens où le Groupe est présent via ses propres réseaux de visiteurs médicaux, à savoir : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande Bretagne, Pays-Bas, Italie, Portugal, Suisse, Turquie.

La part non affectée du résultat opérationnel correspond aux frais administratifs de siège, aux frais de recherche et développement, et aux frais industriels indirects non imputables aux produits, composantes qui ne peuvent être affectés que de manière arbitraire aux différents secteurs.

Les frais de recherche et développement et les fonctions support du groupe sont centralisés en France.

2011	Sociétés européennes sur leurs marchés	Autres	Non affecté	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>				
Marchés européens	255 787	9 635		265 422
Autres marchés		112 412		112 412
<b>Total</b>	<b>255 787</b>	<b>122 047</b>		<b>377 834</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>91 781</b>	<b>27 563</b>	<b>(96 793)</b>	<b>22 551</b>
Autres produits et charges opérationnels			(16)	(16)
<b>Résultat opérationnel</b>				<b>22 535</b>
Coût de l'endettement financier net			(4 187)	(4 187)
Autres produits et charges financières			(379)	(379)
Impôt			(3 542)	(3 542)
<b>Résultat net</b>				<b>14 427</b>
- dont amortissements	(2 786)	(947)	(16 652)	(20 385)
- dont autres charges sans contrepartie de trésorerie	(1 061)	(179)	1 506	266
Actifs sectoriels	368 667	81 049		449 716
- dont immobilisations	197 772	23 312		221 084
Passifs sectoriels hors emprunts	133 426	15 525		148 951
Emprunts	80 922	2 937		83 859
Capitaux propres			216 906	216 906
Investissements sectoriels				
- incorporels	2 327	23		2 350
- corporels	35 000	2 378		37 378

  

2010	Sociétés européennes sur leurs marchés	Autres	Non affecté	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>				
Marchés européens	245 535	8 461		253 996
Autres marchés		98 583		98 583
<b>Total</b>	<b>245 535</b>	<b>107 044</b>		<b>352 579</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>89 705</b>	<b>17 230</b>	<b>(95 716)</b>	<b>11 219</b>
Autres produits et charges opérationnels			(2 942)	(2 942)
<b>Résultat opérationnel</b>				<b>8 277</b>
Coût de l'endettement financier net			(2 557)	(2 557)
Autres produits et charges financières			(591)	(591)
Impôt			751	751
<b>Résultat net</b>				<b>5 880</b>
- dont amortissements	(2 712)	(2 061)	(15 331)	(20 104)
- dont autres charges sans contrepartie de trésorerie	(864)	(121)	(4 722)	(5 707)
Actifs sectoriels	346 239	75 771		422 010
- dont immobilisations	180 306	22 072		202 378
Passifs sectoriels hors emprunts	102 687	15 529		118 216
Emprunts	88 103	5 176		93 279
Capitaux propres			210 516	210 516
Investissements sectoriels				
- dont incorporels	1 682	84		1 766
- dont corporels	36 677	1 985		38 662

## 4.2 – Ventilation du chiffre d'affaires par gamme de produits

En pourcentage avant ristournes	2011	2010
Rayons X	50,8%	53,7%
IRM	38,8%	36,9%
Autres	10,4%	9,4%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

### Note 5 – Immobilisations incorporelles

	31/12/2010	Accroissement	Diminution	Autres mouvements	Ecarts de conversion	31/12/2011
Marques	8 864				117	8 981
Brevets	13 101				1	13 102
Autorisations de Mise sur le Marché (AMM)	7 921				668	8 589
Relations commerciales	5 615				460	6 075
Goodwills	9 917				5	9 922
Logiciels	10 519	969	(104)	100	(97)	11 387
Incorporels en cours	694	1 381				2 075
<b>Valeurs brutes</b>	<b>56 631</b>	<b>2 350</b>	<b>(104)</b>	<b>100</b>	<b>1 154</b>	<b>60 131</b>
Amortissements	(19 404)	(1 422)	100	(89)	(251)	(21 066)
Dépréciations	(3 037)				(256)	(3 293)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>34 190</b>	<b>928</b>	<b>(4)</b>	<b>11</b>	<b>647</b>	<b>35 772</b>

	31/12/2009	Accroissement	Diminution	Autres mouvements	Ecarts de conversion	31/12/2010
Marques	8 615				249	8 864
Brevets	13 101					13 101
Autorisations de Mise sur le Marché (AMM)	6 463				1 458	7 921
Relations commerciales	4 609				1 006	5 615
Goodwills	9 447				470	9 917
Logiciels	7 527	1 940	(71)	1 034	89	10 519
Autres incorporels	868	(174)				694
<b>Valeurs brutes</b>	<b>50 630</b>	<b>1 766</b>	<b>(71)</b>	<b>1 034</b>	<b>3 272</b>	<b>56 631</b>
Amortissements	(15 901)	(2 089)	32	(764)	(682)	(19 404)
Dépréciations		(2 833)			(204)	(3 037)
<b>Valeurs nettes</b>	<b>34 729</b>	<b>(3 156)</b>	<b>(39)</b>	<b>270</b>	<b>2 386</b>	<b>34 190</b>

Les marques acquises sont constituées essentiellement de la gamme baryum pour le monde pour 7 476 K€ en 1992 et de Magnescope pour le Japon en 2006 pour 151 millions de yens en valeur actualisée (soit 1 502 K€ après conversion au taux de clôture 2011).

Les brevets relatifs à la gamme baryum ont été acquis par le Groupe en 1992 pour 7 476 K€. En juin 2004, les brevets déposés par la société Medex ont été réévalués de 5 623 K€ lors de l'acquisition de cette société.

En 2005, le Groupe a acquis pour Imagenil, Magnescope et Hexabrix des Autorisations de Mise sur le marché japonais pour un montant total de 861 millions de yens (soit 8 589 K€ après conversion au taux de clôture 2011). La valeur comptable des AMM relatives à Imagenil et Hexabrix a été intégralement dépréciée au 31 décembre 2010. Le solde net comptable de 6 933 K€ représente la valeur d'AMM de Magnescope au Japon.

En 2005, pour 593 millions de yens en valeur actualisée, le Groupe a acquis auprès du précédent distributeur d'Imagenil (Oxilan) au Japon divers éléments incorporels permettant de préserver les relations commerciales existant avec la clientèle japonaise lors du transfert de la distribution à Terumo. Après conversion au taux de clôture, ces incorporels ont été valorisés pour 5 922 K€ en valeur brute au 31 décembre 2011. La valeur nette comptable après amortissement a été totalement dépréciée au 31 décembre 2010.

Les fonds commerciaux (classés en Goodwills) ont été acquis à d'anciens distributeurs du Groupe, lors de l'implantation de filiales commerciales dans divers pays. Ces fonds commerciaux étaient amortis sur 20 ans jusqu'au 31 décembre 2003, date du passage aux normes IFRS. La durée d'utilité de tous ces fonds étant actuellement jugée indéterminée, aucun amortissement n'est pratiqué depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité qui est souvent proche de 3 ans.

Estimations des valeurs recouvrables d'unités génératrices de trésorerie incluant des goodwill ou immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, de valeur significative :

Les unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

Unités Génératrices de Trésorerie	Goodwill et immobilisations incorporelles	Valeurs nettes comptables
Japon	Marques (Magnescope)	1 502
	Relations commerciales	-
	Autorisations de Mise sur le Marché	6 933
Allemagne	Brevets	1 745
	Marques (Baryum)	7 476
	Goodwill	990
Corée	Goodwill	3 990
Italie	Goodwill	3 796

Au 31 décembre 2011, les tests d'impairment ont été basés sur des cash flows actualisés déterminés sur la base du Plan à Moyen Terme ou de données plus précises. Le PMT couvre les années 2012 à 2016. Un taux d'actualisation de 6,09% a été retenu pour l'ensemble des actifs à l'exception du Japon (3,97%).

Le calcul de la valeur d'utilité intègre l'estimation d'une valeur terminale.

Pour chacune de ces UGT, la valeur des cash-flows actualisés excède significativement la valeur nette comptable.

En matière de sensibilité, un différentiel d'1 point sur les taux d'intérêt n'aurait pas amené à enregistrer d'impairment.

## Note 6 – Immobilisations corporelles

### 6.1 – Analyse du poste par catégorie

	31/12/2010	Accroissement	Diminution	Autres mouvements	Ecarts de conversion	31/12/2011
Terrains	6 271				(17)	6 254
- dont location-financement	2					2
Constructions	97 567	4 409	(3 959)	44	(536)	97 525
- dont location- financement	2 501					2 501
Installations techniques, matériels et outillages	159 507	9 655	(9 028)	1 511	(418)	161 227
- dont location-financement	7 408	588				7 996
Autres immobilisations corporelles	46 354	6 426	(4 381)	18	(436)	47 981
- dont location-financement	3 264	550				3 814
Immobilisations en cours	33 159	19 558	(1)	(1 587)	(102)	51 027
Avances et acomptes	3 216	(2 670)				546
<b>Valeurs brutes</b>	<b>346 074</b>	<b>37 378</b>	<b>(17 369)</b>	<b>(14)</b>	<b>(1 509)</b>	<b>364 560</b>
Amortissements	(179 851)	(18 965)	16 550	22	825	(181 419)
Dépréciations	-					-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>166 223</b>	<b>18 413</b>	<b>(819)</b>	<b>8</b>	<b>(684)</b>	<b>183 141</b>

	31/12/2009	Accroissement	Diminution	Autres mouvements	Ecarts de conversion	31/12/2010
Terrains	6 241				30	6 271
- dont location-financement	2					2
Constructions	95 242	4 578	(3 008)	1	754	97 567
- dont location-financement	2 501					2 501
Installations techniques, matériels et outillages	146 474	15 837	(3 379)	63	512	159 507
- dont location-financement	7 408					7 408
Autres immobilisations corporelles	45 815	6 378	(6 581)	(33)	775	46 354
- dont location-financement	3 303	1 081	(1 124)		4	3 264
Immobilisations en cours	24 984	9 082		(1 093)	186	33 159
Avances et acomptes	432	2 787		(3)		3 216
<b>Valeurs brutes</b>	<b>319 188</b>	<b>38 662</b>	<b>(12 968)</b>	<b>(1 065)</b>	<b>2 257</b>	<b>346 074</b>
Amortissements	(173 538)	(18 006)	12 162	791	(1 260)	(179 851)
Dépréciations	(122)		122			-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>145 528</b>	<b>20 656</b>	<b>(684)</b>	<b>(274)</b>	<b>997</b>	<b>166 223</b>

Le Groupe a investi depuis 2005 notamment :

- dans le cadre des projets d'accroissement de capacité de ses usines d'Aulnay et de Lanester ;
- pour l'amélioration de la sécurité et la mise en conformité de l'ensemble de ses unités en France ;
- pour le transfert de production de principes actifs d'Aulnay à Lanester et à Marans.

## 6.2 – Ventilation des immobilisations corporelles nettes par zone monétaire

Devises	2011		2010	
	Cours de clôture	Montant	Cours de clôture	Montant
Euro		174 036		157 395
Real	2,42	7 882	2,2177	7 791
Autres devises		1 223		1 037
<b>Total</b>		<b>183 141</b>		<b>166 223</b>

## 6.3 – Réévaluations

L'ensemble immobilier à usage de bureaux de Villepinte a été réévalué à sa juste valeur au 1<sup>er</sup> janvier 2004 selon l'option ouverte par la norme IFRS1 sur la première adoption des IFRS. Cette réévaluation a été basée sur l'estimation d'un cabinet d'expertise indépendant. La valeur des bâtiments a été estimée à 11,3 millions d'euros par application des 2 approches suivantes :

- capitalisation du revenu potentiel susceptible d'être généré par la location ;
- comparaison par rapport au marché, en se référant aux transactions récemment intervenues pour des locaux de même nature situés à proximité.

Compte tenu de la valeur comptable nette de ces bâtiments au 1<sup>er</sup> janvier 2004, soit 3,3 millions d'euros, la réévaluation a porté sur 8 millions d'euros dont 6,5 millions d'euros affectés aux constructions et 1,5 millions d'euros au terrain.

Une seconde évaluation par un cabinet d'expertise indépendant a été faite en 2008. La valeur des bâtiments a été estimée à 12,6 millions d'euros, ce qui confirme l'absence de perte de valeur à comptabiliser malgré la crise immobilière.

## Note 7 – Actifs financiers non courants

	2011			2010
	Brut	Provisions	Net	Net
Dépôts et cautionnements	1 942	-	1 942	1 732
Créance liée au Carry-back	2 027	-	2 027	2 118
Crédit d'Impôt Recherche	3 349	-	3 349	2 557
Prêts au personnel	98	-	98	103
Autres actifs financiers non courants	174	-	174	130
<b>Total</b>	<b>7 590</b>	<b>-</b>	<b>7 590</b>	<b>6 640</b>

## Note 8 – Actifs et passifs d'impôts différés

	31/12/2010	Mouvements en résultat	Mouvements en capitaux propres	Ecarts de conversion et divers	31/12/2011
Actifs d'impôts différés	7 132				10 896
Passifs d'impôts différés	(5 820)				(8 603)
<b>Total</b>	<b>1 312</b>	<b>(390)</b>	<b>934</b>	<b>437</b>	<b>2 293</b>
Dont impôts différés résultant de :					
Activation des déficits fiscaux	6 857	1 647		575	9 079
Décalages temporaires	8 734	126	1 072	37	9 969
Retrait. provisions réglementées	(9 088)	(2 402)			(11 490)
Réév. des immobilisations corp.	(2 835)	106			(2 729)
Diff. d'éval. / immos incorporelles	(9 840)	731		(287)	(9 396)
Retrait. des marges sur stocks	4 095	917		21	5 033
Retrait. prov. sur risques filiales	-	(1 109)			(1 109)
Locations financement	(464)	220			(244)
Retrait. injecteurs Medex	45	11			56
Autres	3 808	(637)	(138)	91	3 124

	31/12/2009	Mouvements en résultat	Mouvements en capitaux propres	Ecarts de conversion et divers	31/12/2010
Actifs d'impôts différés	6 995				7 132
Passifs d'impôts différés	(7 493)				(5 820)
<b>Total</b>	<b>(498)</b>	<b>1 438</b>	<b>(636)</b>	<b>1 008</b>	<b>1 312</b>
Dont impôts différés résultant de :					
Activation des déficits fiscaux	7 478	(1 805)		1 184	6 857
Décalages temporaires	7 684	1 290	(566)	326	8 734
Retrait. provisions réglementées	(6 341)	(2 746)		(1)	(9 088)
Réév. des immobilisations corp.	(2 944)	109			(2 835)
Diff. d'éval. / immos incorporelles	(9 064)	(38)		(738)	(9 840)
Retrait. des marges sur stocks	3 345	637		113	4 095
Retrait. prov. sur risques filiales	(838)	838			-
Locations financement	(707)	243			(464)
Retrait. injecteurs Medex	-	45			45
Autres	889	2 865	(70)	124	3 808

## Note 9 – Stocks

	2011	2010
Matières premières et articles de conditionnement	22 752	11 253
Marchandises	13 079	15 418
Produits finis, intermédiaires et en-cours	74 025	69 273
Pièces détachées	2 170	1 858
<b>Valeur brute</b>	<b>112 026</b>	<b>97 802</b>
Provisions	(7 531)	(6 735)
<b>Valeur nette</b>	<b>104 495</b>	<b>91 067</b>

La variation des stocks en valeur nette sur l'exercice (+14,7%) résulte à la fois de la croissance de l'activité (+ 7,1%) et d'une reconstitution des stocks de matières premières qui étaient à un niveau historiquement très bas au 31 décembre 2010.

## Note 10 – Clients et comptes rattachés

	2011	2010
<b>Valeur brute</b>	<b>87 941</b>	<b>87 607</b>
Provisions	(2 687)	(1 740)
<b>Valeur nette</b>	<b>85 254</b>	<b>85 867</b>

Les créances cédées dans le cadre de contrats de titrisation sont maintenues à l'actif du bilan lorsque les risques et avantages ne sont pas intégralement transférés. Pour plus d'informations sur les échéances et les cessions de créances, se reporter à la note 1.1.

## Note 11 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2011, le capital de la société-mère est constitué de 3 050 046 actions de 4 euros de nominal. Le Groupe détient 5 107 actions propres.

### 11.1 – Evolution du nombre d'actions de la société mère

<b>Nombre d'actions au 31 décembre 2009</b>	<b>3 041 761</b>
Augmentation par levée de stock-options	8 285
<b>Nombre d'actions au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011</b>	<b>3 050 046</b>

### 11.2 – Détail des capitaux propres

	2011	2010
Capital social de GUERBET	12 200	12 200
Primes d'émission, de fusion et de conversion d'obligations convertibles de GUERBET	5 559	5 558
Réserves légales de GUERBET	1 220	1 217
Réserves consolidées	117 961	114 191
Report à nouveau de GUERBET	60 283	65 692
Résultat consolidé	14 427	5 880
Ecart de conversion	3 148	5 778
<b>Total</b>	<b>214 798</b>	<b>210 516</b>

## Note 12 – Provisions

### 12.1 – Mouvements

	2010	Dotation	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Ecarts de conversion et reclassements	Variation des hypothèses actuarielles	2011
<b>Non courantes</b>	<b>13 157</b>	<b>737</b>	<b>(366)</b>	-	<b>(14)</b>	<b>3 357</b>	<b>16 871</b>
Dont avantages différés du personnel (note 12.2)	13 157	737	(366)	-	(14)	3 357	16 871
<b>Courantes</b>							
Obligation de réaliser une étude pédiatrique	346	-	-	-	11	-	357
Litiges fiscaux <sup>1</sup>	1 717	80	-	(105)	(105)	-	1 587
Litiges commerciaux	493	431	(29)	-	-	-	895
Intérêts moratoires	-	-	-	-	-	-	-
Pertes prévisibles sur engagement d'achat <sup>2</sup>	4 258	-	(2418)	-	-	-	1 840
Risques divers	855	80	(283)	(141)	(15)	-	496
<b>Total Provisions courantes</b>	<b>7 669</b>	<b>591</b>	<b>(2 730)</b>	<b>(246)</b>	<b>(109)</b>	<b>-</b>	<b>5 175</b>
<b>Total Provisions</b>	<b>20 826</b>	<b>1 328</b>	<b>(3 096)</b>	<b>(246)</b>	<b>(123)</b>	<b>3 357</b>	<b>22 046</b>

	2009	Dotation	Reprises (provision utilisée)	Reprises (provision non utilisée)	Ecarts de conversion et reclassements	Variation des hypothèses actuarielles	2010
<b>Non courantes</b>	<b>14 108</b>	<b>1 085</b>	<b>(466)</b>	-	<b>19</b>	<b>(1 589)</b>	<b>13 157</b>
Dont avantages différés du personnel (note 12.2)	14 108	1 085	(466)	-	19	(1 589)	13 157
<b>Courantes</b>							
Obligation de réaliser une étude pédiatrique	321	-	-	-	25	-	346
Litiges fiscaux	1 113	531	(77)	-	150	-	1 717
Litiges commerciaux	983	243	(732)	-	-	(1)	493
Intérêts moratoires	-	-	-	-	-	-	-
Pertes prévisibles sur engagement d'achat	884	3 374	-	-	-	-	4 258
Risques divers	886	192	(150)	(114)	41	-	855
<b>Total Provisions courantes</b>	<b>4 187</b>	<b>4 340</b>	<b>(959)</b>	<b>(114)</b>	<b>216</b>	<b>-</b>	<b>7 669</b>
<b>Total Provisions</b>	<b>18 295</b>	<b>5 425</b>	<b>(1 425)</b>	<b>(114)</b>	<b>235</b>	<b>(1 590)</b>	<b>20 826</b>

### 12.2 – Avantages différés du personnel

#### a) Description:

Les salariés du Groupe bénéficient :

- d'avantages différés sous forme d'indemnités de départ en retraite ou fin de carrière (France, Italie, Autriche, Corée, Japon, Turquie) ;
- d'avantages postérieurs à l'emploi sous forme de compléments de retraite à prestations définies (Allemagne) ou de prépensions de 58 à 60 ans (Belgique).

Ces engagements sont provisionnés.

<sup>1</sup> Les litiges fiscaux se rapportent à divers litiges fiscaux et douaniers au Brésil, provisionnés à hauteur de 2,8 millions de réais (1,2 M€) et à un contrôle fiscal en Italie provisionné à hauteur de 0,4 millions d'euros.

<sup>2</sup> Les pertes prévisibles sur engagement d'achat résultent d'un contrat avec un fournisseur aux termes duquel GUERBET s'est engagé à acquérir des principes actifs à des prix fixés contractuellement.

Les engagements relatifs aux compléments de retraite à verser aux salariés allemands sont couverts par des actifs financiers correspondant à des fonds investis auprès de tiers (actifs du régime). Ces actifs sont évalués chaque année, à une fréquence suffisante pour que les montants comptabilisés ne diffèrent pas de façon significative des actifs et passifs à terminaison.

Ils sont évalués à 2 900 K€ au 31 décembre 2011. Le taux de rendement global attendu des actifs est estimé à 4,50%.

Les primes versées dans le cadre de régimes de retraite à cotisations définies sont prises en charge sur l'exercice.

b) Evaluation et comptabilisation :

Les obligations du Groupe sont calculées en utilisant les hypothèses en vigueur dans les pays concernés.

Les écarts actuariels sont portés directement en capitaux propres ainsi que l'autorise la norme IAS 19.

c) Hypothèses actuarielles retenues pour la France et l'Allemagne représentant 91% des provisions et 100% des actifs de régime :

	France		Allemagne	
	2011	2010	2011	2010
Taux d'actualisation	C	C	5,14%	5,15%
Rendement moyen attendu des actifs du régime	N/A	N/A	4,50%	4,50%
Evolution des salaires <sup>1</sup>	2,50%	2,50%	3,00%	3,00%
Inflation	0%	0%	0%	0%
Taux de révision moyen des rentes	N/A	N/A	2,00%	2,00%
Taux de croissance moyen des dépenses médicales	N/A	N/A	N/A	N/A
Hypothèses de mortalité	T	T	T	T
Taux de rotation du personnel	S	S	S	S
Age de départ en retraite	E	E	65	65
Taux des charges sociales	47,00%	47,00%	V	V

C = courbe des taux Bloomberg (taux d'actualisation des sociétés de première catégorie). L'impact d'une variation de 10% de ces taux s'élève à 1 060 K€.

E = âge de départ estimé sur la base d'un âge moyen de début de carrière par catégorie de salarié et des annuités requises par la réglementation ;

S = tables de taux établies à partir de statistiques et selon les axes d'analyse tels que statut, sexe et âge du salarié, selon leur pertinence ;

T= la plus récente table de mortalité publiée par l'INSEE pour la France métropolitaine et la table du Dr. Klaus Heubeck (RT 2005 G) pour l'Allemagne ;

V = variable en fonction de la rémunération.

Les informations suivantes ne sont pas fournies en détail (N/A) :

- les rendements moyens attendus des actifs du régime pour les sociétés françaises, car les régimes français ne comportent pas d'actifs ;
- les taux de révision moyens des rentes car les régimes français correspondent à des indemnités de départ en retraite et non à des rentes ;
- les taux de croissance moyen des dépenses médicales, car dans aucune société les régimes ne couvrent les dépenses médicales.

Pour l'ensemble du groupe, les écarts actuariels ont été portés en diminution des capitaux propres au 31 décembre 2006, lors de la transition aux IFRS, pour 4 449 K€ avant impôts différés, soit 2 901 K€ nets d'impôts.

<sup>1</sup> Selon le statut pour la France.

<b>Engagements au Bilan</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>2007</b>
Valeur actualisée des engagements financés	4 988	4 536	3 985	3 256	3 742
Valeur actualisée des engagements non financés	16 064	12 561	13 838	13 268	11 449
<b>Sous-total : valeur actualisée des engagements</b>	<b>21 052</b>	<b>17 097</b>	<b>17 823</b>	<b>16 524</b>	<b>15 191</b>
Juste valeur des actifs des régimes	(4 181)	(3 940)	(3 715)	(3 596)	(3 437)
<b>Solde des engagements</b>	<b>16 871</b>	<b>13 157</b>	<b>14 108</b>	<b>12 928</b>	<b>11 754</b>
<b>Eléments non encore reconnus</b>					
Coûts des services passés non comptabilisés	-	-	-	-	-
Pertes ou (gains) nets actuariels non comptabilisés	-	-	-	-	-
Total des éléments non encore reconnus	-	-	-	-	-
<b>Passif net</b>	<b>16 871</b>	<b>13 157</b>	<b>14 108</b>	<b>12 928</b>	<b>11 754</b>
<b>Montants comptabilisés au bilan</b>					
Provisions pour avantages différés du personnel	16 871	13 157	14 108	13 268	11 754
Actifs financiers non courants	-	-	-	(340)	-
<b>Solde net du bilan (passif net)</b>	<b>16 871</b>	<b>13 157</b>	<b>14 108</b>	<b>12 928</b>	<b>11 754</b>

<b>Charges au Compte de Résultat</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Coûts des services de l'année	1 251	1 152
Coûts financiers	540	639
Rendement attendu des actifs des régimes	(58)	(56)
Cotisations patronales aux actifs de financement	(277)	(258)
Prestations versées	(1 099)	(850)
Coût des services passés comptabilisés		
Pertes ou gains actuariels comptabilisés		
Effet des liquidations/réductions de services futurs		
Changement de plafond des actifs		
Régularisation sur exercice antérieur	128	
<b>Total net des charges des régimes</b>	<b>485</b>	<b>627</b>

<b>Variation des passifs nets sur l'exercice</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>Passifs nets en début de période</b>	<b>13 157</b>	<b>14 108</b>
Coûts des services de l'année	1 251	1 152
Coûts financiers	540	639
Rendement attendu des actifs des régimes	(58)	(56)
Cotisations patronales aux actifs de financement	(277)	(258)
Prestations versées	(1 099)	(850)
Gains et pertes actuariels	3 216	(1 597)
Ecart de conversion en devises étrangères	(14)	19
Coûts des services passés	-	-
Variations de périmètre	-	-
Réductions de services futurs	-	-
Liquidation de services futurs	-	-
Autres	155	-
<b>Passifs nets en fin de période</b>	<b>16 871</b>	<b>13 157</b>

Variation des actifs de couverture	2011	2010
<b>Valeur de marché des fonds investis au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3 940</b>	<b>3 715</b>
Rendement attendu des fonds	58	57
Gains et pertes actuariels	3	(90)
Ecart de conversion	-	-
Contributions de l'employeur	277	258
Contributions des salariés	-	-
Prestations payées	(97)	-
Modifications de périmètre	-	-
Réductions de régime	-	-
Liquidation de régime	-	-
<b>Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre</b>	<b>4 181</b>	<b>3 940</b>

### Note 13 – Autres produits de l'activité

	2011	2010
Production vendue de services	929	627
Production immobilisée (*)	-	489
Subvention d'exploitation	2 561	5 012
<b>Total</b>	<b>3 490</b>	<b>6 128</b>

En 2010, les coûts de production d'immobilisation pour 489 K€ correspondaient à des achats consommés.

(\*) Contrairement à 2010, les coûts de production d'immobilisations qui se sont élevés en 2011 à 2 275 K€ ont été portés en diminution des charges opérationnelles courantes selon la nature des coûts engagés :

	2011
Achats consommés	(751)
Charges externes	(529)
Charges de personnel	(995)
<b>Total</b>	<b>(2 275)</b>

### Note 14 – Charges de personnel

#### 14.1 – Détail des charges de personnel

	2011	2010
Salaires et traitements	(71 216)	(66 723)
Charges sociales	(28 974)	(26 266)
Participation des salariés	(297)	(303)
Amortissement des paiements fondés sur actions	(137)	(87)
<b>Total</b>	<b>(100 624)</b>	<b>(93 379)</b>

#### 14.2 – Principales caractéristiques et paramètres d'évaluation de l'avantage consenti par le Groupe au titre de paiement fondé sur actions

Pour évaluer la juste valeur des options accordées, la méthode binomiale est utilisée. Elle permet de valoriser des options pouvant être exercées à tout moment au cours de leur durée de vie. La valeur de l'option ainsi définie est diminuée du coût de portage généré par l'interdiction de vendre les actions obtenues suite à l'exercice des options avant le 4<sup>ème</sup> anniversaire du plan.

Ce coût implicite est estimé par le prix d'une stratégie sans risque permettant au salarié de disposer du titre au moment de l'exercice de l'option. Cette stratégie consiste à acheter l'action au comptant en empruntant les fonds nécessaires et en contrepartie à vendre à terme le titre. Le coût de cette stratégie est un coût financier correspondant au coût d'emprunt réduit des dividendes.

#### 14.2.1 - Caractéristiques des paiements fondés sur actions pour les plans en cours en 2011

Date d'attribution	Nombre	Prix de l'action à la date d'attribution	Volatilité	Taux sans risque	Prix d'exercice	Durée de blocage
26 mars 2009	4 000	112,20 €	35 %	3,80%	112,26 €	2 ans
17 octobre 2011	132 710	66,30 €	35 %	2,77 %	61,60 €	4 ans
23 novembre 2011	12 000	67,20 €	35 %	2,77 %	64,30 €	4 ans

#### 14.2.2 – Répartition de l'avantage par exercice pour les plans en cours en 2011

Date d'attribution	26 mars 2009	17 octobre 2011	23 novembre 2011	Total
2009	67			67
2010	87			87
2011	10	121	6	137
2012		591	53	644
2013		590	53	643
2014		590	53	643
2015		468	47	515
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>2 360</b>	<b>212</b>	<b>2 736</b>

#### 14.2.3 – Incidence sur le bilan

L'avantage ci-dessus est comptabilisé pour chaque exercice en fonction du nombre d'options restant à lever en contre-partie des capitaux propres.

#### 14.3 – Effectif moyen pendant l'exercice

Les effectifs moyens du Groupe GUERBET sont de 1 346 salariés en 2011. Les deux tableaux ci-dessous présentent la façon dont sont répartis ces effectifs en fonction de la catégorie de poste occupée d'une part, et de l'activité de rattachement d'autre part sur les trois derniers exercices.

Exercice	Cadres	Techniciens/Ouvriers Agents de Maîtrise/ Visiteurs Médicaux	Ouvriers	Total
2011	345	689	312	1 346
2010	327	683	304	1 314
2009	306	705	276	1 287

Exercice	Supply Chain	Commercial	Recherche & Développement	Fonctions supports	Total
2011	567	301	205	273	1 346
2010	542	300	201	271	1 314
2009	519	296	208	264	1 287

#### 14.4 – Répartition géographique de l'effectif instantané au 31 décembre

	2011	2010
Europe	1 133	1 107
Amérique	159	162
Asie	54	45
<b>Total</b>	<b>1 346</b>	<b>1 314</b>

## Note 15 – Charges externes

	2011	2010
Etudes et prestations de services	(21 776)	(19 040)
Matières et fournitures non stockées	(13 015)	(11 099)
Locations et charges locatives	(6 060)	(5 615)
Entretien et réparations	(7 540)	(7 032)
Assurances	(1 618)	(1 725)
Etudes et recherches	(12 368)	(9 660)
Personnel extérieur	(2 964)	(4 568)
Commissions et honoraires	(16 315)	(13 896)
Publicité et relations extérieures	(8 495)	(8 802)
Transport	(6 401)	(6 152)
Déplacements, missions et réceptions	(7 134)	(6 885)
Frais postaux et de télécommunication	(1 566)	(1 325)
Divers	(21 695)	(20 354)
<b>Total</b>	<b>(126 947)</b>	<b>(116 153)</b>

## Note 16 – Impôts et taxes

	2011	2010
Taxes sur rémunérations	(2 515)	(2 374)
Contribution Economique Territoriale (France)	(3 360)	(3 069)
Taxe Inami (Belgique)	(1 855)	(1 973)
Autres impôts et taxes	(4 031)	(4 316)
<b>Total</b>	<b>(11 761)</b>	<b>(11 732)</b>

## Note 17 – Dotations aux amortissements

	2011	2010
Sur immobilisations incorporelles	(1 422)	(2 045)
Sur immobilisations corporelles	(18 963)	(18 059)
<b>Total</b>	<b>(20 385)</b>	<b>(20 104)</b>

## Note 18 – Autres produits et charges d'exploitation

	2011	2010
Redevances versées	(777)	(502)
Autres produits et charges divers	(876)	(1 155)
<b>Total</b>	<b>(1 653)</b>	<b>(1 657)</b>

## Note 19 – Autres produits et charges opérationnels

	2011	2010
Dotation aux dépréciations d'immobilisations <sup>1</sup>	-	(2 833)
Subventions d'investissement	74	74
Autres produits et charges divers	(90)	(183)
<b>Total</b>	<b>(16)</b>	<b>(2 942)</b>

<sup>1</sup> Dépréciation d'incorporels au Japon en 2010 (voir note 5).

## Note 20 – Coût de l'endettement financier brut

	2011	2010
Location-financement	(189)	(169)
Titrisation	(371)	(276)
Intérêts des emprunts et concours bancaires	(2 167)	(1 535)
Swaps d'intérêts	(1 524)	(668)
<b>Total</b>	<b>(4 251)</b>	<b>(2 648)</b>

## Note 21 – Impôt sur les bénéfices

### 21.1 – Détail de la charge d'impôt

	2011	2010
Impôt courant	(3 024)	(687)
Impôt différé	(518)	1 438
<b>Total</b>	<b>(3 542)</b>	<b>751</b>

### 21.2 – Analyse de la charge d'impôt

	2011	2010
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidée <sup>1</sup>	(6 471)	(1 709)
Impact des différences de taux d'imposition	698	230
Impact des charges définitivement non déductibles ou non imposables	(1 426)	(1 979)
Impact des crédits d'impôts	3 675	4 027
Impact des impôts différés sur déficits non reconnus et divers	(18)	182
<b>Total</b>	<b>(3 542)</b>	<b>751</b>

## Note 22 – Frais de recherche et développement

Les montants ci-dessous sont comptabilisés en charges :

	2011	2010
Frais directs	35 627	32 237
Frais indirects	6 804	6 198
<b>Total</b>	<b>42 431</b>	<b>38 435</b>

Les frais directs incluent les achats consommés de matières, les charges externes, les charges de personnel et les dotations aux amortissements.

<sup>1</sup> Les taux d'imposition retenus sont respectivement de 36,10 % et 33,33 % pour 2011 et 2010.

## Note 23 – Subventions publiques

Les subventions suivantes ont été comptabilisées au compte de résultat :

Rubrique comptable	Nature	2011	2010
Autres produits de l'activité	Aide à l'innovation	2 423	4 865
Autres produits de l'activité	Aides à l'emploi	125	140
Autres produits de l'activité	Aides diverses	13	7
Autres produits opérationnels	Aides à l'investissement	74	74
<b>Total</b>		<b>2 635</b>	<b>5 086</b>

En décembre 2008, la demande d'aide pour le projet de recherche franco-allemand « Iseult » déposée auprès d'OSEO a été approuvée par la Commission Européenne. La convention d'aide prévoit un financement de la moitié des dépenses engagées dont 39% sous forme d'avances remboursables et 61% sous forme de subvention.

Une avance sur cette aide de 3,4 millions d'euros a été reçue en décembre 2008, à la signature de la convention. Elle se répartit en avances remboursables pour 1,1 millions d'euros, comptabilisées en dette financière non courante et en subventions pour 2,3 millions d'euros comptabilisée en autres passifs. Elle n'affecte pas le résultat.

OSEO a approuvé en janvier 2010, les dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2009 et versé en conséquence une subvention égale à la moitié de ces dépenses. Cette somme de 2,9 millions d'euros avait été comptabilisée en subvention à recevoir au 31 décembre 2009.

En décembre 2010, GUERBET a perçu 5,2 M€ :

- 0,5 M€ d'avances remboursables et 3,3 M€ de subventions au titre des dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2010 ;
- 1,4 M€ de subventions, correspondant à un excédent de dépenses antérieures au 30 juin 2009 par rapport au budget.

En octobre 2011, GUERBET a reçu 2,5 M€ dont 2,4 M€ de subventions et 0,1 M€ d'avances remboursables au titre des dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2011.

Le produit éventuel qui resterait à percevoir pour les dépenses de recherche engagées au cours du second semestre 2011, mais n'ayant pas encore été approuvées par OSEO à la date d'arrêté des comptes, s'élèverait à 822 K€. Ce produit éventuel n'a fait l'objet d'aucune comptabilisation sur 2011.

## Note 24 – Informations sur les opérations de stock-options

Le personnel de la société et de ses filiales bénéficie d'options de souscription d'actions. Au titre des opérations en cours au 31 décembre 2011, le personnel a la faculté de souscrire ou d'acheter 216 044 actions à un prix moyen pondéré de 69,08 euros. La part des mandataires sociaux représente 18 000 actions à un prix moyen pondéré de 65,77 euros.

Au 31 décembre 2011, 210 937 options de souscription et 5 107 options d'achat sont en cours de validité. Si toutes les options de souscription étaient exercées, le nombre d'actions nouvelles à émettre serait de 210 937 et le nombre total d'actions ainsi existantes serait de 3 260 983. Ces actions nouvelles représenteraient une augmentation des fonds propres de 14 501 870 euros.

Le résultat dilué net par action calculé pour tenir compte de l'effet dilutif des options de souscription d'action offertes au personnel ressort à 4,48 euros pour l'exercice 2011.

Un plan d'options d'achat d'actions, mis en place par le Directoire dans sa séance du 26 juillet 2005, dont la date d'expiration est le 25 juillet 2012, est toujours en cours. Ce plan porte sur l'attribution d'une option d'achat de 5 107 actions de la société GUERBET au prix d'achat de 82,91 euros.

## Etat de synthèse des plans d'options

	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10
Date d'attribution	26/07/2005	25/09/2007	26/03/2009	17/10/2011	23/11/2011
Date de disponibilité fiscale	26/07/2007	25/09/2009	26/03/2011	17/10/2015	23/11/2015
Nombre d'options attribuées	106 950	7 000	6 000	132 710	12 000
dont Yves LEPINE	-	-	-	-	12 000
dont Marie-Christine GARNIER	2 000	-	-	4 000	-
Prix de souscription ou d'achat	82,91 €	150,22 €	112,26 €	61,60 €	64,30 €
Date d'expiration du plan	25/07/2012	24/09/2017	25/03/2019	16/10/2021	22/11/2021
Nombre d'options levées	16 023	-	-	-	-
Nombre d'options annulées	26 430	7 000	4 000	270	-
Nombre d'options restantes	69 604 <sup>1</sup>	-	2 000	132 440	12 000

Au 31 décembre 2011, il reste 216 044 options à lever dont 5 107 options d'achat. Ainsi, en cas de levée de l'ensemble des options, le capital de la société serait réparti en 3 260 983 titres pour un montant nominal de 13 043 932 euros. La dilution potentielle du capital est donc de 6,92%.

### Note 25 – Informations relatives aux parties liées

#### 25.1 – Relations avec les sociétés non consolidées

Toutes les sociétés significatives du groupe sont consolidées par intégration globale à 100%. Les transactions entre ces sociétés sont éliminées.

#### 25.2 – Rémunérations et avantages consentis par le Groupe aux principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non). Ceux qui étaient présents au 31 décembre 2011, avaient perçu les rémunérations et bénéficié des avantages suivants en euros :

<b>Avantages à court terme</b>	<b>1 731 073</b>
Part fixe des rémunérations brutes totales (hors avantages en nature) <sup>2</sup>	1 487 765
Part variable des rémunérations <sup>3</sup>	226 842
Avantages en natures	16 466
<b>Avantages postérieurs à l'emploi</b>	<b>513 614</b>
dont cotisations de retraite supplémentaire par capitalisation	56 654
dont provision pour indemnités de départ en retraite	456 960
<b>Autres avantages à long terme</b>	<b>Néant</b>
<b>Indemnités de fin de contrat de travail</b>	<b>Néant</b>
<b>Paiement en actions<sup>4</sup></b>	<b>39 000</b>

<sup>1</sup> Dont 5 107 options d'achat.

<sup>2</sup> La part fixe inclut la rémunération des principaux dirigeants ainsi que les indemnités des mandataires sociaux pharmaciens responsables, à hauteur de 16 497 €, les jetons de présence versés aux administrateurs à hauteur de 148 024 € et la rémunération versée au Président du Conseil d'Administration à hauteur de 37 925 €.

<sup>3</sup> La part variable dépend pour chacun de l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs individuels au cours de l'année précédente. Elle est modulée en fonction de la performance de la société ou du Groupe, au cours de cette même année, et est calculée sur la base du salaire de décembre 2010. La part variable inclut les jetons de présence versés aux administrateurs à hauteur de 13 500 €.

<sup>4</sup> Il s'agit de la charge comptabilisée au titre de l'exercice pour les stock-options qui leur ont été octroyées (voir note 14.2).

## Note 26 – Engagements hors bilan

### Engagements donnés :

	2011	2010
Avals et cautions et autres engagements donnés aux tiers pour le compte des entreprises liées	13 009	9 903
Avals et cautions donnés aux tiers et autres engagements	3 180	5 635
Créances cédées dans le cadre de la titrisation	21 294	19 849
Dettes assorties de garanties	-	-
<b>Total</b>	<b>37 483</b>	<b>35 387</b>

### Engagement d'achat vis à vis de fournisseurs

La société GUERBET s'est engagée en 2010 auprès d'un fournisseur à acquérir 50 tonnes de principes actifs représentant une valeur de 8,45 millions de dollars (soit 6,3 millions d'euros au cours de clôture). Cet engagement a succédé à des engagements similaires pris en 2002 et 2008 portant respectivement sur 200 tonnes et 30 tonnes. Au 31 décembre 2011, 24 tonnes restaient à acquérir.

Aux termes d'un Memorandum of Understanding signé le 25 novembre 2011, Guerbet s'est engagé à acheter auprès de la société Covidien Imaging France certaines quantités du produit de contraste pour imagerie par rayons-X Optiray, sous forme de principe actif (Ioversol) et de produit fini (Optiject) pour la période du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012. Au 31 décembre 2011, l'engagement de Guerbet s'élevait à ce titre à un montant total résiduel de 19 332 000 euros.

### Autres

La juste valeur des instruments de trésorerie est de -1.5 M€ pour les couvertures de taux et quasi nulle pour les couvertures de change.

Concernant la gestion du risque de taux, il existe 10 contrats de couverture portant sur 75,7 M€ au 31 décembre 2011. L'ensemble des contrats actifs est repris selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Date échéance	Type de contrat	Position GUERBET	Indices de référence	Taux du contrat	Juste Valeur (en €)	Notionnel (en €)
30/11/2006	04/12/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,77%	-129 965,00	4 285 714,29
20/06/2008	20/06/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	5,12%	-40 660,18	1 000 000,00
15/06/2009	15/06/2014	Swap	Achat	Euribor 3 mois	2,49%	-147 223,00	7 500 000,00
09/12/2009	12/12/2016	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,53%	-97 835,00	7 142 857,14
17/12/2009	17/12/2014	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,30%	-46 657,00	6 000 000,00
28/09/2010	28/09/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	1,20%	-7 323,79	5 833 333,33
29/03/2011	31/03/2018	Swap	Achat	Euribor 3 mois	2,77%	-847 437,00	19 196 428,58
30/06/2011	04/07/2016	Swap	Achat	Euribor 3 mois	2,29%	-123 787,55	4 750 000,00
04/11/2011	08/11/2016	Swap	Achat	Euribor 3 mois	1,43%	-43 638,18	10 000 000,00
10/11/2011	14/11/2016	Swap	Achat	Euribor 3 mois	1,45%	-36 758,03	10 000 000,00

Concernant la gestion du risque de change, 31 contrats de couverture à terme ont été négociés en 2011 dont 6 contrats sont encore actifs au 31 décembre pour 5,8 M€. L'ensemble des contrats actifs est repris selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Échéance	Type	Spot de négociation	Cours de couverture	Montant (en €)	Montant (en devises)	Juste valeur
15/12/2011	05/01/2012	Achat à terme USD	1,2990	1,2981	554 656,81	720 000,00	1 779,21
15/12/2011	18/01/2012	Achat à terme USD	1,2990	1,2975	2016 955,68	2 617 000,00	5 447,33
22/12/2011	18/01/2012	Achat à terme USD	1,3072	1,3070	218 821,73	286 000,00	2 197,38
19/12/2011	05/01/2012	Vente à terme MXN	18,0405	18,0775	-1 810 649,70	-32 732 020,00	-2 763,94
01/12/2011	12/12/2012	Vente à terme TRY	2,4730	2,6829	-1 043 646,80	-2 800 000,00	-14 084,00
29/12/2011	03/01/2012	Ndf Vente MXN	18,1000	18,1026	-182 957,14	-3 312 000,00	-498,83

### Covenants bancaires

	Limite la plus stricte de l'ensemble des contrats	Situation de GUERBET au 31/12/2011
Dette nette / Fonds propres	< 0,7	0,46
Dette nette / (RBE+Résultat financier)	< 4,0	2,62
Dette nette / EBITDA <sup>1</sup>	< 3,0	2,34

### Note 27 – Résultats par action et résultats dilués par action

	2011	2010
Résultat net consolidé part du Groupe (en euros)	14 427 000	5 880 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de l'exercice	3 050 046	3 045 774
<b>Résultat net par action</b>	<b>4,73</b>	<b>1,93</b>

	2011	2010
Résultat net consolidé part du Groupe (en euros)	14 427 000	5 880 000
Economies annuelles de frais financiers nettes d'impôt, évaluées au taux de marché et résultant de la levée des options de souscription d'actions	170 703	66 484
Résultat net consolidé après dilution (en euros)	14 597 703	5 946 484
Nombre d'actions actuelles et futures	3 260 983	3 122 233
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>4,48</b>	<b>1,90</b>

### Note 28 – Evènements postérieurs à la clôture

Néant

### Note 29 – Affectation du résultat 2011

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2011 lors de sa séance du 6 mars 2012. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le Conseil d'Administration proposera de distribuer un dividende net de 1,80 € par action identique à celui de 2010. Le montant total des dividendes à distribuer s'élèvera à 5 490 K€.

<sup>1</sup> L'EBITDA correspond au Résultat Opérationnel Courant (ROC) avant amortissements et provisions.

### Note 30 – Honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	Deloitte & Associés				Horwath Audit France			
	Montant		%		Montant		%	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :								
- Emetteur	83,50	83,50	30%	36%	83,50	83,50	36%	39%
- Filiales intégrées globalement	155,87	145,50	56%	64%	109,10	114,00	47%	54%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes :								
- Emetteur	30,00		11%		36,08	14,90	15%	7%
- Filiales intégrées globalement	10,00		4%		4,11		2%	
<b>Sous-total</b>	<b>279,37</b>	<b>229,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>232,79</b>	<b>212,40</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Autres diligences et prestations	9,31							
<b>Total</b>	<b>288,68</b>	<b>229,00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>232,79</b>	<b>212,40</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

### Note 31 – Liste des sociétés consolidées

N° Siren	Société	Siège	% d'intérêt % de contrôle
308 491 521	GUERBET SA	France	100%
308 412 434	Simafex	France	100%
332 789 346	SCI Kalb et Compagnie	France	100%
	SA GUERBET nv	Belgique	100%
	Laboratorios Farmaceuticos GUERBET SA	Espagne	100%
	Martins & Fernandes	Portugal	100%
	GUERBET AG	Suisse	100%
	GUERBET Nederland BV	Pays-Bas	100%
	GUERBET GmbH	Allemagne	100%
	GUERBET AS	Turquie	100%
	GUERBET Laboratories Ltd	Grande-Bretagne	100%
	GUERBET Ges.m.b.H	Autriche	100%
	GUERBET SpA	Italie	100%
	GUERBET Produtos Radiologicos	Brésil	100%
	GUERBET Mexicana	Mexique	100%
	GUERBET Japan	Japon	100%
	GUERBET Korea	Corée	100%
	GUERBET Taiïwan Co.Ltd	Taiïwan	100%
	GUERBET Asia Pacific Ltd	Hong Kong	100%
	GUERBET LLC	USA	100%
	Medex	France	100% <sup>1</sup>

<sup>1</sup> dont 40% restant à acquérir selon l'engagement réciproque entre GUERBET et un actionnaire minoritaire.

## **2) Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GUERBET, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société procède à chaque clôture, à un test de dépréciation des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note I. i) aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la Note 5 sur les comptes de l'annexe aux états financiers donne une information appropriée.
- La société comptabilise des impôts différés sur déficits selon les modalités présentées dans la note I. v) aux états financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à revoir les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations, et nous avons vérifié que la Note 8 sur les comptes de l'annexe aux états financiers donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 12 avril 2012  
Les Commissaires aux Comptes

**Horwath Audit France**

**Deloitte & Associés**

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

### 3) Comptes annuels et annexes

#### a) Comptes annuels de la société GUERBET

##### ▪ Bilan

ACTIF – en milliers d’euros	Note	2011			2010
		Montants bruts	Amortissements / Provisions	Montants nets	Montants nets
Brevets, marques et droits similaires		194	-	194	194
Autres immobilisations incorporelles		10 731	5 886	4 845	3 509
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>1</b>	<b>10 925</b>	<b>5 886</b>	<b>5 039</b>	<b>3 703</b>
Terrains		1 491	-	1 491	1 491
Constructions		63 494	34 074	29 419	29 005
Installations techniques					
Matériel et outillage industriels		116 749	65 099	51 650	51 182
Autres immobilisations corporelles		24 364	16 783	7 581	7 322
Immobilisations en cours		41 974	-	41 974	23 291
Avances et acomptes		86	-	86	3 216
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>2</b>	<b>248 158</b>	<b>115 956</b>	<b>132 201</b>	<b>115 506</b>
Participations	<b>3</b>	52 917	12 138	40 779	41 703
Créances rattachées à des participations	<b>6</b>	1 153	-	1 153	1 747
Prêts	<b>4/6</b>	98	-	98	103
Autres immobilisations financières	<b>6</b>	8 960	-	8 960	9 208
<b>Total Immobilisations financières</b>		<b>63 128</b>	<b>12 138</b>	<b>50 990</b>	<b>52 761</b>
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>322 211</b>	<b>133 981</b>	<b>188 230</b>	<b>171 970</b>
<b>Stocks</b>	<b>5</b>	<b>74 368</b>	<b>2 836</b>	<b>71 532</b>	<b>65 795</b>
Avances et acomptes		444	-	444	473
Clients et comptes rattachés	<b>6</b>	17 314	27	17 287	12 138
Autres créances d'exploitation	<b>6</b>	66 234	3 070	63 164	57 610
<b>Total Créances d'exploitation</b>		<b>83 992</b>	<b>3 097</b>	<b>80 895</b>	<b>70 220</b>
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	<b>7</b>	4 683	-	4 683	5 078
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>163 043</b>	<b>5 933</b>	<b>157 110</b>	<b>141 093</b>
Charges constatées d'avance	<b>6</b>	1 233	-	1 233	875
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-	-	-
Ecart de conversion		3 440	-	3 440	1 876
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>489 925</b>	<b>139 913</b>	<b>350 012</b>	<b>315 815</b>

<b>PASSIF – en milliers d’euros</b>	<b>Note</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Capital social		12 200	12 200
Primes d’émission		5 558	5 558
Réserve légale		1 220	1 217
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		52 015	52 015
Report à nouveau		60 293	65 692
<b>Résultat de l’exercice</b>		<b>300</b>	<b>85</b>
<b>Situation Nette</b>		<b>131 587</b>	<b>136 767</b>
Provisions réglementées	<b>9</b>	30 089	23 925
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8</b>	<b>161 675</b>	<b>160 692</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>10</b>	<b>18 349</b>	<b>13 259</b>
Avances conditionnées		2 064	1 928
<b>Autres fonds propres</b>		<b>2 064</b>	<b>1 928</b>
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit hors concours bancaires courants		60 595	65 292
Concours bancaires courants et soldes créditeurs courants		19 204	5 756
Autres emprunts et dettes financières divers		1 177	1 208
<b>Total Dettes financières</b>		<b>80 976</b>	<b>72 256</b>
Fournisseurs et comptes rattachés		38 027	28 769
Dettes fiscales et sociales		20 615	17 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 634	5 398
Autres dettes		14 923	9 680
<b>Total Dettes d’exploitation et diverses</b>		<b>79 200</b>	<b>61 390</b>
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>11</b>	<b>160 176</b>	<b>133 646</b>
Produits constatés d’avance	<b>11</b>	3 392	4 211
Ecart de conversion		4 356	2 079
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>350 012</b>	<b>315 815</b>

▪ **Compte de Résultat**

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Note</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Produits vendus en France		106 205	102 125
Produits vendus à l'étranger		184 800	160 500
<b>Chiffre d'affaires Produits</b>	<b>13</b>	<b>291 005</b>	<b>262 625</b>
Services et produits divers		1 193	1 640
Droits et redevances		2 583	45
Production immobilisée		1 525	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		431	5 581
Transferts de charges		-	-
Subventions d'exploitation	<b>14</b>	2 557	5 012
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>299 294</b>	<b>274 903</b>
Achats stockés de marchandises, matières premières et autres approvisionnements		(114 504)	(99 074)
+ Stock Initial		(68 208)	(61 470)
- Stock Final		74 368	68 208
<b>Consommations de l'exercice</b>		<b>(108 343)</b>	<b>(92 336)</b>
Achats non stockés, autres services et charges extérieures		<b>(88 622)</b>	<b>(95 065)</b>
Impôts, taxes et assimilés		(9 063)	(7 955)
Charges de personnel	<b>15</b>	(64 579)	(60 002)
Amortissements		(13 112)	(11 989)
Provisions		(4 384)	(1 808)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(288 102)</b>	<b>(269 155)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>11 191</b>	<b>5 748</b>
Reprises sur provisions et transferts de charges		2 140	6 031
Intérêts et produits assimilés		3 732	5 817
Différences positives de change		2 956	3 488
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>8 828</b>	<b>15 336</b>
Amortissements et provisions		(7 697)	(2 563)
Intérêts et charges assimilées		(2 528)	(2 420)
Différences négatives de change		(4 051)	(5 260)
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>		<b>(14 277)</b>	<b>(10 243)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>16</b>	<b>(5 449)</b>	<b>5 093</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>5 743</b>	<b>10 842</b>

<b>En milliers d'euros</b>	<b>Note</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>5 743</b>	<b>10 842</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		28	17
Produits exceptionnels sur opérations en capital		165	220
Reprises sur amortissements et provisions		1 586	1 109
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>1 778</b>	<b>1 346</b>
Charges sur opérations de gestion		(339)	(8 947)
Charges sur opérations en capital		(652)	(378)
Amortissements et provisions		(7 750)	(8 454)
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>(8 741)</b>	<b>(17 779)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>17</b>	<b>(6 963)</b>	<b>(16 434)</b>
Participation des salariés		(258)	(261)
Impôts sur les bénéfices	<b>18</b>	1 778	5 938
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>300</b>	<b>85</b>

▪ **Tableaux de flux de trésorerie**

<b>En millions d'euros</b>	<b>2011</b>	<b>2010</b>
Marge brute d'autofinancement	26,48	15,90
(Augmentation) diminution des stocks	(6,16)	(6,74)
(Augmentation) diminution du poste clients et comptes rattachés	(5,19)	(0,21)
Augmentation (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés	9,59	7,20
Augmentation / diminution des autres actifs et passifs à court terme	2,27	(0,97)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)</b>	<b>26,99</b>	<b>15,18</b>
Investissements liés à l'exploitation	(31,77)	(31,32)
Cessions d'immobilisations liées à l'exploitation	0,16	0,10
Diminution (augmentation) des immobilisations financières	0,85	(0,65)
<b>Flux de trésorerie affecté aux investissements (B)</b>	<b>(30,76)</b>	<b>(31,87)</b>
Augmentation de capital	-	0,32
Diminution du Report à Nouveau	-	-
Dividendes versés	(5,48)	(6,83)
Nouveaux emprunts à long terme	1,71	33,12
Remboursement d'emprunts	(6,30)	(4,78)
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)</b>	<b>(10,07)</b>	<b>21,83</b>
<b>Variation nette de la trésorerie (A) + (B) + (C)</b>	<b>(13,84)</b>	<b>5,14</b>
<b>Trésorerie initiale</b>	<b>(0,68)</b>	<b>(5,82)</b>
<b>Trésorerie finale</b>	<b>(14,52)</b>	<b>(0,68)</b>

## **b) Annexe aux comptes annuels de la société GUERBET**

Les chiffres présentés dans cette annexe sont exprimés en milliers d'euros.

### ***Introduction***

Le bilan est établi avant répartition : les dividendes dont le versement est proposé à l'Assemblée ne figurent donc pas dans les dettes.

### ***Règles et méthodes comptables***

Les comptes sont établis suivant les principes généraux conformément aux dispositions du Plan Comptable Général 1999 (Règlement CRC 99-03).

#### **a) Estimations et jugements**

Pour l'établissement des états financiers, la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les résultats réels futurs sont susceptibles de différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction de la société portent notamment sur l'évaluation des titres de participation.

#### **b) Immobilisations incorporelles**

- **Brevets et autorisation de mise sur le marché (AMM)**

Les brevets sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les frais afférents aux brevets et AMM sont enregistrés en charges.

Les brevets sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

- **Marques**

Les marques acquises sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Conformément aux règlements n°2002-10 et 2004-06 sur les actifs pris par le Comité de Réglementation Comptable, les frais de dépôt et de renouvellement des marques sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les marques ne donnent lieu à aucun amortissement.

- **Droits commerciaux**

Les droits commerciaux ont été acquis moyennant le paiement d'une redevance calculée sur un chiffre d'affaires pendant une certaine durée.

Ils ont été comptabilisés à l'origine sur la base d'une estimation des redevances à verser, et amortis sur 5 ans.

- **Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche sont enregistrés en charges au titre de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement s'il est possible de démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à la société ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Ces critères n'étant pas actuellement tous réunis, les frais de développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

- **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent, pour l'essentiel, des logiciels. Ces logiciels sont amortis sur 3 ans. Bénéficiant des possibilités d'amortissements sur 12 mois offertes par la législation fiscale pour les logiciels, des amortissements dérogatoires ont été constatés. Ils représentent la quote-part d'amortissement supplémentaire par rapport aux amortissements économiques.

### **c) Immobilisations corporelles**

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilité selon le mode linéaire, ce qui correspond en moyenne aux durées suivantes :

- Constructions : 20 ans ;
- Aménagements, agencements : 10 ans ;
- Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 10 ans ;
- Autres immobilisations corporelles : 5 à 10 ans.

Pour toutes les acquisitions antérieures et ce jusqu'au 31 décembre 1997, puis à nouveau à partir du 1er janvier 2002, toutes les possibilités offertes par la législation fiscale en matière d'amortissements dégressifs et exceptionnels sont utilisées. Le différentiel entre les amortissements dégressifs et linéaires est considéré comme dérogatoire.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet de dépréciations éventuelles en fonction de l'utilisation des biens par GUERBET.

### **d) Immobilisations financières**

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciés en fonction de la quote-part de situation nette des filiales après retraitement de leurs actifs incorporels.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

### **e) Stocks et en cours**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au coût d'entrée moyen pondéré. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à ce coût, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Des provisions sont également constituées sur les stocks qui présentent un faible taux de rotation.

Les stocks de produits en cours et finis sont valorisés au coût de revient incorporant les frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais de siège, financiers ou commerciaux. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du taux de rotation des stocks et lorsque les produits risquent de ne pas être vendus avant péremption ou d'être vendus à perte.

## **f) Clients et comptes rattachés**

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction des risques grevant leur recouvrabilité.

La société a recours à la titrisation de créances. Cette opération consiste pour une entreprise à céder des créances qu'elle détient sur sa clientèle à une entité (spécifiquement créée pour l'occasion) qui finance l'acquisition de ces créances par l'émission de titres sur les marchés de capitaux.

Comptablement, la titrisation s'analyse comme une cession de créances :

- les créances cédées disparaissent du bilan du cédant ;
- l'ensemble des frais entraînés par l'opération constitue des charges de l'exercice au cours duquel a lieu l'opération.

## **g) Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire de ces titres, déterminée sur la base de leur valeur probable de négociation, c'est-à-dire leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **h) Instruments financiers**

Les primes payées dans le cadre des options de taux d'intérêt sont inscrites à l'actif du bilan lors de l'acquisition de l'option et rapportées au compte de résultat prorata temporis sur la durée du contrat. Les charges éventuelles sur la variation du taux d'intérêt sont provisionnées.

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux qui découlent de son activité industrielle et commerciale, GUERBET utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés. La politique de GUERBET est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives.

## **i) Conversion des éléments en devises**

GUERBET centralise la gestion des risques de change de ses filiales françaises.

Les dettes et les créances libellées en devises, hors de la zone euro, sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées au bilan dans les écarts de conversion. GUERBET couvre ses risques de change par des contrats à terme ou des options sur devises. Les provisions éventuelles pour perte de change tiennent compte de ces couvertures.

Les résultats sur opérations d'options en devises sont comptabilisés à l'échéance de l'option dans la mesure où elles couvrent des opérations commerciales postérieures à la clôture de l'exercice. La prime payée est inscrite à l'actif du bilan jusqu'à l'échéance de l'option.

## **j) Provisions réglementées**

Selon les dispositions légales, les provisions réglementées sont constituées :

- de provisions pour investissement (en liaison avec la participation des salariés) ;
- de provisions pour amortissements dérogatoires.

Les amortissements dérogatoires sont calculés selon la méthodologie explicitée en b) et c) pour les immobilisations incorporelles et corporelles.

## **k) Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges constatées correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise ;
- l'incidence économique est négative pour la société, c'est-à-dire que ce passif s'analyse comme une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

## I) Engagements d'indemnités de départ en retraite

Les engagements d'indemnités de départ en retraite sont comptabilisés en provisions pour risques. S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Celle-ci consiste à se baser sur les indemnités qui seront versées aux salariés au moment probable de leur départ en retraite en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et du taux de survie déterminé à partir des tableaux officiels par tranche d'âge. Les montants obtenus sont revalorisés en fonction d'hypothèses d'inflation et de promotion et actualisés pour tenir compte de la date à laquelle les indemnités seront effectivement versées.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont portés en totalité en résultat. Ces évaluations sont réalisées une fois par an, pour tous les régimes.

## m) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens.

## n) Subventions d'investissement

Selon la possibilité qu'offre le PCG, la reprise des subventions d'investissement qui finance une immobilisation amortissable, s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'acquisition acquise ou créée au moyen de la subvention.

## Note 1 - Immobilisations incorporelles

### 1 - 1 - Valeurs brutes

	2011	2010
<b>Immobilisations incorporelles au 1er janvier</b>	<b>8 845</b>	<b>7 205</b>
Augmentations	2 303	1 708
Diminutions	223	68
<b>Immobilisations incorporelles au 31 décembre</b>	<b>10 925</b>	<b>8 845</b>

En 2011, les augmentations des valeurs brutes correspondent pour l'essentiel à des logiciels.

### 1 - 2 - Amortissements et provisions

	2011	2010
<b>Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles au 1er janvier</b>	<b>5 142</b>	<b>4 421</b>
Dotations	843	730
Reprises	(99)	(9)
<b>Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles au 31 décembre</b>	<b>5 886</b>	<b>5 142</b>

## Note 2 - Immobilisations corporelles

	31/12/10	Augmentations 2011	Diminutions 2011	31/12/11
Terrains	1 491	-	-	1 491
Constructions	63 383	4 036	3 925	63 494
Installations techniques, matériel et outillage industriels	118 450	7 269	8 970	116 749
Autres immobilisations corporelles	24 857	2 699	3 192	24 364
Immobilisations en cours	23 291	18 706	23	41 974
Avances et acomptes	3 216		3 130	86
<b>Valeurs brutes</b>	<b>234 688</b>	<b>32 710</b>	<b>19 240</b>	<b>248 158</b>
Amortissements	(119 182)	(12 269)	15 495	(115 956)
Dépréciations	-	-	-	-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>115 506</b>	<b>20 441</b>	<b>(3 745)</b>	<b>132 201</b>

	31/12/09	Augmentations 2010	Diminutions 2010	31/12/10
Terrains	1 491	-	-	1 491
Constructions	62 569	3 822	3 008	63 383
Installations techniques, matériel et outillage industriels	107 513	14 296	3 359	118 450
Autres immobilisations corporelles	25 468	3 522	4 133	24 857
Immobilisations en cours	18 048	5 250	7	23 291
Avances et acomptes	432	2 784	-	3 216
<b>Valeurs brutes</b>	<b>215 521</b>	<b>29 674</b>	<b>10 507</b>	<b>234 688</b>
Amortissements	(118 056)	(11 259)	10 133	(119 182)
Dépréciations	(70)	-	70	-
<b>Valeurs nettes</b>	<b>97 395</b>	<b>18 415</b>	<b>(304)</b>	<b>115 506</b>

Les investissements en valeurs brutes de 32,7 M€ en 2011 et de 29,7 M€ en 2010 correspondent principalement aux projets d'accroissement de capacité de nos usines d'Aulnay et de Lanester.

Les diminutions d'immobilisations corporelles en valeurs nettes correspondent pour l'essentiel à des immobilisations mises au rebut et remplacées compte tenu de leur obsolescence.

## Note 3 - Participations

	2011	2010
<b>Valeur brute des titres de participation</b>	<b>52 917</b>	<b>52 917</b>
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(12 138)	(11 214)
<b>Valeur nette des titres de participation</b>	<b>40 779</b>	<b>41 703</b>

Ces montants correspondent aux titres détenus au 31 décembre. Les informations financières par filiales et autres participations sont détaillées dans le tableau « liste des filiales et participations ».

## Note 4 - Prêts

	2011	2010
Prêts au personnel	98	103

## Note 5 - Stocks

	2011	2010
<b>Matières premières, approvisionnements</b>		
Montant brut	23 323	17 868
Provisions	(312)	(274)
Montant net	<b>23 011</b>	<b>17 594</b>
<b>Produits intermédiaires et finis</b>		
Montant brut	41 683	41 966
Provisions	(1 066)	(1 185)
Montant net	<b>40 617</b>	<b>40 781</b>
<b>Marchandises</b>		
Montant brut	9 362	8 374
Provisions	(1 458)	(954)
Montant net	<b>7 904</b>	<b>7 420</b>
<b>Montant net total</b>	<b>71 532</b>	<b>65 795</b>

## Note 6 – Etat des échéances des créances

	2011			2010
	Montants bruts	1 an au plus	Plus d'un an	
Créances rattachées à des participations	1 153	1 153	-	1 747
Prêts	98	-	98	103
Autres immobilisations financières <sup>1</sup>	8 960	-	8 960	9 208
Clients douteux ou litigieux	35	35	-	31
Autres créances clients <sup>2</sup>	5 513	5 513	-	1 280
Effets à l'encaissement	11 766	11 766	-	10 850
Personnel et comptes rattachés	72	72	-	85
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	45	45	-	14
Etat, impôt sur les bénéfices <sup>3</sup>	5 481	44	5 437	8 195
Etat, taxe sur la valeur ajoutée	4 463	4 463	-	5 243
Etat, autres impôts et taxes	20	20	-	159
Etat, créances diverses	-	-	-	-
Groupe et associés	54 599	54 599	-	41 683
Débiteurs divers	1 553	1 553	-	2 231
Charges constatées d'avance	1 233	1 090	143	875
<b>Total</b>	<b>94 991</b>	<b>80 353</b>	<b>14 638</b>	<b>81 704</b>

<sup>1</sup> Un programme de titrisation de créances commerciales a été mis en place dans le groupe GUERBET au cours de l'exercice 2004. GUERBET a déposé à ce titre une garantie de 8 500 K€ auprès de l'organisme cessionnaire des créances.

<sup>2</sup> L'encours Client est diminué du montant des cessions de créances acquises par le programme du cessionnaire. Au 31 décembre 2011, le montant des créances cédées est de 12 417 K€. Le risque réel relatif au recouvrement des créances n'est pas transféré totalement au cessionnaire.

<sup>3</sup> Il s'agit d'une créance de carry-back pour 2 363 K€ remboursable au plus tard en 2016, d'une créance de Crédit d'Impôt Recherche pour 3 074 K€, dont 2 609 K€ remboursable au plus tard en 2014 et 465 K€ remboursable au plus tard en 2015.

## Note 7 – Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les VMP sont, en partie, constituées de 5 107 actions propres pour une valeur brute de 170 K€. En 2011, aucun mouvement d'actions propres n'a été enregistré. La valeur de marché de l'action GUERBET est de 63,20 euros au 30 décembre 2011, soit une valorisation globale en prix de marché de 323 K€.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires et de Bons à Moyen Terme Négociables pour une valeur de marché de 3 536 K€ au 31 décembre 2011 :

		Sicav 3	Sicav 4	Sicav 5	Sicav 6	B.M.T.N	Total
<b>Solde 2009</b>	Nombre	27	-	-	-	-	
	Valeur	3 479	-	-	-	-	<b>3 479</b>
<b>Achats 2010</b>	Nombre	-	-	-	175	-	
	Valeur	-	-	-	38 654	-	<b>38 654</b>
<b>Ventes 2010</b>	Nombre	-	-	-	175	-	
	Valeur	-	-	-	38 654	-	<b>38 654</b>
<b>Solde 2010</b>	Nombre	27	-	-	-	-	
	Valeur	3 479	-	-	-	-	<b>3 479</b>
<b>31/12/2010</b>	Valeur	3 498	-	-	-	-	<b>3 498</b>
<b>Achats 2011</b>	Nombre	-	-	-	168	-	
	Valeur	-	-	-	37 419	-	<b>37 419</b>
<b>Ventes 2011</b>	Nombre	-	-	-	168	-	
	Valeur	-	-	-	37 419	-	<b>37 419</b>
<b>Solde 2011</b>	Nombre	27	-	-	-	-	
	Valeur	3 479	-	-	-	-	<b>3 479</b>
<b>31/12/2011</b>	Valeur	3 536	-	-	-	-	<b>3 536</b>

## Note 8 – Capitaux propres

	2011	2010
<b>Capitaux propres au début de l'exercice</b>	<b>160 692</b>	<b>159 698</b>
Dividendes distribués	(5 490)	(6 844)
Dividendes portés en report à nouveau	9	12
Augmentation capital social et prime d'émission	-	325
Diminution report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	300	85
Provisions réglementées	6 164	7 416
<b>Capitaux propres à la fin de l'exercice</b>	<b>161 675</b>	<b>160 692</b>

Les actions de GUERBET ont évolué comme suit :

	2011
<b>Nombre d'actions au début de l'exercice</b>	<b>3 050 046</b>
Création d'actions par levée de stock-options <sup>1</sup>	-
<b>Nombre d'actions à la fin de l'exercice</b>	<b>3 050 046</b>

<sup>1</sup> Se reporter à la note 22 pour plus de détails.

## Note 9 – Provisions réglementées

	31/12/09	Dotations 2010	Reprises 2010	31/12/10	Dotations 2011	Reprises 2011	31/12/11
Provision pour investissement	158	60	59	159	-	-	159
Provision pour amortissements dérogatoires	16 351	8 394	979	23 766	7 750	1 586	29 930
<b>Total</b>	<b>16 509</b>	<b>8 454</b>	<b>1 038</b>	<b>23 925</b>	<b>7 750</b>	<b>1 586</b>	<b>30 089</b>

## Note 10 – Provisions pour risques et charges

	31/12/09	Dot. 2010	Reprises 2010 (provision utilisée/ reclassée)	Reprises 2010 (provision non utilisée)	31/12/10	Dot. 2011	Reprises 2011 (provision utilisée/ reclassée)	Reprises 2011 (provision non utilisée)	31/12/11
Indemnités de départ en retraite (1)	11 823	-	-	1 153	10 669	3 184	-	-	13 853
Couvertures de taux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Risque de change	2 197	1 876	2 197	-	1 876	3 439	1 876	-	3 439
Clients	832	-	732	101	-	-	-	-	-
Engagement d'achat de principes actifs	834	-	834	-	-	-	-	-	-
Autres	443	332	61	-	714	447	75	29	1 057
<b>Total</b>	<b>16 129</b>	<b>2 208</b>	<b>3 824</b>	<b>1 254</b>	<b>13 259</b>	<b>7 070</b>	<b>1 951</b>	<b>29</b>	<b>18 349</b>

(1) Indemnités de départ en retraite :

La provision pour indemnité de départ en retraite ne comprend aucune part pour les mandataires sociaux au 31 décembre 2011. L'entreprise n'a pas d'engagements en matière de pensions, de compléments de retraite ou d'avantages similaires, à l'exception d'un engagement en matière de compléments de retraite pour ses mandataires.

Le calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite prend comme hypothèse que 100% des départs en retraite seront volontaires.

Les principales hypothèses actuarielles appliquées pour l'évaluation de la provision des indemnités de départ en retraite, sont les suivantes :

### Taux d'actualisation financière :

Application à compter de 2010 de la courbe des taux " Bloomberg ", taux d'actualisation des sociétés "de 1ère catégorie" et non plus de la courbe de taux 0-coupon de l'Institut des actuaires en tenant compte des différentes maturités.

### Taux de rotation :

Application de tables de taux établies à partir des données statistiques internes des dernières années et selon les axes d'analyse suivants : statut et âge du salarié

### Taux d'augmentation des salaires :

Le taux d'augmentation des salaires retenu pour le calcul de l'engagement au 31 Décembre 2011 est de 2,5%.

### Taux de mortalité

Application de la plus récente table de mortalité publiée par l'INSEE

## Note 11 – Etat des échéances des dettes

	2011				2010
	Montant brut	1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	19 243	19 243			5 763
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine	60 556	1 613	18 780	40 163	65 285
Emprunts et dettes financières diverses	1 177	65	1 112	-	1 207
Fournisseurs et comptes rattachés	38 027	38 027	-	-	28 769
Personnel et comptes rattachés	13 317	13 058	-	259	11 308
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	6 806	6 806	-	-	6 176
Etat : impôt sur les bénéfices	145	145	-	-	-
Etat : TVA	-	-	-	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	347	347	-	-	60
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 634	5 634	-	-	5 398
Groupe et associés	13 666	13 666	-	-	8 814
Autres dettes	1 258	1 258	-	-	866
Produits constatés d'avance	3 392	1 040	-	2 352	4 211
<b>Total</b>	<b>163 568</b>	<b>100 902</b>	<b>19 892</b>	<b>42 774</b>	<b>137 857</b>

## Note 12 – Produits à recevoir et charges à payer

	2011	2010
<b>Produits à recevoir</b>		
Créances rattachées à des participations	7	8
Clients et comptes rattachés	-	8
Autres créances	1 546	1 692
Banques, établissements financiers	-	-
<b>Total</b>	<b>1 553</b>	<b>1 708</b>
<b>Charges à payer</b>		
Emprunts et dettes financières	71	38
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 737	10 617
Dettes sur immobilisations	-	655
Dettes fiscales et sociales	15 080	12 836
Autres dettes	1 198	765
Intérêts courus sur découvert	67	80
<b>Total</b>	<b>27 153</b>	<b>24 991</b>

### Note 13 – Chiffre d'affaires par zone géographique

	2011	2010
France avec DOM-TOM	108 958	104 798
Europe hors France	105 492	97 273
<b>Europe avec France</b>	<b>214 450</b>	<b>202 071</b>
Asie	26 031	23 040
Amérique Latine	26 083	20 868
Amérique du Nord	9 798	3 297
Autres pays	14 643	13 350
<b>Total</b>	<b>291 005</b>	<b>262 625</b>

### Note 14 – Subventions d'exploitation

En décembre 2008, la demande d'aide pour le projet de recherche franco-allemand « Iseult » déposée auprès d'OSEO a été approuvée par la Commission Européenne. La convention d'aide prévoit un financement de la moitié des dépenses engagées dont 39% sous forme d'avances remboursables et 61% sous forme de subvention.

Une avance sur cette aide de 3,4 millions d'euros a été reçue, en décembre 2008, à la signature de la convention. Elle se répartit en avances remboursables pour 1,1 millions d'euros, comptabilisées en dette financière non courante et subventions pour 2,3 millions d'euros comptabilisée en autres passifs. Elle n'affecte pas le résultat.

OSEO a approuvé en janvier 2010, les dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2009 et versé en conséquence une subvention égale à la moitié de ces dépenses. Cette somme de 2,9 millions d'euros avait été comptabilisée en subvention à recevoir au 31 décembre 2009.

En décembre 2010, GUERBET a perçu 5,2 M€ :

- 0,5 M€ d'avances remboursables et 3,3 M€ de subventions au titre des dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2010 ;
- 1,4 M€ de subventions, correspondant à un excédent de dépenses antérieures au 30 juin 2009 par rapport au budget.

En octobre 2011, GUERBET a reçu 2,5 M€ dont 2,4 M€ de subventions et 0,1 M€ d'avances remboursables au titre des dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2011.

Le produit éventuel qui resterait à percevoir pour les dépenses de recherche engagées au cours du second semestre 2011, mais n'ayant pas encore été approuvées par OSEO à la date d'arrêté des comptes, s'élèverait à 822 K€. Ce produit éventuel n'a fait l'objet d'aucune comptabilisation sur 2011.

### Note 15 – Charges de personnel

	2011	2010
Salaires et traitements	(44 422)	(41 792)
Charges sociales	(20 157)	(18 210)
<b>Total</b>	<b>(64 579)</b>	<b>(60 002)</b>

## Note 16 – Résultat financier

	2011	2010
Dividendes	3 010	5 183
Intérêts	(1 306)	(633)
Résultat de change	(3 329)	(2 649)
Provision nette sur titre de participation	(3 994)	3 147
Abandon de créances	-	-
Autres	170	45
<b>Total</b>	<b>(5 449)</b>	<b>5 093</b>

## Note 17 – Résultat exceptionnel

	2011	2010
Abandon de créances à GUERBET Japan KK <sup>1</sup>	-	(8 896)
Charge nette sur provisions réglementées	(6 164)	(7 416)
Résultat net sur sorties d'immobilisations	(469)	(270)
Remboursement d'assurances	-	115
Autres	(330)	(33)
<b>Total</b>	<b>(6 963)</b>	<b>(16 434)</b>

## Note 18 – Impôts sur les bénéfices

Depuis 1988, le Groupe a opté pour l'intégration fiscale. Les sociétés suivantes font partie du périmètre de l'intégration fiscale : GUERBET et Simafex.

Les charges d'impôt sont supportées comptablement par les Sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies réalisées par le Groupe d'intégration fiscale non liées aux déficits (rectifications liées à certaines opérations intra-groupe) sont conservées chez la Société mère et constatées chez celle-ci en produits. Les crédits d'impôt recherche, apprentissage et famille sont réalloués aux sociétés qui les ont générés. Les économies d'impôt résultant des déficits fiscaux des filiales leur seront réallouées par imputation sur leurs bénéfices fiscaux ultérieurs.

Le bénéfice fiscal d'ensemble au taux normal du groupe d'intégration fiscale s'élève pour l'année 2011 à 8,61 M€. Le produit d'impôt du groupe d'intégration fiscale s'élève à 0,36 M€ après imputation des crédits d'impôt dont celui du crédit d'impôt recherche pour 3,40 M€. Cette charge d'impôt due par le Groupe d'intégration fiscale étant inférieure aux crédits d'impôts, la créance sur l'état est inscrite en « autres créances d'exploitation » pour 5,48 M€ dont 2,36 M€ de carry back 2010 et 3,07 M€ de crédit d'impôt recherche. La contribution exceptionnelle de 5% sur l'impôt due par le Groupe d'intégration fiscale s'élève à 0,14 M€ et est inscrite en « dettes fiscales et sociales ».

Le produit ou la charge d'impôt figurant au compte de résultat s'analyse ainsi :

	2011	2010
Produit ou (charge) d'impôt du groupe	364	5 111
Charge d'impôt en provenance des filiales intégrées	1 662	1 195
Economie d'impôt réallouée aux filiales intégrées	(122)	(345)
Autres charge d'impôt	(126)	(23)
<b>Produit ou (charge) d'impôt de la société tête de groupe</b>	<b>1 778</b>	<b>5 938</b>

<sup>1</sup> Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Le produit ou la charge d'impôt de la société tête de groupe se répartit ainsi :

	2011	2010
IS sur résultat courant <sup>1</sup>	(608)	294
IS sur résultat exceptionnel	2 386	5 644
Autre charge d'impôt	-	-
<b>Produit ou (charge) d'impôt de la société tête de groupe</b>	<b>1 778</b>	<b>5 938</b>

#### Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Pour l'exercice 2011, les charges de ce type supportées par GUERBET correspondent à des amortissements de voitures de tourisme pour un montant de 145 K€.

#### Note 19 – Situation fiscale latente

La situation fiscale latente de GUERBET a été calculée sur la base de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 1988. De ce fait, les impôts payés d'avance résultant du décalage entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal, et les impôts à payer sur des éléments de capitaux propres (provisions réglementées) ont été déterminés pour l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement.

	2011	2010
Impôts nets latents sur différences temporaires (impôts payés d'avance)	7 587	4 884
Impôts latents sur capitaux propres (impôts à payer)	11 510	9 083

Ces impôts latents ont été calculés au taux de 33 1/3% majoré de la contribution sociale et de la contribution exceptionnelle pour les années pour lesquelles la loi prévoit qu'elles s'appliquent.

#### Note 20 – Effet de l'application des règles fiscales sur le résultat de l'exercice

Afin de bénéficier de certaines dispositions fiscales, la Société est tenue de comptabiliser au compte de résultat (résultat exceptionnel) des écritures qui ne présentent pas le caractère de charges ou de produits comptables.

	2011	2010
Résultat avant impôts	(1 478)	(5 853)
Dotations ou reprise nette de provisions réglementées et d'amortissements dérogatoires	(6 164)	(7 415)
Résultat corrigé avant impôts	4 686	1 562

<sup>1</sup> dont Crédit Impôt Recherche pour 3,20 M€.

## Note 21 – Entreprises liées

L'ensemble des transactions d'importance significative conclues avec des parties liées et susceptibles d'entrer dans le champ de l'article R 123-198 du Code de commerce sont relatives à des filiales détenues en totalité.

	2011	2010
<b>Immobilisations financières</b>		
Participations	52 809	52 809
Créances rattachées à des participations	1 153	1 747
<b>Clients</b>	<b>951</b>	<b>74</b>
<b>Créances</b>		
Autres créances	1 536	1 618
Comptes courants financiers	54 600	41 683
<b>Provisions pour risques et charges</b>	-	-
<b>Dettes</b>		
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs	262	394
Dettes sur immobilisations	72	72
Autres dettes	-	-
Comptes courants financiers	13 666	8 814
Produits constatés d'avance	704	896
<b>Produits d'exploitation</b>		
Vente de biens	149 331	130 344
Prestations de services	942	184
Autres produits	2 423	-
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises et matières premières	(24 418)	(27 413)
Achats non stockés, autres services	(6 897)	(16 236)
Impôts et taxes	-	-
<b>Produits financiers</b>		
Dividendes	3 010	5 183
Autres intérêts et produits assimilés	533	488
Reprises sur provisions et transferts de charges	264	3 834
Différences positives de change	-	-
<b>Charges financières</b>		
Dotations sur amortissements et provisions	(4 258)	(687)
Intérêts et charges assimilées	(145)	(73)
Abandons de créances	-	-
Différences négatives de change	-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Dotations sur amortissements et provisions	-	-
Abandons de créances	-	(8 896)

**Abandon de créances consentis aux entreprises liées et mis en œuvre au cours de l'exercice 2010 :**

Néant

**Note 22 – Options de souscription et d'achat d'actions**

	Plan n°6	Plan n°7	Plan n°8	Plan n°9	Plan n°10
Date d'attribution	26/07/2005	25/09/2007	26/03/2009	17/10/2011	23/11/2011
Date de disponibilité fiscale	26/07/2007	25/09/2009	26/03/2011	17/10/2015	23/11/2015
Nombre d'options attribuées	106 950	7 000	6 000	132 710	12 000
<i>dont Yves LEPINE</i>	-	-	-	-	12 000
<i>dont Marie-Christine GARNIER</i>	2 000	-	-	4 000	-
Prix de souscription ou d'achat	82,91 €	150,22 €	112,26 €	61,60 €	64,30 €
Date d'expiration du plan	25/07/2012	24/09/2017	25/03/2019	16/10/2021	22/11/2021
Nombre d'options levées	16 023	-	-	-	-
Nombre d'options annulées	26 430	7 000	4 000	270	-
Nombre d'options restantes	69 604 <sup>1</sup>	-	2 000	132 440	12 000

**Note 23 – Eléments susceptibles d'engendrer des risques de marché**

La juste valeur des instruments de trésorerie est de -1.5 M€ pour les couvertures de taux et quasi nulle pour les couvertures de change.

Concernant la gestion du risque de taux, il existe 10 contrats de couverture portant sur 75,7 M€ au 31 décembre 2011. L'ensemble des contrats actifs est repris selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Date échéance	Type de contrat	Position GUERBET	Indices de référence	Taux du contrat	Juste Valeur (en €)	Notionnel (en €)
30/11/2006	04/12/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,7754%	-129 965,00	4 285 714,29
20/06/2008	20/06/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	5,1250%	-40 660,18	1 000 000,00
15/06/2009	15/06/2014	Swap	Achat	Euribor 3 mois	2,4920%	-147 223,00	7 500 000,00
09/12/2009	12/12/2016	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,5300%	-97 835,00	7 142 857,14
17/12/2009	17/12/2014	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,3000%	-46 657,00	6 000 000,00
28/09/2010	30/09/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	1,2025%	-7 323,79	5 833 333,33
29/03/2011	31/03/2018	Swap	Achat	Euribor 3 mois	2,7750%	-847 437,00	19 196 428,58
30/06/2011	04/07/2016	Swap	Achat	Euribor 3 mois	2,2950%	-123 787,55	4 750 000,00
04/11/2011	08/11/2016	Swap	Achat	Euribor 3 mois	1,4350%	-43 638,18	10 000 000,00
10/11/2011	14/11/2016	Swap	Achat	Euribor 3 mois	1,4525%	-36 758,03	10 000 000,00

<sup>1</sup> Dont 5 107 options d'achat.

Concernant la gestion du risque de change, 31 contrats de couverture à terme ont été négociés en 2011 dont 6 contrats sont encore actifs au 31 décembre pour 5,8 M€. L'ensemble des contrats actifs est repris selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Échéance	Type	Spot de négociation	Cours de couverture	Montant (en €)	Montant (en devises)	Juste valeur
15/12/2011	05/01/2012	Achat à terme USD	1,2990	1,2981	554 656,81	720 000,00	1 799,21
15/12/2011	18/01/2012	Achat à terme USD	1,2990	1,2975	2 016 955,68	2 617 000,00	5 447,33
22/12/2011	18/01/2012	Achat à terme USD	1,3072	1,3070	218 821,73	286 000,00	2 197,38
19/12/2011	05/01/2012	Vente à terme MXN	18,0405	18,0775	-1 810 649,70	-32 732 020,00	-2 763,94
01/12/2011	12/12/2012	Vente à terme TRY	2,4730	2,6829	-1 043 646,80	-2 800 000,00	-14 084,00
29/12/2011	03/01/2012	Vente à terme MXN	18,1000	18,1026	-182 957,14	-3 312 000,00	-498,83

#### Note 24 – Rémunérations allouées aux mandataires sociaux

	2011	2010
Rémunérations allouées aux mandataires sociaux	560	496

Il s'agit des rémunérations perçues au titre de leur fonction de mandataires sociaux et au titre de leur fonction salariée.

#### Note 25 – Effectif moyen pendant l'exercice

	2011	2010
Ouvriers, employés	209	189
Techniciens, agents de maîtrise	418	409
Cadres	246	238
<b>Effectif moyen total</b>	<b>873</b>	<b>836</b>

#### Note 26 – Engagements hors bilan

	2011	2010
Avals et cautions et autres engagements donnés aux tiers pour le compte des entreprises liées	13 009	9 903
Avals et cautions donnés aux tiers et autres engagements	3 141	3 422
Créances cédées dans le cadre de la titrisation	12 417	15 167
Engagements de crédit-bail immobilier et mobilier dont redevances :	650	-
- à moins d'un an	141	-
- entre 1 et 5 ans	509	-
- à plus de 5 ans	-	-
Dettes assorties de garanties	-	-
<b>Total</b>	<b>29 217</b>	<b>28 492</b>

	Redevances de crédit-bail payées en 2011	Redevances de crédit-bail payées en 2010
Sur crédits-bails immobiliers	-	4
Sur crédits-bails mobiliers	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>4</b>

Les éléments financiers afférents aux biens mobiliers et immobiliers en crédits-bails sont les suivants :

	2011	2010
Valeur des biens mobiliers et immobiliers	588	-
Dotations aux amortissements si les biens avaient été acquis par l'entreprise	6	-
Valeur résiduelle des biens en fin de contrat	-	-

Pour 2011, le détail de ces biens en crédits-bails par nature se présente comme suit :

	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulés	Valeur nette
Terrains	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillage	588	6	6	582
<b>Total</b>	<b>588</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>582</b>

### Engagement d'achat vis-à-vis d'un fournisseur

La société GUERBET s'est engagée en 2010 auprès d'un fournisseur à acquérir 50 tonnes de principes actifs représentant une valeur 8,45 millions de dollars (soit 6,3 millions d'euros au cours de clôture).

Cet engagement a succédé à des engagements similaires pris en 2002 et 2008 portant respectivement sur 200 tonnes et 30 tonnes. Au 31 décembre 2011, 24 tonnes restaient à acquérir.

Aux termes d'un Memorandum of Understanding signé le 25 novembre 2011, Guerbet s'est engagé à acheter auprès de la société Covidien Imaging France certaines quantités du produit de contraste pour imagerie par rayons-X Optiray, sous forme de principe actif (Ioversol), et de produit fini (Optiject), pour la période du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012. Au 31 décembre 2011, l'engagement de Guerbet s'élevait à ce titre à un montant total résiduel de 19 332 000 Euros.

### Note 27 – Autres informations

1. Le nombre d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation (DIF) n'ayant pas donné lieu à demande représentent 74 242 heures. GUERBET a financé 797 heures au cours de l'exercice 2011.

2. Les coûts de développement qui ne sont pas activés sont comptabilisés en charges pour 38 914 K€ au titre de l'exercice 2011.

3. Les honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge par GUERBET au titre de l'exercice 2011 figurent dans la note 30 de l'annexe consolidée.

### Note 28 – Evènements postérieurs à la clôture

Néant

## LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Capital	Capitaux propres hors capital et résultat	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances accordés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires Produits	Dividendes	Résultat dernier exercice clos	
<b>A – TITRES DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE GUERBET</b>											
<b>FILIALES</b>											
SIMAFEX (France)	1 280	15 494	100,00	1 224	1 224	4 829		23 278		3 570	
MEDEX (France)	180	-1 592	60,00	3 000	-	4 553	2 500	8 795		-313	
S.C.I. KALB (France)	63		100,00	615	159	91		120		96	
GUERBET PRODUTOS RADIOLOGICOS (Brésil)	12 524	14 056	100,00	11 197	11 197	181		43 921	1 329	391	
SA GUERBET N.V. (Belgique)	541	9 759	99,56	379	379			24 997		485	
MARTINS & FERNANDES (Portugal)	410	34	99,73	1 224	469	931		3 068		25	
GUERBET A.G. (Suisse)	411	4 671	99,60	304	304	746		18 517	916	963	
GUERBET G.M.B.H. (Allemagne)	511	13 911	100,00	19 962	19 962			53 990		1 114	
GUERBET A.S. (Turquie)	475	-303	99,99	795	218	1 146		5 004		48	
LABORATORIOS FARMACEUTICOS GUERBET (Espagne)	781	609	100,00	790	790	6 316		8 838		-131	
GUERBET AUSTRIA G.M.B.H. (Autriche)	73	1 041	100,00	146	146			3 753	765	350	
GUERBET KOREA LTD (Corée)	5 594	-4 135	100,00	8 202	4 608		3 883	9 741		33	
GUERBET TAIWAN (Taiwan)	179	-26	100,00	191	191	8	506	2 419		84	
GUERBET SPA (Italie)	500	4 211	100,00	500	500	4 690	2 995	14 361		312	
GUERBET LLC (USA)	1 236	-1 158	100,00	1 624	269	3 343	92	5 880		193	
GUERBET MEXICANA (Mexique)	488	-332	100,00	600	150	2 004	2 970	5 305		-2	
GUERBET JAPAN KK (Japon)	1 697	-777	100,00	1 951	-	22 516		13 151		-3 870	
<b>PARTICIPATIONS</b>	-	-	-	-	-	-		-	-	-	
<b>B – TITRES DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCEDE PAS 1% DU CAPITAL DE GUERBET</b>											
<b>FILIALES</b>											
GUERBET NEDERLAND B.V. (Pays Bas)	91	1 487	100,00	92	92	760		9 530		378	
GUERBET LABORATORIES LTD (Angleterre)	12	428	100,00	13	13	218	63	4 884		57	
GUERBET ASIE PACIFIQUE (Hong Kong)	N.S.	4 542	100,00	N.S.	N.S.	3 421		18 995		370	
<b>PARTICIPATIONS</b>											
Participations dans les sociétés françaises	N.C.	N.C.		108	108					N.S.	
	<b>Filiales</b>					<b>Participations</b>					
<b>Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations</b>	<b>Françaises</b>			<b>Etrangères</b>			<b>Françaises</b>			<b>Etrangères</b>	
<b>Valeur comptable des titres détenus :</b>											
- brute :	4 839			47 970			108			-	
- nette :	1 383			39 288			108			-	
Montant des prêts et avances accordés	9 473			46 280			-			-	
Montant des cautions et avals donnés	2 500			10 509			-			-	
Montant des dividendes encaissés	-			3 010			-			-	

Dans un objectif de cohérence, les capitaux propres et les résultats des filiales sont présentés en normes IFRS. Pour les filiales en dehors de la zone Euro, le capital, les capitaux propres et le résultat ont été convertis au taux de clôture au 31 décembre 2011.

## **4) Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GUERBET, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières et participations selon la méthode décrite dans la note d) de l'annexe aux comptes annuels relative aux règles et méthodes comptables. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les

engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 12 avril 2012  
Les Commissaires aux Comptes

**Horwath Audit France**

**Deloitte & Associés**

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

## **5) Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les engagements et conventions réglementés**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

#### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

### **CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvés par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 12 avril 2012

Les commissaires aux comptes

Horwath Audit France

Deloitte & Associés

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 MAI 2012

## 1) Ordre du jour

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Président du Conseil d'Administration.  
Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés de l'exercice 2011.  
Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2011.  
Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L 225-235 du Code de Commerce, portant sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.  
Quitus aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.
2. Affectation du résultat et distribution de dividendes.
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions de l'article L 225-86 et L 225-38 du Code de Commerce et approbation desdites conventions.
4. Fixation des jetons de présence.
5. Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'acheter et de vendre des actions de la société.
6. Pouvoirs en vue des formalités.

## 2) Résolutions

### PREMIERE RESOLUTION (Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et quitus aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes)

L'Assemblée Générale, après présentation des rapports du Conseil d'Administration et de son Président, et connaissance prise des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2011 tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve, en conséquence, les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne aux membres du Conseil d'Administration, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

### DEUXIEME RESOLUTION (Affectation du résultat et distribution de dividendes)

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2011 présentent un résultat net de 300.397,37 euros, approuve les propositions du Conseil d'Administration sur l'affectation du résultat et la distribution de dividendes suivantes :

	<b>En euros</b>
Résultat net	300 397,37
Report à nouveau bénéficiaire	60 292 557,52
<b>Total à affecter</b>	<b>60 592 954,99</b>
Réserve légale	-
<b>Total distribuable</b>	<b>60 592 954,99</b>
Dividende statutaire	732 011,04
Dividende complémentaire	4 758 071,76
<b>Dividende net total</b>	<b>5 490 082,80</b>
<b>Solde affecté au report à nouveau</b>	<b>55 102 872,19</b>

L'Assemblée Générale fixe, en conséquence, le dividende pour cet exercice à 1,80 euros par action. Le dividende sera mis en paiement à compter du 7 juin 2012 et sera applicable aux 3.050.046 actions composant le capital social au 31 décembre 2011.

Conformément à l'article 158 du Code Général des Impôts, ce dividende ouvre droit, pour les résidents fiscaux français personnes physiques, à un abattement de 40%.

Il est précisé que, lors de la mise en paiement du dividende, il sera tenu compte, le cas échéant, de la détention par la société de ses propres actions et que le bénéfice distribuable, correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, sera affecté au compte report à nouveau.

Conformément à la Loi, il est rappelé que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Montant global distribué	Dividende brut par action <sup>1</sup>	Abattement fiscal <sup>2</sup>
2008	6 794 921,25 €	2,25 €	0,90 €
2009	6 843 962,25 €	2,25 €	0,90 €
2010	5 490 082,80 €	1,80 €	0,72€

<sup>1</sup> Avant prélèvements fiscaux et sociaux.

<sup>2</sup> Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

### **TROISIEME RESOLUTION (Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions de l'article L 225-86 du Code de Commerce et approbation desdites conventions)**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-86 et L 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

### **QUATRIEME RESOLUTION (Fixation des jetons de présence)**

L'Assemblée Générale fixe à la somme maximum de 166 200 euros le montant global des jetons de présence au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

### **CINQUIEME RESOLUTION (Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'acheter et de vendre des actions de la Société)**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du code de commerce et du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, à faire acheter par la Société ses propres actions.

Cette autorisation est donnée pour permettre si besoin est :

- l'attribution d'actions à des salariés et/ou des dirigeants de la société (dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi) notamment dans le cadre d'un régime d'options d'achat d'actions, de celui d'attributions gratuites d'actions ou de celui d'un plan d'épargne d'entreprise,
- l'acquisition d'actions aux fins de conservation et de remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe en tant que pratique admise par l'AMF,
- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF.

Les opérations d'acquisition, de cession ou de transfert ci-dessus décrites pourront être effectuées par tout moyen compatible avec la loi et la réglementation en vigueur, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par acquisition ou cession de blocs.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, y compris en période d'offre publique sur les actions de la Société, sous réserve que cette offre soit réglée intégralement en numéraire et sous réserve des périodes d'abstention prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale fixe le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 5% du capital de la Société, à la date de la présente Assemblée ce qui correspond à 152.502 actions de 4 euros de valeur nominale, étant précisé que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, le nombre d'actions auto détenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite d'un nombre d'actions auto détenues au maximum égal à 10% du capital social.

Le prix maximum d'achat est fixé à 102 euros et le prix minimum d'achat à 34 euros. Aussi, l'Assemblée Générale décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser, sur la base de 152.502 actions, le montant de 15.555.204 euros.

En cas d'augmentation de capital par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres sous forme d'attribution d'actions gratuites durant la durée de validité de la présente autorisation ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des actions, le prix unitaire maximum ci-dessus visé sera ajusté par l'application d'un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce que sera ce nombre après l'opération.

L'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet :

- de décider la mise en œuvre de la présente autorisation, sous réserve des dispositions statutaires,
- de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, conformément à la réglementation boursière en vigueur,
- d'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Le Conseil d'Administration informera les actionnaires réunis en assemblée ordinaire annuelle de toutes les opérations réalisées en application de la présente résolution.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace l'autorisation antérieurement consentie sous la cinquième résolution de l'Assemblée Générale du 27 mai 2011.

**SIXIEME RESOLUTION (*Pouvoirs pour les formalités*)**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Votre Conseil d'Administration vous invite à statuer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

**Le Conseil d'Administration**

# INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

## 1) Attestation du responsable du document

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Les informations financières historiques consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux qui contient une observation figurant en page 156 du Document de Référence 2009.

Villepinte, le 13 avril 2012

Yves L'EPINE

Directeur Général

## 2) Commissaires aux Comptes

### a) Commissaires aux Comptes titulaires

	Premier mandat	Dernier renouvellement	Expiration du mandat
<b>Deloitte &amp; Associés</b> Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu représenté par M. Jean-Marie LE GUINER 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex	Assemblée Générale du 21 mai 1987	Assemblée Générale du 27 mai 2011	Assemblée Générale relative à l'exercice 2016
<b>Horwath Audit France</b> Membre du réseau Crowe Horwath International représenté par M. Marc DE PRÉMARE 41, avenue de Friedland 75008 Paris	Assemblée Générale du 23 mai 2008	Assemblée Générale du 21 mai 2010	Assemblée Générale relative à l'exercice 2015

### b) Commissaires aux Comptes suppléants

	Premier mandat	Dernier renouvellement	Expiration du mandat
<b>B.E.A.S</b> représenté par M. William DI CICCO 7-9 Villa Houssay 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex	Assemblée Générale du 3 juin 2005	Assemblée Générale du 27 mai 2011	Assemblée Générale relative à l'exercice 2016
<b>M. Jean-Jacques BECOUZE</b> 19 Rue René Rouchy 49100 Angers	Assemblée Générale du 23 mai 2008	Assemblée générale du 21 mai 2010	Assemblée Générale relative à l'exercice 2015

## 3) Capital social

### a) Historique du capital social

Date Directoire / Conseil d'Administration constatant l'augmentation de capital	Type d'augmentation de capital	Nombre de titres créés	Nombre d'actions composant le capital social	Capital social cumulé (en €)
4 janvier 2007	Levée d'options de souscription	10 199	2 985 518	11 942 072
3 janvier 2008		19 051	3 004 569	12 018 276
6 janvier 2009		15 396	3 019 965	12 079 860
19 janvier 2010		21 796	3 041 761	12 167 044
19 janvier 2011		8 285	3 050 046	12 200 184
N/A		-	3 050 046 <sup>1</sup>	12 200 184

<sup>1</sup> Compte tenu de l'absence de levée d'options de souscriptions d'actions en 2011, le capital social reste inchangé au 31 décembre 2011.

## **b) Titres non représentatifs du capital social**

Néant

### **4) Accessibilité du document au public**

Les documents de référence des trois derniers exercices sont disponibles sur le site internet [www.guerbet.com](http://www.guerbet.com) sous la rubrique Finance tout comme les autres documents liés à l'information réglementée (rapports financiers semestriels, communiqués de presse, déclarations mensuelles du nombre d'actions et de droits de vote ...).

De plus, conformément aux dispositions légales, tout actionnaire peut venir exercer son droit de communication permanent et ainsi venir consulter les documents cités à l'article L.225-15 du Code de commerce au siège social situé au 15 rue des Vanesses – 93420 Villepinte.

### **5) Informations d'ordre général sur la société**

#### **▪ Forme juridique et dénomination sociale**

La dénomination sociale de la société est GUERBET SA. Elle est organisée sous la forme d'une Société Anonyme (SA) à Conseil d'Administration de droit français régie par le Code de Commerce.

#### **▪ Date de constitution**

La société GUERBET a été créée le 16 juillet 1926 par transformation d'une société en participation, fondée en 1901 en société en commandite simple, puis transformée en Société Anonyme le 1<sup>er</sup> janvier 1965. La forme « Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance » a été adoptée le 27 octobre 2001 avant d'être modifiée lors de la dernière Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2010 pour passer sous la forme « Société Anonyme à Conseil d'Administration ». La date d'expiration de la société est le 30 juin 2100 sauf dissolution anticipée ou prorogation comme ce fût le cas pour 99 années lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 1998.

#### **▪ Registre du Commerce et des Sociétés**

La société GUERBET est identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 308 491 521 tandis que son activité est rattachée au code APE 2120 Z – Fabrication de préparations pharmaceutiques.

#### **▪ Exercice social**

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

## **6) Statuts (extraits)**

### **a) Dispositions statutaires régissant le fonctionnement des organes de direction et d'administration**

#### **▪ Pouvoirs du Conseil d'Administration (article 12)**

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns.

Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil d'Administration donne les autorisations prévues par la loi (notamment celles prévues aux termes des dispositions de l'Article L. 225-38 du code de commerce) ainsi que, à titre de mesure d'ordre interne non opposable aux tiers, les autorisations mentionnées sous l'article 14 des présents statuts.

Le Conseil d'Administration peut décider la création en son sein de comités dont il fixe la composition et les attributions et qui exercent leur activité sous sa responsabilité, sans que lesdites attributions puissent avoir pour objet de déléguer à un comité les pouvoirs qui sont attribués au Conseil d'Administration lui-même par la loi ou les statuts, ni pour effet de réduire ou de limiter les pouvoirs du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut conférer à un ou plusieurs de ses membres tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

A peine de nullité, il est interdit aux administrateurs autres que les personnes morales de contracter, sous quelque forme que ce soit, des emprunts auprès de la Société, de se faire consentir par elle un découvert en compte courant ou autrement ainsi que de faire cautionner ou avaliser par elle leurs engagements envers des tiers. La même interdiction s'applique au Directeur Général, au(x) Directeur(s) Général (aux) Délégué(s) et aux représentants permanents des personnes morales administrateurs, ainsi qu'aux conjoints, ascendants et descendants des personnes ci-dessus visées et à toute personne interposée.

Les administrateurs ne contractent, à raison de leur gestion, aucune obligation personnelle ni solidaire relativement aux engagements de la Société, autres que celles prévues par les dispositions légales en vigueur.

#### **▪ Pouvoirs du Directeur Général (article 14)**

Sous réserve des limitations légales, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

Toutefois, à titre de règlement intérieur et sans que les limitations puissent être opposées aux tiers, le Conseil d'Administration peut limiter l'étendue des pouvoirs du Directeur Général.

#### **▪ Pouvoirs du Directeur Général Délégué (article 14)**

En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux Délégués. Toutefois, il dispose à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

## **b) Disposition statutaire régissant la répartition des bénéfices**

### **▪ Répartition statutaire du résultat (article 23)**

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la Loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence d'un bénéfice distribuable, il est prélevé sur ce bénéfice la somme nécessaire pour distribuer aux actionnaires un premier dividende, non cumulatif, égal à 6% du montant libéré et non amorti des actions qu'ils possèdent.

Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale prélève toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions de ce dividende ou de ces acomptes sur dividende.

## **c) Dispositions statutaires liées au capital**

Les dispositions statutaires liées au capital sont détaillées dans la troisième partie de ce document, « GUERBET et ses actionnaires ».

## **d) Autres dispositions statutaires**

### **▪ Objet social (article 2)**

La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- l'administration, la direction et la gestion de toutes sociétés ou entreprises, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations faites par ces sociétés ou entreprises, par toutes voies ;
- la recherche et l'assistance technique à toutes sociétés, notamment dans les domaines de la chimie et de la pharmacie ;
- l'achat, la vente, la fabrication, le traitement et l'exploitation de tous produits chimiques ou parachimiques ;
- l'achat, la fabrication, l'exploitation, la vente et la distribution de tous produits et spécialités pharmaceutiques ainsi que tous accessoires, articles ou services s'y rapportant ;
- la recherche pharmacologique et clinique, ainsi que la fabrication et la distribution de tous produits pour essais pharmacologiques et cliniques ;
- la création, le dépôt, l'acquisition et l'exploitation directe ou indirecte de tous brevets d'invention, l'acquisition de toutes licences et leur exploitation directe ou indirecte ;
- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, la création de toutes sociétés, la participation à toutes augmentations de capital, fusions, scissions, fusions-scissions et apports partiels ;
- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux, par tous moyens, notamment par voie de souscription, d'apports, d'acquisition d'actions, de parts de fondateur ou bénéficiaires de parts sociales, de commandite ou autres droits sociaux, et d'obligations ;
- et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

## 7) Calendrier financier 2012

<b>Evènement</b>	<b>Date</b>
Publication du chiffre d'affaires annuel 2011	9 février 2012
Présentation des comptes consolidés – exercice 2011	7 mars 2012
Publication du chiffre d'affaires du 1 <sup>er</sup> trimestre 2012	18 avril 2012
Assemblée Générale relative à l'exercice 2011	25 mai 2012
Présentation des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2012	27 juillet 2012
Publication du chiffre d'affaires du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2012	24 octobre 2012
Publication du chiffre d'affaires annuel 2012	8 février 2013

Concernant l'information financière et les relations investisseurs, le contact du Groupe GUERBET est le suivant :

**Responsable de l'information financière**

M. Jean-François LE MARTRET – Directeur Administratif et Financier

Téléphone : +33 (0) 1 45 91 50 69

E-mail : [jean-francois.lemartret@guerbet-group.com](mailto:jean-francois.lemartret@guerbet-group.com)

## 8) Tables de concordance

### a) Prospectus européen

<b>Rubriques</b>	<b>Page</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Page</b>
<b>1 – Personnes responsables</b>	128	<b>16 – Fonctionnement des organes d'administration et de direction</b>	
<b>2 – Contrôleurs légaux des comptes</b>	129	16.1 – Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux	22-27
<b>3 – Informations financières sélectionnées</b>	5	16.2 – Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux	28-29
<b>4 – Facteurs de risques</b>	39-43	<b>17 – Salariés</b>	
<b>5 – Informations concernant la société</b>		17.1 – Nombre de salariés	5 ; 44 ; 54 ; 89
5.1 Histoire de la Société	4	17.2 – Participation et stock-options	44 ; 51 ; 92-93
5.2 Investissements	11-12	<b>18 – Principaux actionnaires</b>	
<b>6 – Aperçu des activités</b>	6-10	18.1 – Structure du capital	31-32
<b>7 – Organigramme</b>		18.2 – Franchissements de seuil	32
7.1 – Direction	15	18.3 – Accords visant à changer le contrôle de l'émetteur	32-33
7.2 – Liste des filiales	16	<b>19 – Opérations avec des apparentés</b>	93
<b>8 – Propriétés immobilières, usines et équipements</b>	16	<b>20 – Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur.</b>	
<b>9 – Examen de la situation financière et du résultat</b>	36-39	20.1 – Comptes consolidés du Groupe	57-96
<b>10 – Trésorerie et capitaux</b>	5 ; 38 ; 59	20.2 – Comptes annuels de GUERBET SA	99-120
<b>11 – Recherche &amp; Développement, brevets et licences</b>	12-14	<b>21 – Informations complémentaires</b>	
<b>12 – Informations sur les tendances</b>	39	21.1 – Capital social	31 ; 129
<b>13 – Prévisions ou estimations du bénéfice</b>	N/A	21.2 – Actes constitutifs et statuts	33 ; 131-132
<b>14 – Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale</b>		<b>22 – Contrats importants</b>	94
14.1 – Organes d'administration et de direction	15 ; 18-21	<b>23 – Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts</b>	N/A
14.2 – Conflits d'intérêts	21	<b>24 – Documents accessibles au public</b>	130
<b>15 – Rémunérations et avantages</b>	47-50	<b>25 – Informations sur les participations</b>	16 ; 96 ; 120

## **b) Rapport financier annuel**

<b>Informations</b>	<b>Page</b>
<b>1 – Comptes annuels</b>	99-120
<b>2 – Comptes consolidés</b>	57-96
<b>3 – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels</b>	121-122
<b>4 – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</b>	97-98
<b>5 – Rapport de Gestion</b>	36-56
<b>6 – Rapport du Président du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux</b>	22-27
<b>7 – Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration</b>	28-29
<b>8 – Honoraires des commissaires aux comptes</b>	96
<b>9 – Attestation du responsable du document</b>	128

# GLOSSAIRE

## Glossaire des termes financiers

---

### **Actionnaire**

Personne physique ou morale qui détient des actions dans une société. A ce titre, l'actionnaire a droit à un dividende et a le droit de voter à l'Assemblée Générale des actionnaires.

### **AFEP/MEDEF**

Code de référence pour le fonctionnement des organes de décision et de contrôle de l'entreprise. Ce code est celui qui sert actuellement de base à l'élaboration du document de référence au sein du Groupe GUERBET.

### **Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation**

Le BFR d'exploitation représente le solde des emplois et des ressources d'exploitation. Il correspond à l'argent gelé par l'entreprise pour financer son cycle d'exploitation.

### **Cap, Floor, Collar, Swap**

Ce sont des instruments de couverture visant à limiter les risques de change et de taux d'intérêt.

### **Capacité d'autofinancement**

Elle correspond à la capacité de l'entreprise à dégager des liquidités pour financer l'exploitation et le développement. Elle est égale au résultat avant prise en compte des éléments non monétaires (dotations aux amortissements et provisions), mais après impôt.

### **Capitaux propres**

Les capitaux propres représentent l'argent apporté par les actionnaires à la constitution de la société ou ultérieurement, ou laissés à la disposition de la société en tant que bénéfices non distribués sous forme de dividendes.

### **Cash flow libre**

Le Cash flow libre est la différence, pour une période définie sur l'exercice, entre l'excédent de trésorerie d'exploitation et les dépenses d'investissements. Il explique l'augmentation ou la diminution de dette nette.

### **Dividendes**

Les dividendes servent à rémunérer les actionnaires et sont distribués à partir du résultat net.

### **EBITDA**

L'EBITDA correspond au Résultat Opérationnel Courant avant amortissements et provisions.

### **Endettement financier net**

Solde des dettes financières d'une part, du disponible et des placements financiers d'autre part.

### **Franchissement de seuil**

Toute personne physique ou morale qui vient à posséder directement ou indirectement, seule ou de concert, plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33%, 50% et 66% du capital ou des droits de vote d'une société cotée en France doit informer, sous un délai de 4 jours de bourse, l'Autorité des Marchés Financiers du franchissement du seuil de participation et du nombre total d'actions qu'elle possède.

### **Investissement**

Un investissement est une dépense ayant pour but de modifier durablement le cycle d'exploitation de l'entreprise ; à la différence d'une charge, il n'est pas détruit par celui-ci. Investir revient en effet pour celui qui s'y décide à renoncer à une consommation immédiate pour accroître ses recettes futures.

### **Résultat net**

Il s'agit de la part résiduelle du résultat opérationnel courant revenant aux actionnaires après que les créanciers et l'Etat ont perçu leur part. Ce résultat net peut donc être distribué sous forme de dividendes, ou mis en réserves.

### **Résultat Opérationnel Courant**

Le résultat d'exploitation, ou résultat opérationnel, est le résultat du processus d'exploitation et d'investissement de l'exercice. Il traduit l'accroissement de richesse dégagé par l'activité industrielle et commerciale de l'entreprise.

### **Risque de change**

Il traduit le fait qu'une baisse des cours de change peut entraîner une perte de valeur d'avoirs libellés en devises étrangères. De même, la hausse des taux de change peut entraîner une hausse de valeur en monnaie nationale d'engagements libellés en devises étrangères.

### **Risque de taux d'intérêt**

Il traduit le fait qu'une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une augmentation des frais financiers sur la dette à taux variable. De même, une baisse des taux d'intérêt entraîne un coût d'opportunité sur la dette à taux fixe.

### **Stock options**

Les stocks options sont des options de souscription ou d'achat d'actions distribuées généralement aux gestionnaires d'une entreprise afin de leur donner un intérêt direct à l'accroissement de la valeur de l'entreprise.

## Glossaire des termes techniques

---

### **Athérome**

Une plaque d'athérome est caractérisée par une accumulation de cholestérol dans la paroi d'une artère. Ce phénomène conduit à un épaississement de la paroi artérielle et conduit à une occlusion partielle ou totale de l'artère, ce qui perturbe la circulation sanguine.

### **Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)**

Autorisation nationale ou européenne délivrée à un titulaire responsable de la commercialisation après évaluation de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité d'une spécialité pharmaceutique.

### **Brevet**

Droit de propriété industrielle accordé par une autorité publique (INPI en France) à celui qui révèle, décrit de façon complète et suffisante et revendique une invention, pour le faire bénéficier d'un monopole d'exploitation sur cette dernière, lui permettant de la protéger contre d'éventuelles contrefaçons mais aussi d'en percevoir les fruits, pendant un temps limité (20 ans à compter de la demande en France).

### **Diagnostic**

Procédure permettant de reconnaître une maladie sur la base des symptômes décrits et des examens pratiqués par le médecin.

### **DREAL**

Les DREAL sont les Directions Régionales de l'environnement, de l'Aménagement et du Logement. Sous l'autorité du préfet de région, la DREAL pilote les politiques de développement durable résultant notamment des engagements du Grenelle de l'Environnement. Les DREAL sont issues de la fusion de précédentes entités dont la DRIRE.

### **Iode**

C'est la principale matière première utilisée dans les produits de contraste pour imagerie médicale par Rayons X.

### **Imagerie anatomique**

Elle est conçue pour mettre en valeur les structures anatomiques des différents organes, comme celles du cerveau, et tout ce qui peut venir les modifier (tumeurs, hémorragies, caillots ...).

### **Imagerie fonctionnelle**

L'imagerie fonctionnelle mesure l'activité des organes (cerveau, foie, cœur). Dans le cas du cerveau, on l'utilise surtout en recherche fondamentale pour mieux comprendre le rôle de nos diverses structures cérébrales, pour les localiser et pour diagnostiquer des anomalies de leur fonctionnement (ex : présence de foyers épileptiques, localisation des aires cérébrales essentielles à ne pas toucher lors d'une chirurgie).

### **IRM**

L'IRM ou Imagerie par Résonance Magnétique est une technique d'exploration de l'organisme non invasive et indolore utilisant les propriétés magnétiques des molécules d'eau pour générer des images de l'intérieur du corps.

### **Macrophage**

Un macrophage est une grosse cellule dont le rôle est de contribuer à la réponse immunitaire. Grâce à sa capacité de capture, il éradique de l'organisme tout type d'agent pathogène ou reconnu comme étranger (nanoparticules, déchets cellulaires et des micro-organismes).

### **OSEO**

OSÉO est un organisme d'Etat ayant pour but de soutenir les projets d'innovation à composante technologique présentant des perspectives concrètes de commercialisation en France ou à l'étranger.

### **Pathologie**

Terme scientifique qui désigne plus communément une maladie.

### **Pharmacovigilance**

La pharmacovigilance a pour objet la surveillance du risque d'effet indésirable résultant de l'utilisation des médicaments ou des produits mentionnés à l'article R.5144-1 du code de la santé publique.

### **Produit de contraste**

C'est un produit pharmaceutique administré chez l'homme à des fins diagnostiques. Il permet d'opacifier les organes tels que les vaisseaux sanguins, le cerveau, le rein, le foie, le cœur, le tube digestif.

### **Rayons X**

Les rayons X sont une forme de rayonnement électromagnétique à haute fréquence. C'est un rayonnement ionisant utilisé dans de nombreuses applications dont l'imagerie médicale.

### **REACH**

REACH est un règlement européen dont l'objectif principal est d'améliorer la connaissance des propriétés intrinsèques (dangers) des substances chimiques et des risques liés à leurs usages.

### **SEVESO**

Un site classé SEVESO est une installation industrielle classée en "autorisation avec servitudes" dont l'activité (en particulier les quantités de produits stockés) présente un risque important pour les populations alentours, en cas d'accident grave.